

DOSSIER D'ETUDE N° 122

Novembre 2009



Flora Chanvriil – Anne-Sophie Cousteaux
Viviane Le Hay – Laurent Lesnard
Chloé Méchinaud – Nicolas Sauger

La parentalité en Europe

Analyse séquentielle des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte à partir de l'Enquête sociale européenne

Sciences Po (Cevipof – Cdsp – Cevipof – Osc & Cdsp – Cee – Cee)

TABLE DES MATIERES

AVANT- PROPOS.....	4
INTRODUCTION	6
PARTIE 1 - DE LA COMPARAISON DES AGES A LA PARENTALITE A L'ETUDE DES TRAJECTOIRES DE PASSAGE A L'AGE ADULTE EN EUROPE.....	9
1 – L’approche traditionnelle de la parentalité.....	9
1.1 – La situation démographique en Europe depuis 1945.....	9
1.1.1 - <i>Le baby boom suivi d'une baisse de la fécondité.....</i>	<i>9</i>
1.1.2 - <i>Les nouveaux comportements familiaux.....</i>	<i>10</i>
1.2 – Natalité, âge moyen à la maternité, âge au premier enfant : un panorama européen.....	11
1.2.1 - <i>L'indice conjoncturel de fécondité.....</i>	<i>11</i>
1.2.2 - <i>L'âge moyen à la maternité</i>	<i>13</i>
1.2.3 - <i>L'âge au premier enfant</i>	<i>14</i>
1.3 – Les limites des indicateurs d'âge.....	15
1.3.1 - <i>Absence de données pour les hommes.....</i>	<i>15</i>
1.3.2 - <i>Des indicateurs inadaptés ou peu comparables</i>	<i>16</i>
1.3.3 - <i>Des différences faibles entre les pays.....</i>	<i>16</i>
2 – Une approche globale : l’inscription de la parentalité dans les trajectoires de passage à l’âge adulte.....	17
2.1 – Comment définir la jeunesse.....	17
2.1.1 - <i>Une simple question d'âge.....</i>	<i>17</i>
2.1.2 - <i>Un nouvel âge de la vie</i>	<i>18</i>
2.2 – Seuils, transitions et trajectoires	19
2.2.1 - <i>Les seuils marquent le passage à l'âge adulte.....</i>	<i>19</i>
2.2.2 - <i>La jeunesse comme processus</i>	<i>20</i>
2.2.3 - <i>Quels modèles en Europe ?.....</i>	<i>22</i>

PARTIE 2 - DONNEES ET METHODES.....	26
2 – L’apport de l’enquête sociale Européenne.....	26
2.1 – Présentation globale de l’enquête.....	26
2.2 – Le module « les âges de la vie » dans la vague 3 d’ESS.....	27
2.3 – Echantillon	28
2.4 – Une première description statistique.....	29
2.4.1 - Age des premières fois.....	29
2.4.2 - Le départ du domicile parental	29
2.4.3 - Le premier emploi.....	30
2.4.4 - La mise en couple.....	31
2.4.5 - Le premier mariage	31
2.4.6 - Le premier enfant.....	33
2.4.7 - Caractérisation des parcours par les étapes.....	35
2.5 – Construction de la typologie empirique des trajectoires famille-emploi	36
2.5.1 - Trajectoire famille-emploi.....	36
2.5.2 - Mesure de la ressemblance des séquences	37
2.5.3 - Typologie des trajectoires famille-emploi.....	38
PARTIE 3 - RESULTATS..	40
3 – La typologie.....	40
3.1 – Les précoces.....	41
3.2 – Les intermédiaires.....	41
3.3 – Les indépendants	41
3.4 – Les familiaux.....	42
3.5 – Les parcours des européens au fil des générations.....	43
3.6 – Le poids des différences sociales.....	47
3.7 – Entre représentations et pratiques : des aspirations communes contrariées par des contraintes objectives différentes.....	50
3.7.1 - <i>L’âge idéal pour devenir parent : une représentation médiatisée par l’expérience personnelle.....</i>	51
3.7.2 - <i>Ce qui est important pour être considéré comme adulte ne répond pas aux logiques nationales des parcours de vie</i>	59
3.7.3 - <i>La valorisation de la parentalité reste liée aux parcours de vie individuels.....</i>	62
CONCLUSION.....	64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	66

Réalisée par une équipe de Sciences Po (Centre des données socio-politiques, Centre de recherche politique de Sciences Po, Centre d'Etudes Européennes), cette recherche intitulée « La parentalité en Europe : analyse séquentielle des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte à partir de l'Enquête sociale européenne » se fonde sur une exploitation des données de la troisième vague de l'« Enquête Sociale Européenne » (ESS).

La recherche s'intéresse à la comparaison du passage à l'âge adulte dans vingt pays européens. A partir de cinq indicateurs - âge de la décohabitation du foyer familial, du premier emploi, de la première mise en couple, du premier mariage et du premier enfant -, observés rétrospectivement pour la population âgée de 35 ans et plus, l'étude dresse une typologie des trajectoires de vie marquant l'entrée dans la vie adulte. En considérant chaque parcours comme une séquence, les méthodes d'appariement optimal, mobilisées dans cette recherche, permettent de dépasser l'étude des transitions entre deux états pour considérer la trajectoire dans sa globalité et son unité, c'est-à-dire pour décrire la jeunesse comme un processus.

Cette étude ne s'intéresse par ailleurs pas seulement à la jeunesse à partir d'une analyse de comportements mais cherche également à explorer les représentations et les normes sociales des âges de la vie, mettant ainsi en regard les définitions objectives et subjectives du passage à l'âge adulte.

Quatorze parcours de vie initiaux sont statistiquement identifiés. Ils peuvent conceptuellement être regroupés en quatre modèles de parcours d'entrée dans la vie adulte plus ou moins typiques selon les pays : le modèle « familial », le modèle « indépendant », les parcours « précoces » et « intermédiaires ».

Le croisement des pays et des générations montre des récurrences. Ces modèles semblent suivre un cycle : les générations les plus anciennes se caractérisent par un modèle privilégiant la famille avec une parentalité plutôt jeune, les générations du baby-boom connaissent un modèle marqué par la précocité des événements, les générations les plus jeunes montrent une tendance vers un modèle individualisé, le projet familial et l'arrivée du premier enfant intervenant à l'issue d'un processus long de formation et de stabilité d'emploi vécu, selon les pays, seul, en couple ou chez ses parents.

Ce cycle en trois étapes décrit parfaitement l'histoire du passage à l'âge adulte en France, en Belgique, en Allemagne, en Autriche et en Grande-Bretagne. Mais il n'est pas entièrement partagé par tous les pays. Les pays scandinaves sont caractérisés par une tradition d'individualisation des parcours puisque les générations les plus anciennes ne présentent pas de modèle familial. Les pays du sud de l'Europe n'ont pas connu le modèle précoce, et semblent passer directement du modèle familial au modèle indépendant marqué notamment par l'âge tardif au premier enfant et l'absence d'enfant à 35 ans.

Les pays de l'Est présentent un cheminement différent : le passage du modèle familial au modèle précoce ne peut s'interpréter comme un simple « retard » dans le cycle, puisque un retour vers le modèle familial semble se dessiner chez les jeunes de certains de ces pays. Ces groupes de pays ne sont évidemment pas sans rappeler la typologie désormais classique des modèles d'Etats providence définie par Gosta Esping-Andersen, ce qui suggère un lien entre les parcours de vie et les facteurs institutionnels.

En montrant l'intérêt d'une approche globale du passage à l'âge adulte, de manière à replacer un événement particulier (ici la parentalité) dans son contexte, approche désormais possible empiriquement grâce à l'analyse séquentielle, et d'une approche comparative, entre pays et entre générations, ces résultats pourraient préfigurer à l'échelle de l'Europe, d'autres recherches sur les trajectoires de vie et des âges de l'enfance, de l'adolescence, vers l'âge adulte.

Christiane Crépin
christiane.crepin@cnafr.fr

Si l'on observe l'âge moyen à la maternité des femmes européennes, les contrastes pourraient sembler saisissants à première vue. En prenant pour référence la fécondité des femmes nées en 1960, l'entrée dans la maternité s'étale de 22 ans et demi en Hongrie ou en République Tchèque jusqu'à plus de 29 ans aux Pays-Bas. Lorsque l'on exclut les pays d'Europe centrale et orientale, les différences entre les âges au premier enfant sont bien moindres ; la France, avec une moyenne proche de 25 ans pour les femmes est longtemps restée parmi les pays les plus précoces de ce point de vue. Mais il semble aussi exister une convergence rapide des âges à la maternité dans les différents pays européens ; en quelques années seulement, l'âge moyen des mères ayant leur premier enfant s'approche ainsi de 30 ans, y compris en France¹.

Ces faits, bien connus, résistent encore largement à nombre d'explications directes et uni causales². Si la composition de la population, sa richesse et son niveau d'éducation sont des facteurs significatifs, les politiques publiques du logement, d'aides à la famille ou encore d'accès à l'emploi jouent également pour expliquer la diversité des situations européennes³. De nombreuses recherches ont étudié les facteurs structurels qui sont à leur source. L'impact de la situation familiale et sociale, celui du fonctionnement du marché de travail, des techniques médicales ou encore du contexte institutionnel (modes de garde des jeunes enfants par exemple) ont été ainsi largement explorés⁴. Le présent rapport n'entend pas proposer une nouvelle explication globale de l'entrée dans la parentalité. Il cherche à l'inverse à emprunter des pistes moins souvent explorées, pour rendre compte de ce phénomène dans sa complexité. De fait, cette étude s'appuie sur deux choix déterminants : recentrer l'objet de l'analyse sur la trajectoire individuelle, comprise dans une perspective diachronique ; inclure l'ensemble de la population dans la problématique de l'accès à la parentalité et non seulement, comme c'est souvent le cas, les femmes.

La première orientation de cette étude se caractérise donc d'abord par le choix de prendre en compte les individus dans une perspective plus sociologique que démographique de l'analyse de l'accès à la parentalité. Fahay et Spéder⁵ ont par exemple proposé d'intégrer dans les études de la fertilité la dimension des représentations individuelles et des normes sociales et culturelles. La question centrale n'est pas néanmoins pour nous la question du rôle des valeurs dans l'accès à la parentalité. Nous proposons plutôt d'inscrire notre réflexion dans un programme de recherche plus global sur les parcours de vie (*life course approach*), où la question des valeurs et des normes sociales est ainsi resituée plus largement. Cette approche s'est constituée comme un programme de recherche interdisciplinaire au cours des années 1970⁶. Dans leur synthèse, Giele et Elder⁷ identifient ainsi les éléments fondamentaux qui structurent les parcours de vie et qui, de ce fait, sont essentiels à l'analyse des âges de la vie. L'accès à la parentalité en représente une étape déterminante. Les facteurs influençant le passage de chacune de ces étapes peuvent être regroupés dans trois catégories générales : le développement individuel, le contexte, à la fois spatial et temporel (il s'agit là d'éléments, comme le régime de protection sociale, les techniques médicales disponibles, et la

¹ Frejka, T. & J-P. Sardon, 2004, *Childbearing trends and prospects in low-fertility countries: a cohort analysis*, Dordrecht, Kluwer.; Rothenbacher, F. (dir.), 2004, *The European population since 1945*, New York, Palgrave.

² Caldwell, J.C., 2003, "Explanations of fertility crisis in modern societies: a research for commonalities", *Population Studies*, November; Coale, A. & Watkins, S.C., 1986, *The decline of fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press.

³ Par exemple Commaille, J. & F. de Singly (dirs), 1997, *La question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan ; Hantrais, L., 2004, *Family policy matters : responding to family change in Europe*, London, Policy Press.

⁴ Par exemple par Mougin, R., 2004, *Fécondité et salaires : une analyse des déterminants économiques du calendrier des naissances en France*, Paris, Thèse de l'IEP de Paris.

⁵ Fahey, T. & Z. Spéder, 2004, *Fertility and family issues in an enlarged Europe*, Dublin, European Foundation on Living and Working Conditions.

⁶ Voir par exemple sur le sujet de la fécondité Attias-Donfut, C., 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF ; Lavertu, J., 1997, *Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête famille de 1990*, Paris, INSEE.

⁷ Giele, J.Z. & G.H. Elder (dirs), 1998, *Methods of life course research : qualitative and quantitative approaches*, Thousand Oaks, Sage.

culture de la société en général), et enfin les relations sociales (il s'agit là de ce qui est généralement saisi à travers les notions de cohorte et de génération). Ces éléments se recoupent bien sûr en partie mais, surtout, entrent en interaction. Les analyses des âges de la vie mettent en valeur deux types d'explication aux changements dans la façon dont les vies sont organisées : l'institutionnalisation et l'individualisation. Du côté de l'institutionnalisation, l'hypothèse est que la structuration des âges de la vie est influencée de manière croissante par le jeu de contraintes et d'opportunités créées notamment par les interactions entre les marchés et l'Etat⁸. L'organisation du marché du travail et de celui du logement en sont des exemples évidents. Du côté de l'individualisation, l'idée est que les parcours de vie sont de moins en moins déterminés par les normes sociales, notamment celles qui peuvent être produites par les institutions traditionnelles comme la famille ou l'Eglise. Au contraire, ces parcours pourraient de plus en plus être organisés par ce qui relève du choix individuel⁹. Ces deux concepts, en première analyse, apparaissent largement comme opposés ; quand l'institutionnalisation implique la standardisation des parcours de vie, l'individualisation suppose l'augmentation des opportunités pour structurer sa vie suivant ses propres choix et, partant, une hétérogénéité croissante. Néanmoins, c'est plus leur complémentarité que leur opposition qu'il faut souligner dans la mesure où chacun d'entre eux s'intéresse à des aspects différents des sociétés contemporaines. Quand l'un s'intéresse avant tout aux parcours de vie effectivement empruntés par les individus, l'autre se penche plus sur la perception qu'ont les individus du champ des possibles qui s'offre à eux.

En termes empiriques, cette approche par les parcours de vie permet ainsi de formuler une double hypothèse sur le changement des modes d'accès à la parentalité en Europe, dans une perspective de comparaison à la fois nationale et historique. Pour les générations du baby-boom et des périodes de croissance économique forte de l'après seconde guerre mondiale, on peut supposer qu'il existerait un modèle européen dominant (au moins pour l'Europe continentale) d'entrée dans l'âge adulte, où l'entrée dans la parentalité serait consécutif (ou éventuellement même concomitant) à l'insertion sociale (accès à un logement indépendant, mise en ménage, mariage) et professionnelle. Les pays de l'est ou du sud de l'Europe pourraient bien sûr déroger à ce modèle, en fonction des conditions socio-économiques et politiques qui leur sont propres à cette époque. L'époque contemporaine témoignerait d'une homogénéisation plus grande du modèle d'entrée dans l'âge adulte au niveau européen (les exceptions au modèle continental devant s'aligner progressivement sur ce modèle). Si cela est vrai au niveau des moyennes nationales, on attend en revanche une complexification et une individualisation plus grande de ces parcours. La comparaison de ces différents modes d'entrée montrerait néanmoins un étirement du temps dans la réalisation des différentes étapes de l'entrée de l'âge adulte, c'est-à-dire un allongement de la jeunesse, et l'ordre même de ces étapes en serait consécutivement moins structuré.

Le test empirique de ces hypothèses est basé sur l'analyse des données de l'Enquête sociale européenne. Cette enquête qui se déroule tous les deux ans auprès d'échantillons nationaux représentatifs des populations résidentes, regroupe plus d'une vingtaine de pays en Europe¹⁰. Elle avait consacré l'un de ses modules (une cinquantaine de questions) précisément à la question des « âges de la vie » en 2006-2007 (troisième vague de l'enquête). Pour analyser ces données, une technique particulière, celle de l'analyse séquentielle ou méthode des appariements optimaux, sera utilisée afin de prendre en compte de manière effective l'ordonnement des étapes de l'entrée dans la vie d'adulte et l'espacement de ces étapes dans le temps.

⁸ Mayer, K.U. & U. Schoepflin, 1989, "The State and the life course", *Annual Review of Sociology*, 15, pp. 187-209.

⁹ Buchmann, M., 1989, *The script of life in modern society: entry into adulthood in a changing world*, Chicago, University of Chicago Press.

¹⁰ Cf. Jowell, R. & al., 2006, *Measuring attitudes cross-nationally : lessons from the European social survey*, Thousand Oaks, Sage ainsi que le site Internet de l'enquête: www.europeansocialsurvey.org et, pour sa version française, ess.sciencespo.com. Plus de détails sur ces données sont reportés dans la seconde partie de cette étude.

La seconde orientation de cette étude est la prise en compte de l'ensemble de la population pour étudier la question de l'entrée dans la parentalité. Généralement, les études se centrent uniquement sur les femmes. Les statistiques démographiques sont ainsi nombreuses pour quantifier l'âge moyen à la maternité alors que celles-ci n'existent pas pour la paternité. Cela s'explique de manière évidente par la différence de la durée de période féconde pour les hommes et pour les femmes. La notion de moyenne aurait moins de sens pour les hommes ; faudrait-il aussi attendre plus longtemps pour déterminer l'âge à la paternité (mais ces questions, quoique moins saillantes, se posent de manière également problématique pour les femmes)¹¹. L'exclusion des hommes s'explique également par la moindre pertinence de cette catégorie pour comprendre la dynamique de la fécondité en Europe. L'augmentation de l'âge à la première maternité pose d'évidents problèmes démographiques, sociaux et de santé publique¹². Cette augmentation réduit mécaniquement la durée de la période féconde, et, consécutivement, le nombre d'enfants possibles pour une femme ; de plus, le risque d'infertilité ou de complication médicale pour la mère comme pour l'enfant croît avec l'âge. Il ne faudrait pas pour autant oublier, parallèlement, le nombre significatif de maternités précoces encore existantes dans les différents pays européens. En France, le nombre des mères de moins de 16 ans a ainsi cru sur les deux dernières décennies¹³. Or ces maternités sont également porteuses de nombreuses difficultés. Plus prosaïquement, l'absence de données pour les pères tient en France à l'enregistrement différent des naissances légitimes et illégitimes par l'état civil. Jusqu'à la fin des années 1990, les éléments nécessaires au calcul d'un âge moyen n'étaient pas renseignés pour les hommes dans le cas de naissances hors mariage¹⁴. Pourtant l'âge des pères peut s'avérer déterminant puisqu'il a un impact sur les chances de reconnaissance de la paternité, sur les ressources disponibles pour l'éducation de l'enfant et enfin sur son développement psychoaffectif¹⁵. La comparaison des parcours maternels et paternels est également importante en termes d'étude genrée. Empiriquement, la question est celle de l'effectivité d'un rapprochement des parcours masculins et féminins en Europe.

Cette étude se propose donc de décrire et d'expliquer les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe, afin de mieux en comprendre une étape spécifique, celle de l'entrée dans la parentalité. Pour ce faire, cette étude précise dans une première partie le cadre conceptuel, en montrant les écueils sur lesquels buttent l'approche traditionnelle de la parentalité et en soulignant l'intérêt d'une approche globale du passage à l'âge adulte, qui permet de replacer l'entrée dans la parentalité dans son contexte. Dans une seconde partie, et en raison de leur originalité, les données de l'Enquête sociale européenne et les méthodes d'appariement optimal utilisées pour analyser les trajectoires individuelles comme des séquences seront présentées. La troisième et dernière partie présente les résultats de cette étude et leur discussion.

¹¹ 2004, « Fécondité en Europe », *Informations sociales*, Septembre.

¹² Bessin, M. & H. Levilain, 2005, *La parentalité tardive*, Dossiers d'études de la CNAF 67.

¹³ Kafé H. & N. Brouard, 2000, « Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis vingt ans? », *Populations et Sociétés*, 361.

¹⁴ Brouard, N., 1977, « Evolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle », *Population*, vol. 32, n°6, p.1123-1158 ; Bessin, M. & H. Levilain, *La parentalité tardive*, *op. cit.*

¹⁵ Lamb, M.E. (ed.), 2004, *The role of the Father in Child Development*, Hoboken, Wiley.

Cette première partie s'attache à décrire la perspective théorique déployée par cette étude pour comprendre la question de l'entrée dans la parentalité. Restituant d'abord les principaux acquis des connaissances dans ce domaine, nous précisons ensuite les manques identifiés dans cette approche et comment la prise en compte des trajectoires individuelles permet, au moins en partie, d'y remédier.

1 – L'approche traditionnelle de la parentalité

1.1 - La situation démographique en Europe depuis 1945

1.1.1 - Le baby-boom suivi d'une baisse de la fécondité

La fin de la Seconde Guerre Mondiale est une date charnière dans l'évolution de la démographie européenne. Le retour de la paix accompagné de tous les progrès technologiques et médicaux qui ont suivis, ont permis d'améliorer considérablement la vie des individus. Tous ces éléments ont contribué à une forte augmentation de la fécondité européenne. Le baby-boom est une « reprise inattendue de la fécondité après la Seconde Guerre mondiale »¹⁶. Il s'est observé dans les Etats du quart nord-ouest de l'Europe de manière la plus spectaculaire en comparaison avec le reste des pays européens. Dès 1945, on constate une reprise de la fécondité et ce n'est que dans les années 1970, à des dates variables selon les pays, que la tendance s'inverse.

Tous les pays européens ne connaissent pas un regain de fécondité identique. En France, c'est dès 1942, alors que le pays est encore occupé que s'observe une remontée particulièrement impressionnante du taux de fécondité qui atteindra son maximum en 1947 avec une moyenne de 3,02 enfants par femme. Le baby-boom caractérise surtout les pays qui avaient une faible natalité avant la Seconde Guerre mondiale.

Les femmes nées en 1930 qui ont eu leurs enfants au cœur du baby-boom, se différencient de leurs aînées. La proportion de femmes mariées augmente et s'accompagne d'une croissance du taux de fécondité. Rares sont les femmes qui ne marient pas et qui n'ont pas d'enfant durant cette période. Les femmes entrent plus tôt dans la vie féconde et les familles nombreuses augmentent. L'âge au mariage diminue ainsi que l'âge à la maternité, les intervalles proto et intergénésiques¹⁷ se réduisent. Ce regain de naissances s'explique par un « rattrapage du temps perdu » pendant la guerre, où de nombreux hommes étaient prisonniers et absents de leurs foyers. La libération s'accompagnant de conditions améliorées, les couples ont été plus enclins à faire des enfants.

Le baby-boom reste le phénomène d'augmentation de la natalité le plus soudain. Il a relancé de manière retentissante la fécondité en Europe dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, et aucun phénomène « n'a autant marqué l'histoire sociale et économique d'un si vaste ensemble humain »¹⁸. Sa fin est marquée par une baisse progressive de la natalité au début des années 1970. Différents éléments conjoncturels sont à prendre en compte pour expliquer ce renversement de tendance. Dans de nombreux pays de l'Ouest, de nouveaux comportements liés à la procréation font leur apparition : la nuptialité recule fortement, le divorce se libéralise, l'avortement est légalisé. En France par exemple, la loi autorisant la contraception est promulguée à l'Assemblée Nationale sous l'égide de

¹⁶ Monnier A., 2007, « Le baby-boom : suite et fin », *Population et Sociétés*, n°431.

¹⁷ L'intervalle proto-génésiq est la durée qui sépare le mariage et la naissance du premier enfant au sein d'un couple. L'intervalle intergénésiq est celle qui sépare la naissance d'un enfant de la naissance précédente.

¹⁸ Lévy M.L., 1996, « Les cinquante ans du baby-boom », *Population et Sociétés*, n°311.

Lucien Neuwirth en 1967, et est suivie huit ans plus tard par celle, défendue par Simone Weil, légalisant l'avortement. Malgré de vives réticences, les femmes disposent désormais d'une plus grande maîtrise de leur vie féconde.

Ces réformes essentielles du droit des femmes coïncident peu ou prou avec leur arrivée massive sur le marché du travail salarié. Les femmes sont alors plus nombreuses à se consacrer à leur vie professionnelle. Elles sont beaucoup plus libres et indépendantes et cela a un effet direct sur l'âge à la première maternité qui recule partout en Europe et, logiquement par une baisse du nombre d'enfants par femme. Le contexte économique défavorable qui touche le continent à cette époque joue également un rôle essentiel dans la modification profonde du cadre familial, en encourageant notamment la poursuite d'études face à l'augmentation du chômage.

1.1.2 - Les nouveaux comportements familiaux

Durant les années 1990, l'Europe a vécu des changements dans les comportements familiaux. Ces modifications avaient déjà été amorcées auparavant mais cette décennie les a confirmés. Ces mutations touchent essentiellement et de manière radicale la nuptialité, les divorces et les naissances hors mariage. Cela s'observe d'abord en Europe de l'Ouest mais, après la chute du mur de Berlin, les pays de l'ex bloc soviétique, connaissent, de manière sans doute plus progressive et différenciée, les mêmes évolutions. Là où le divorce était une pratique assez courante, le nombre de mariages a fortement décliné, celui des naissances hors mariage a progressivement augmenté, les deux phénomènes s'accompagnant d'un recul du taux de fécondité des femmes. Ces évolutions sont nettement marquées à partir de 1990 à l'Est, les pays de l'Ouest les ayant devancés au cours des deux décennies précédentes.

On peut ici aussi faire une distinction entre les différentes régions d'Europe¹⁹. On observe une baisse considérable de la primo nuptialité féminine entre 1990 et 2000, surtout en Europe de l'Est où elle passe de 90,2 % en 1990 à 56,4 % en 2000. En Europe de l'Ouest, à l'exception des pays scandinaves pour lesquels elle augmente légèrement (de 2 points), la primo nuptialité féminine diminue également, et de manière plus importante encore en Europe du sud. En 2000, on constate un renversement de situation puisque la primo nuptialité féminine est désormais plus forte à l'Ouest qu'à l'Est.

Concernant les naissances hors mariage, c'est aussi en Europe de l'Est que l'on remarque l'évolution la plus grande. En Europe méridionale, où le nombre de naissance hors mariage est le plus faible, l'augmentation n'est que de 5 points. Ces pays restent encore fortement marqués par la tradition catholique, qui n'envisage la procréation qu'au sein du mariage. La hausse est relativement moins importante en Europe septentrionale, dans la mesure où en 1990, les naissances hors mariage représentaient déjà 39,2 % de l'ensemble des naissances. En 2000, la proportion s'élève à 47,2 %, la plus importante de toutes les régions européennes.

La comparaison européenne de l'évolution du divorce entre 1990 et 2000 montre une tendance inversée. En Europe de l'Est, l'indice conjoncturel de divortialité n'augmente que de 3,6 points, comparé à une hausse de 7,3 points en Europe de l'Ouest. En 1990, les deux régions ont le même indice. En 2000, la divortialité devient plus fréquente en Europe de l'Ouest (35,9 divorces pour 100 mariages contre 32,6 à l'Est). Même si elle reste faible dans les pays du sud (avec un taux de 17,7 %, le plus faible de toutes les régions d'Europe), on constate néanmoins une certaine libéralisation du divorce au cours de la dernière décennie, et ce, malgré l'influence de la tradition catholique.

¹⁹ Monnier A., 2006, *Démographie contemporaine de l'Europe*, Paris, Armand Colin.

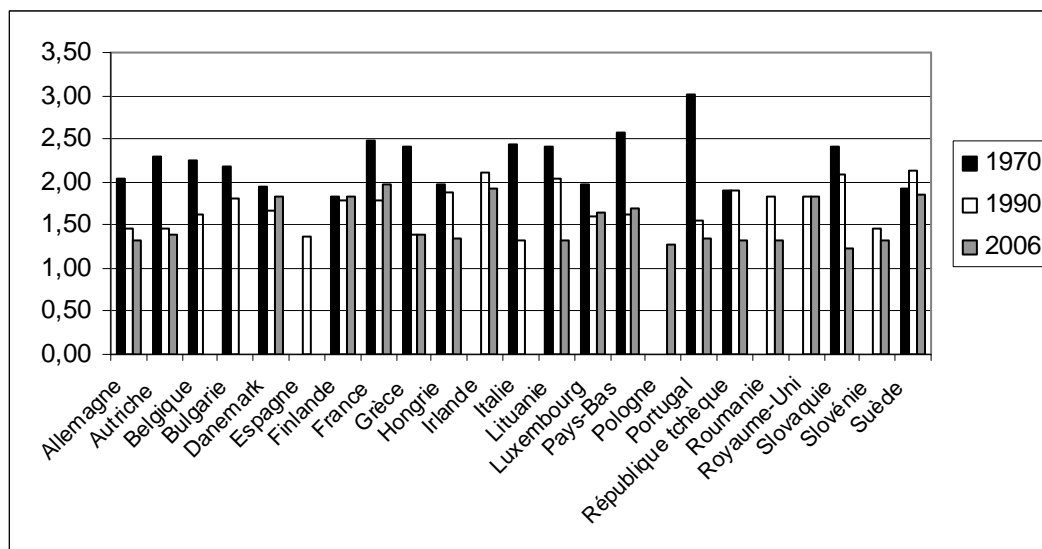
Les nouveaux comportements familiaux se sont donc répandus dans les années 1990 à travers le continent européen. L'effondrement du bloc soviétique a eu beaucoup d'impact sur la vie familiale des européens de l'Est, tandis qu'à l'Ouest, les tendances récentes confirment des changements amorcés dès le début des années 1970. L'affaiblissement de l'institution matrimoniale, caractérisée par le déclin du mariage comme forme d'union, par l'augmentation des naissances hors mariage et par la libéralisation du divorce, ont nécessairement modifié en profondeur les modes d'entrée dans la parentalité.

1.2 - Natalité, âge moyen à la maternité, âge au premier enfant : un panorama européen

1.2.1 - L'indice conjoncturel de fécondité

L'indice conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme durant sa vie féconde, généralement entre 15 et 49 ans, si elle connaissait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés l'année considérée. En 2006, le nombre moyen d'enfants par femme varie entre 1,2 et 2,0 au sein de l'Europe. La France se distingue de ses homologues européens en ayant l'indice conjoncturel de fécondité le plus fort.

Graphique 1 : Indice conjoncturel de fécondité des pays européens

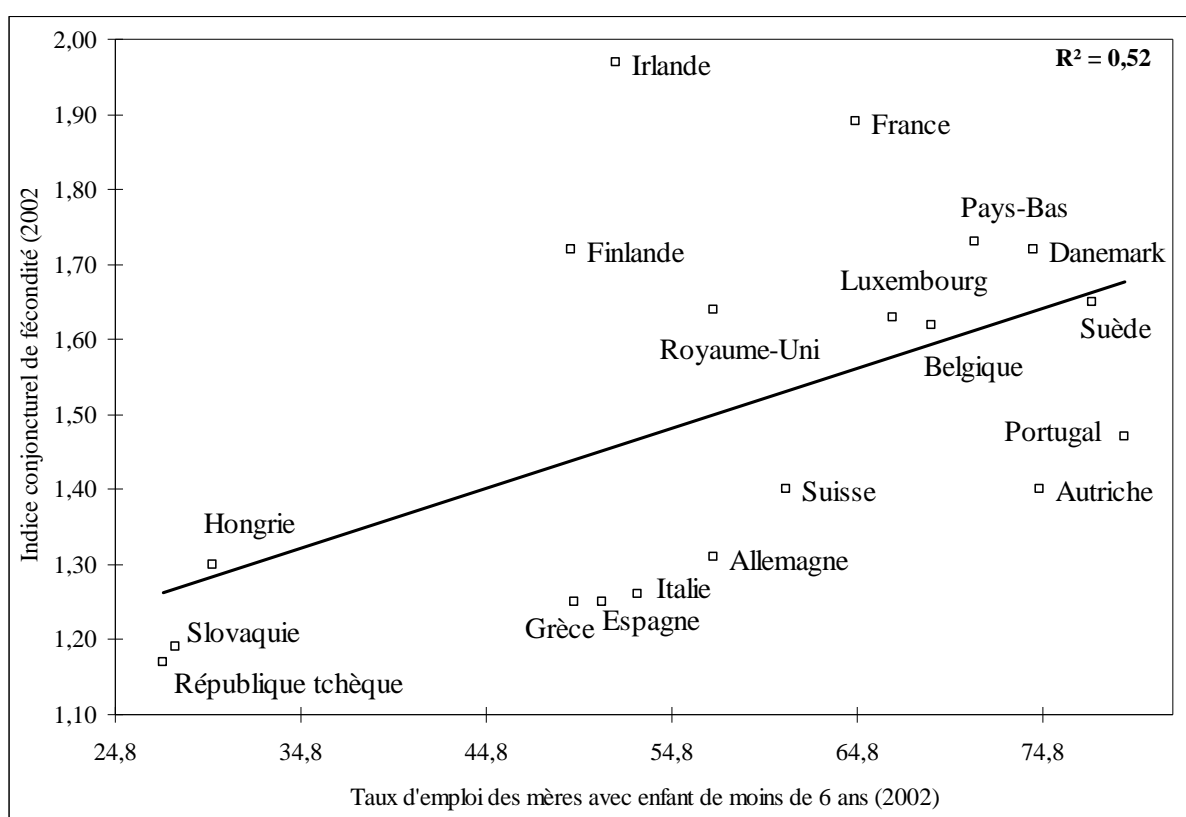


Source : Eurostat

Dans un premier temps, on constate que pour tous les pays excepté la Suède, les valeurs de 1970 sont supérieures à celles de 1990 ou de 2006. Entre 1970 et 1990, ce sont l'Espagne et le Portugal qui enregistrent les chutes les plus importantes de leur indice de fécondité (-1,5). A l'inverse, ce sont les pays de l'Est pour lesquels la baisse est la moins prononcée entre ces deux dates. Ensuite, de 1990 à 2006, la Slovaquie, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie voient leur nombre d'enfant par femme diminuer fortement, de près d'un enfant par femme.

L'indice conjoncturel de fécondité peut aussi être croisé avec d'autres indicateurs, représentant autant d'explications potentielles du phénomène observé. On remarque paradoxalement que les pays où le taux d'emploi des mères avec un enfant de moins de 6 ans est le plus élevé sont aussi ceux où les femmes ont le plus d'enfants²⁰. De même, le nombre d'enfants par femme est positivement corrélé aux dépenses sociales par habitant.

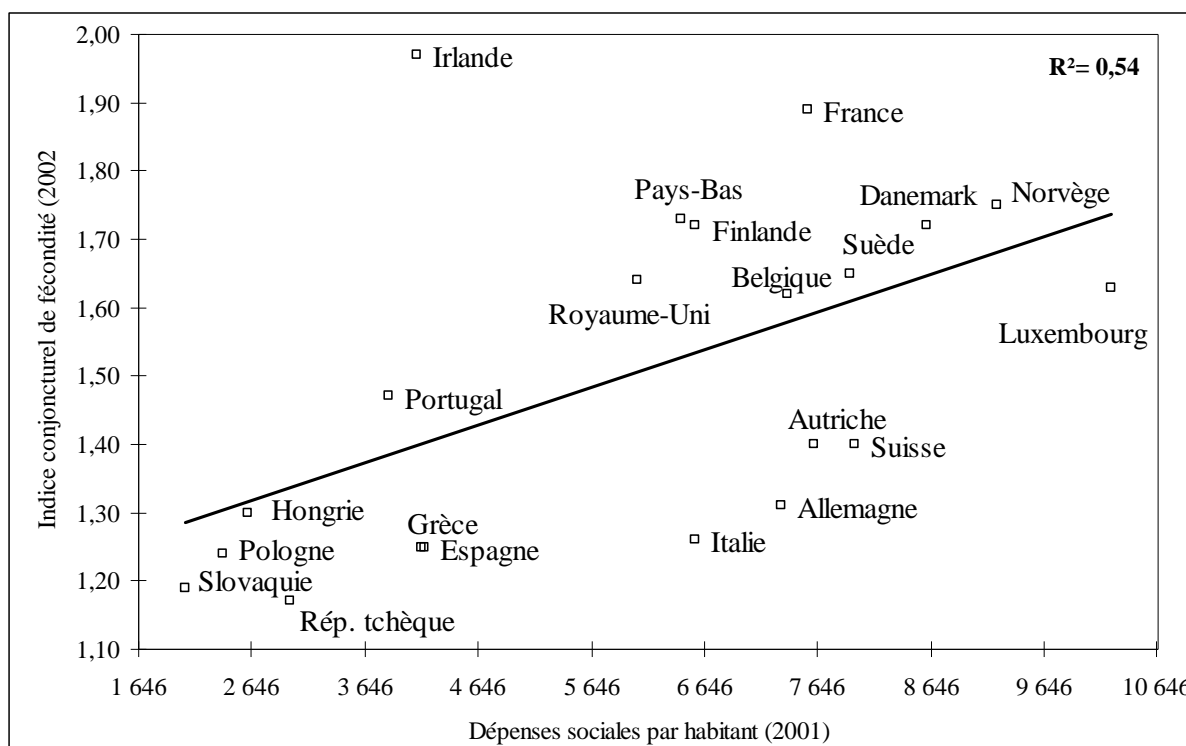
Graphique 2 – Indice conjoncturel de fécondité des pays européens selon le taux d'emploi des mères avec un enfant de moins de six ans



Source - Office fédéral de la statistique (OFS) – Eurostat – DESTATIS - Conseil de l'Europe

²⁰ Thévenon, O., 2008, « Les politiques familiales des pays développés : des modèles contrastés », *Population et sociétés*, n°448

Graphique 3 - Indice conjoncturel de fécondité des pays européens selon les dépenses sociales par habitant (en euros)



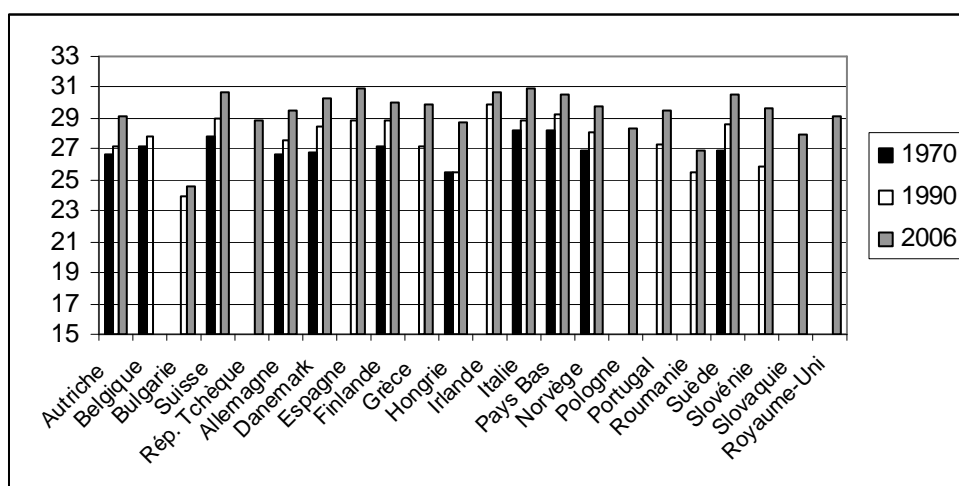
Source - Office fédéral de la statistique (OFS) – Eurostat – DESTATIS - Conseil de l'Europe

Si l'indice conjoncturel de fécondité révèle des différences intéressantes entre pays européens, qui peuvent en partie être imputées aux facteurs institutionnels, cet indicateur, qui porte (même fictivement) sur la totalité de la vie féconde des femmes ne convient pas pour étudier l'entrée dans la parentalité. Il en est de même de l'âge moyen à la maternité. Cette information peut néanmoins apporter des éléments qui permettent de mieux saisir le contexte démographique en Europe.

1.2.2 - L'âge moyen à la maternité

L'âge moyen à la maternité se calcule à partir des différents âges auxquels les femmes ont eu chacun de leurs enfants. En faisant une comparaison européenne, on observe des différences d'âges moyens à la maternité entre les pays. En 2006, l'âge moyen à la maternité varie de 24,6 ans à 31,3 ans.

Graphique 4 : Age moyen des femmes à la maternité en Europe



Source - Eurostat (pour l'Italie, les données sont de 2005 et non 2006)

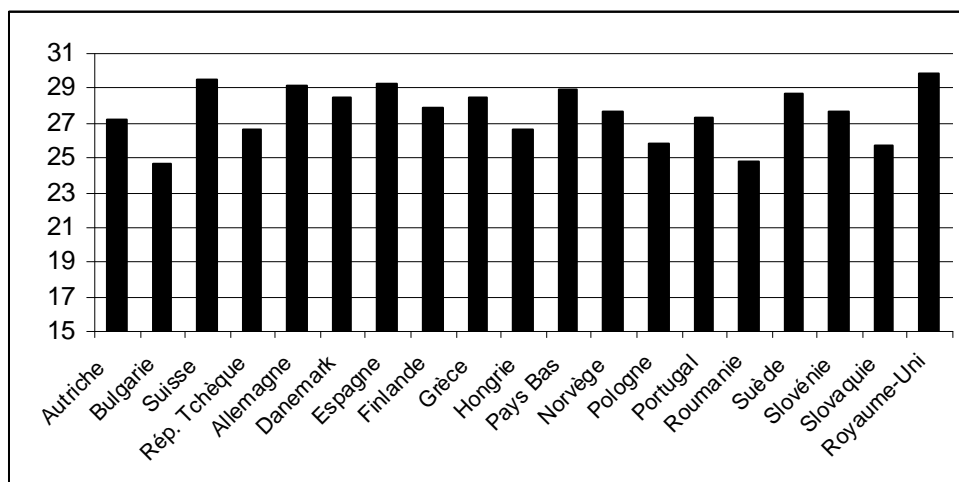
Ce graphique nous renseigne sur les disparités européennes en termes de maternité. Il est clair qu'il persiste des différences entre les régions d'Europe. C'est en Slovaquie, Lituanie, Lettonie et Bulgarie que l'âge moyen des femmes à la maternité est le plus faible, et c'est en Suède, Espagne, Irlande, Suisse et aux Pays-Bas qu'il est le plus élevé.

En croisant l'âge moyen à la maternité avec des indicateurs socio-économiques, certaines tendances se dégagent. On s'aperçoit, par exemple, que plus le taux de chômage des 15-24 ans est bas (moins de 11%), plus l'âge moyen à la maternité est élevé (entre 27,7 et 28,7 ans). C'est le cas pour la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark et l'Irlande. On peut penser que dans ces pays les jeunes font des études longues avant d'entrer sur le marché du travail, qu'ils privilégient à ces âges leur carrière professionnelle (en devenir). La venue des enfants est alors plus tardive. On constate aussi que les femmes ont en moyenne leurs enfants plus jeunes lorsque le taux d'emploi des mères avec un enfant de moins de 6 ans est bien plus faible. Cette observation se vérifie dans les pays de l'Est comme la Hongrie, la République Tchèque et la Slovaquie. A l'Est, les systèmes de gardes d'enfants sont moins développés et peu de mères en bénéficient. A l'inverse, pour les pays où le taux d'emploi des mères d'enfants en bas âge est le plus fort, l'âge à la maternité est plus élevé.

1.2.3 - L'âge au premier enfant

Contrairement aux deux indicateurs précédents, l'âge au premier enfant s'adapte parfaitement à notre étude. Le graphique suivant donne un aperçu des différences nationales de l'âge au premier enfant en 2005. Les âges s'étendent de 24,7 ans pour la Bulgarie à 29,8 ans pour le Royaume-Uni.

Graphique 5 : Age des femmes au premier enfant en Europe en 2005



Source - Eurostat

On remarque facilement que les pays qui enregistrent les âges les plus jeunes au premier enfant se situent tous en Europe de l'Est, ce qui les oppose au reste de l'Europe. La Slovaquie se distingue cependant de ses voisins par un âge moyen au premier enfant de 27,7 ans chez les femmes. A l'Ouest, il n'y a pas de réelle homogénéité en fonction des régions, excepté pour les pays scandinaves. En termes d'âge à la première maternité, la France se rapproche des pays nordiques en se situant dans cet intervalle.

Cette évaluation européenne de l'âge à la première maternité nous informe sur les différences qui existent au sein du continent. La plus évidente est celle qui sépare l'Est de l'Ouest sur l'âge auquel on devient parent. Par ailleurs, le recul de l'âge au premier enfant dans les pays de l'Ouest met en évidence que les trajectoires qui entourent le fait de devenir parent ont changé.

1.3 - Les limites des indicateurs d'âge

En s'intéressant à l'entrée dans la parentalité observée dans différents pays d'Europe, l'arrivée du premier enfant au sein du foyer devrait être le point central de notre étude. Cependant nous avons déjà pu constater qu'il est difficile de se focaliser seulement sur la première naissance pour pouvoir appréhender la complexité du phénomène observé. Mais surtout, les indicateurs d'âge présentent un certain nombre de limites, qui nous ont conduits à élargir notre objet d'étude.

1.3.1 - Absence de données pour les hommes

Tout d'abord, nous souhaitons étudier les données pour les hommes au même titre que celles pour les femmes. Malgré nos efforts, il est facile de se rendre compte qu'il n'existe quasiment aucune données sur l'âge à la première paternité, l'âge moyen des hommes à la paternité, le nombre moyen d'enfants par homme. Les observations se concentrent sur les femmes. Ce premier constat de manque flagrant de données quantitatives autour de l'âge d'entrée en parentalité pour les hommes s'annonçait comme un frein à la construction cohérente de notre étude.

1.3.2 - Des indicateurs inadaptés ou peu comparables

Bien que l'âge moyen des femmes à la maternité fournisse des données intéressantes, le peu de variance entre tous les pays européens, notamment au sein de l'Europe de l'Ouest présageait d'une difficulté à rendre compte de variations faibles et desquelles ne semble se dégager aucune logique connue. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà souligné, l'âge moyen à la maternité s'éloigne de notre objet d'étude puisqu'il ne traite pas spécifiquement de l'entrée dans la parentalité.

L'âge moyen au premier enfant pour les membres d'un couple est l'information majeure. Malheureusement, les données concernant cet indicateur ne sont pas toujours fiables. En France, le problème principal est que l'enregistrement des naissances à l'état civil se fait par rapport au rang de l'enfant dans l'union et non par rapport au rang biologique. Ils conduisent à considérer comme première naissance du couple les naissances au sein d'une nouvelle union, alors que chacun peut avoir eu des enfants d'une précédente union. Cela crée donc une surestimation de l'âge des parents au premier enfant²¹. C'est également le cas en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse et au Royaume-Uni²². En 1989, le bulletin d'enregistrement des naissances a été modifié et les naissances sont alors classées selon l'âge de la mère et le rang de l'enfant, concernant tous les enfants qu'une femme a au cours de sa vie féconde. Cependant, les premiers résultats de cette innovation ne seront visibles que vers 2020²³. Les comparaisons européennes des âges au premier enfant restent difficiles à mettre en place dans ces conditions.

Alors que cet indicateur était particulièrement adapté à notre étude, il est préférable, au regard des problèmes de qualité des données pour certains pays européens, de ne pas se baser exclusivement sur lui. De plus, la plupart du temps, la naissance d'un premier enfant est une étape supplémentaire dans la vie d'adulte, souvent consécutive à d'autres. Dans cette optique, nous avons décidé de mettre en relation l'arrivée du premier enfant avec les événements professionnels et matrimoniaux qui la précèdent généralement.

1.3.3 - Des différences faibles entre les pays européens

Par ailleurs, les différences d'âge moyen au premier enfant entre les pays européens sont relativement faibles et ne présentent pas de clivage connu hormis la distinction Est/Ouest, qui peut renvoyer aux similitudes historiques, politiques et économiques des pays de l'Est anciennement communistes.

Ronald Inglehart²⁴ utilise deux dimensions organisant l'ensemble des valeurs qui selon lui traitent les principaux domaines de l'activité humaine. La première dimension, opposant valeurs traditionnelles aux valeurs séculières et/ou rationnelles s'intéresse au contraste qui existe entre les sociétés où la religion est très importante et celles où elle ne l'est pas. Celle-ci se croise avec la seconde, « valeurs de survie / valeurs d'expression et de développement personnel » qui différencie les pays où les valeurs sont davantage de l'ordre de la « survie » de ceux pour qui des valeurs comme la protection de l'environnement ou bien la tolérance sont mises en avant. C'est alors qu'on remarque que les pays de l'Est se regroupent : ils se situent légèrement au dessus de la moitié sur l'échelle de la religion et très près du maximum sur l'échelle des valeurs, côté survie. Ces variables, le degré de religion et les valeurs de « survie » sont donc communes aux pays de l'Est. Cela expliquerait, entre autres, pourquoi on peut observer des âges à la maternité relativement proches entre ces pays, mais aussi des coïncidences pour tout ce qui touche à la parentalité.

²¹ Prioux, F., 2005, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, vol. 60, n°4, p.443-487

²² 2005, *Evolution démographique récente en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe.

²³ Prioux F., 1994, « La naissance du premier enfant », *Population & Sociétés*, n°287.

²⁴ Inglehart R., Welzel C., 2005, *Modernization, Cultural Change and Democracy: The Human Development Sequence*, Cambridge University Press.

De leur côté, les pays de l'Ouest sont plus dispersés, même si l'on peut noter une tendance à se rapprocher plus vers le maximum des valeurs de l'expression personnelle et un faible attachement aux valeurs liées à la religion. Cependant, la théorie de R. Inglehart ne permet pas entièrement de rendre compte des disparités qui caractérisent ces pays occidentaux. La typologie d'Esping-Andersen²⁵ met justement en évidence les différentes formes d'Etat providence (libéral, social-démocrate et conservateur) en Europe de l'Ouest, auxquelles s'ajoute un modèle familialiste caractéristique de l'Europe du Sud. Mais les faibles variations d'âge au premier enfant ne rappellent aucunement cette typologie classique. En revanche, une approche globale réinsérant l'entrée dans la parentalité dans la trajectoire de passage à l'âge adulte semble capable de révéler des différences européennes cohérentes avec les différents modèles d'Etat providence.

2 - Une approche globale : l'inscription de la parentalité dans les trajectoires de passage à l'âge adulte

Dire que l'entrée dans la parentalité doit être comprise dans son contexte plus global, c'est finalement affirmer l'importance des trajectoires individuelles, l'histoire de l'individu étant en elle-même porteuse de ses prédispositions futures. De ce point de vue, questionner l'entrée dans la parentalité et plus généralement dans l'âge adulte revient à poser la question de la jeunesse, comprise ici dans son caractère processuel.

2.1 - Comment définir la jeunesse ?

2.1.1 - Une simple question d'âge ?

La sociologie de la jeunesse se heurte d'abord à la définition de son objet. Considérer la jeunesse comme une période de la vie située entre l'enfance et l'âge adulte²⁶ semble *a priori* évidente. Pourtant, cette simple définition pose déjà des questions. L'adolescence fait-elle partie de la jeunesse ? Où doit-on définir la jeunesse de manière plus restreinte comme la transition entre l'adolescence et l'âge adulte ? Les périodes de la vie, telles que nous les décrivons aujourd'hui, reflètent la production historique des âges. Si la jeunesse devient une catégorie d'âge à part entière dès le 18^e siècle, ce n'est qu'au 19^e que l'enfance est reconnue comme un temps spécifique, puis au 20^e que se pose la question de l'adolescence²⁷. Le vocabulaire actuel montre une complexification supplémentaire en introduisant une distinction récente entre « jeunes » et « jeunes adultes²⁸. » Dans ces conditions, comment délimiter les bornes de la jeunesse ? Comment passe-t-on de l'adolescence à la jeunesse, puis de la jeunesse à l'âge adulte ? Est-ce seulement une question d'âge ? L'âge, qui revêt un caractère objectivant, est communément utilisé pour désigner aujourd'hui les 18-25 ans comme les jeunes d'une société. Mais à quoi correspondent ces bornes ? En France, 18 ans correspond aux majorités civique et pénale, mais d'autres âges pourraient également servir de borne inférieure : la majorité sexuelle est fixée à 15 ans, 16 ans est l'âge minimum de scolarité obligatoire, ou encore pour la sécurité sociale, l'enfant est considéré à charge jusqu'à ses 20 ans. Concernant la borne supérieure, 25 ans est, par exemple, l'âge minimum ouvrant droit au RMI. Face à cette pluralité d'âges légaux et réglementaires²⁹, ce critère s'avère finalement peu opérationnel pour définir la jeunesse, essentiellement parce que la jeunesse n'est pas seulement une question d'âge, au sens biologique.

²⁵ Esping-Andersen G., 1999, *Les trois mondes de l'Etat providence. Essai sur le capitalisme moderne*, PUF, Paris.

²⁶ Baudelot, C. 1988, "La jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description", *Revue économique*, vol. 39, n°1, p. 189-224.

²⁷ Attias-Donfut, C., 1991, *Génération et âges de la vie*. Paris, PUF.

²⁸ European Group for Integrated Social Research, E., 2001, "Misleading trajectories : transition dilemmas of young adults in Europe", *Journal of Youth Studies*, vol. 4, n°1, p. 101-118.

²⁹ Labadie, F., 2001, "L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans", *Recherches et prévisions*, n°65, p. 19-29.

Comme le montre la production historique des âges de la vie, l'âge est construit socialement, c'est « une donnée biologique socialement manipulée et manipulable³⁰. » Au niveau individuel, âge biologique et âge social ne correspondent pas forcément. Laurent Thévenot s'interroge : « qui dira qu'un ouvrier de 21 ans, travaillant depuis quatre ans, est plus jeune qu'un étudiant de 23 ans terminant sa maîtrise de psychologie et employé comme pion dans un lycée ?³¹ » On serait effectivement tenté de considérer qu'un jeune actif, indépendant financièrement de ses parents, est plus proche de l'âge adulte qu'un jeune étudiant, quelle que soit leur différence d'âge biologique. C'est donc le degré d'indépendance, bien plus que l'âge, qui compte dans la définition de la jeunesse et de l'âge adulte.

2.1.2 - Un nouvel âge de la vie ?

Avec la massification scolaire de l'enseignement secondaire, puis supérieur, cette période de jeunesse s'est généralisée. Le débat sociologique s'est alors articulé autour de la question d'un nouvel âge de la vie, désigné par les termes de « post-adolescence » par Olivier Galland³² ou d'« *emerging adulthood* » par Jeffrey Arnett³³. Ce nouvel âge se caractérise par l'insouciance, la liberté, dans la mesure où l'indépendance progressive expérimentée par les jeunes n'est pas encore associée aux responsabilités de l'âge adulte. Même la conception de l'adolescence chez Pierre Bourdieu, comme période d'apesanteur sociale, comme « existence séparée qui met *hors jeu socialement*³⁴ » n'est pas si éloignée. Mais la thèse d'un nouvel âge de la vie doit être nuancée en raison des inégalités sociales d'accès à la jeunesse.

Cette période d'expérimentation n'est pas vécue dans tous les milieux sociaux. Quand Bourdieu affirme que « la jeunesse n'est qu'un mot », c'est pour dénoncer l'oubli des différences de classe. Il est au minimum nécessaire, selon lui, de distinguer deux jeunesses, entre actifs et étudiants du même âge, c'est-à-dire entre enfants des classes populaires et enfants des classes supérieures³⁵. En mettant en évidence les inégalités croissantes entre trois cohortes britanniques, Bynner nuance la proposition d'Arnett en considérant l'« *emerging adulthood* » comme l'un des traits, certes important mais non suffisant, de la jeunesse actuelle³⁶. Si cette période est de plus en plus expérimentée par les jeunes d'aujourd'hui, elle ne revêt pas forcément la même signification pour tous. La définition de ce nouvel âge comme période d'expérimentation, d'indépendance et de liberté caractérise bien davantage ce que vivent les jeunes des catégories favorisées pendant leurs années étudiantes, que les jeunes peu diplômés qui rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail³⁷. De plus, la jeunesse ainsi définie ne rend pas compte des situations vécues dans certains pays industrialisés, particulièrement en Europe du sud³⁸.

³⁰ Bourdieu, P., 1984, « La jeunesse n'est qu'un mot », *Questions de sociologie*, Paris, Editions de minuit, p. 143-154, p. 145

³¹ Thévenot, L., 1979, "Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 26, n°1, p. 3-18, p. 16

³² Galland, O., 1990, "Un nouvel âge de la vie", *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, p. 529-551 ; Galland, O., 2001, "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, p. 611-640.

³³ Arnett, J. J., 2000, "Emerging adulthood. A theory of development from the late teens through the twenties", *American Psychologist*, vol. 55, n°5, p. 469-480.

³⁴ Bourdieu, P., *op. cit.*, p. 146

³⁵ *ibid.*

³⁶ Bynner, J., 2005, "Rethinking the youth phase of the life-course : the case for emerging adulthood ?" *Journal of Youth Studies*, vol. 8, n°4, p. 367-384.

³⁷ Baudelot, C., R. Establet, 2000, *Avoir trente ans. 1968-1998*. Paris, Seuil. ; Galland, O., 2000, "Une polarisation de la jeunesse française", *Revue de l'OFCE*, vol. 72, n°1, p. 221-228.

³⁸ Cicchelli, V., 2001, "Les jeunes adultes comme objet théorique", *Recherches et prévisions*, n°65, p. 5-18.

Olivier Galland définit la post-adolescence comme « une nouvelle forme d'indépendance qui autorise à se dégager de la tutelle familiale sans rentrer immédiatement dans un nouveau cadre contraignant qui fixerait immédiatement la trajectoire et le mode de vie à venir³⁹. » Cependant, si les jeunes peuvent en partie se « dégager » de la dépendance familiale, ils ne peuvent totalement s'y soustraire en l'absence des moyens économiques nécessaires. Il serait donc plus juste de parler de la jeunesse comme d'une nouvelle forme d'autonomie, ou pour reprendre la définition de François de Singly, comme d'une classe d'âge caractérisée par la dissociation entre autonomie et indépendance⁴⁰. Il est ainsi possible d'être autonome sans être totalement indépendant, c'est-à-dire par exemple, en travaillant mais en vivant toujours au domicile parental ou en poursuivant des études supérieures financées par ses parents. Cette définition de la jeunesse a l'avantage de s'appliquer à la diversité des situations vécues par les jeunes, dans les différentes catégories sociales, comme dans les différents pays industrialisés.

2.2 - Seuils, transitions et trajectoires

2.2.1 - Les seuils marquant le passage à l'âge adulte

Cinq seuils sont traditionnellement retenus pour décrire le passage à l'âge adulte : la fin de la scolarité, l'entrée sur le marché du travail, le départ du domicile parental, le mariage et le premier enfant⁴¹. Comparée à d'autres âges de la vie, la jeunesse apparaît « démographiquement dense⁴² », dans le sens où elle concentre de nombreux événements démographiques marquants. Dans l'esprit de Modell et de ses collègues, l'identification de ces seuils ne signifie pas que tous les individus doivent passer par chacune de ces étapes, ni que ces seuils soient irréversibles. Selon les auteurs, selon les données dont ils disposent, le nombre de seuils retenus peut varier. D'autres travaux pionniers reposent, par exemple, sur quatre de ces cinq seuils, la décohabitation n'étant pas prise en compte⁴³.

La réversibilité des seuils est une question importante, même si elle est rarement abordée dans les travaux à cause du manque de données ou de la complexité supplémentaire qu'elle introduit dans l'analyse des trajectoires⁴⁴. Surtout que des changements relativement récents, tels que la massification scolaire, la montée du chômage, la libéralisation du divorce ont pu l'accroître. On peut reprendre des études supérieures après plusieurs années de vie professionnelle, on peut se retrouver au chômage après un premier emploi, on peut retourner vivre chez ses parents suite à une période d'indépendance résidentielle⁴⁵, on peut divorcer après quelques années de mariage⁴⁶. Finalement, la naissance du premier enfant reste le seul seuil irréversible. Des résultats récents sur le lien entre trajectoire professionnelle et trajectoire familiale suggèrent que la parentalité occupe une place particulière dans le passage à l'âge adulte. A la fin des années 1990, Olivier Galland observe un rapprochement temporel des événements professionnels et familiaux dans les trajectoires individuelles, à l'exception de la première naissance⁴⁷. De même, l'activité professionnelle semble de

³⁹ Galland, O. "Un nouvel âge de la vie", *op. cit.*, p. 549

⁴⁰ de Singly, F., 2000, "Penser autrement la jeunesse", *Lien social et Politiques*, vol. 43, p. 9-21.

⁴¹ Modell, J., F. F. Furstenberg, et al., 1976, "Social change and transitions to adulthood in historical perspective", *Journal of Family History*, vol. 1, n°1, p. 7-32.

⁴² Rindfuss, R. R., 1991, "The young adult years : diversity, structural change and fertility", *Demography*, vol. 28, n°4, p. 493-512.

⁴³ Hogan, D. P., 1978, "The variable order of events in the life course", *American Sociological Review*, vol. 43, n° 4, p. 573-586. ; Marini, M. M., 1984, "The order of events in the transition to adulthood", *Sociology of Education*, vol. 57, n°2, p. 63-84. ; Hogan, D. P., N. M. Astone, 1986, "The transition to adulthood", *Annual Review of Sociology*, vol. 12, p. 109-130.

⁴⁴ Une exception néanmoins : Aassve, A., F. C. Billari, et al., 2007, "Strings of adulthood: A sequence analysis of young British women's work-family trajectories", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 369-388.

⁴⁵ En France, un premier départ de chez ses parents sur cinq est provisoire. Voir : Villeneuve-Gokalp, C., 2000, "Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents", *Economie et statistique*, n°337-338, p. 61-80.

⁴⁶ En France, le taux de divorce augmente fortement les premières années de mariage atteignant son maximum à 4 ans de mariage (source : Insee, bilan démographique, 2005).

⁴⁷ Galland, O., 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 13-36.

moins en moins un préalable nécessaire à la mise en couple, mais garde toute son importance pour l'arrivée du premier enfant⁴⁸.

Plus de trente ans après la proposition de Modell et al. (1976), certains seuils peuvent être contestés en raison de leur caractère normatif. Il en est ainsi du mariage quand d'autres formes de vie en couple se développent. Mais il est même envisageable d'aller plus loin en s'interrogeant sur le bien-fondé d'une conception faisant de la vie en couple ou de la parentalité des seuils de passage à l'âge adulte. Si Modell et ses collègues soulignent eux-mêmes que ces cinq étapes ne sont pas forcément vécues par tous les individus, ils qualifient néanmoins leur accumulation comme un degré croissant d'indépendance et d'accès à l'âge adulte. Qu'en est-il alors des femmes au foyer qui n'ont jamais travaillé, de ceux qui n'ont jamais vécu en couple, de ceux qui n'ont jamais eu d'enfant ? Sont-ils un peu moins adultes que les autres ? Cette représentation de l'indépendance a encore cours aujourd'hui. Olivier Galland en donne trois attributs : « un emploi stable, un logement à sa charge et le début d'une vie commune en couple⁴⁹. » La dimension matrimoniale ne semble pourtant pas nécessaire pour définir l'indépendance, qui peut parfaitement se limiter aux versants économique et résidentiel⁵⁰. Si les événements familiaux restent aujourd'hui encore considérés par les chercheurs comme des seuils marquant le passage à l'âge adulte – position que nous adoptons également dans cette recherche –, c'est parce que ces marqueurs traditionnels sont toujours présents dans le discours des individus sur cette période de la vie.⁵¹ Cela ne signifie pas que les individus mobilisent toutes ces étapes pour se définir personnellement comme adulte. A partir d'entretiens répétés avec des jeunes de 17 à 23 ans sur leur sentiment d'être adulte, Claire Bidart met en évidence deux facteurs essentiels. Il faut certes avoir franchi des seuils « objectifs », professionnels, résidentiels ou familiaux, mais il faut aussi subjectivement se sentir prêt ou en avoir envie.⁵² Cela signifie simplement que la vie en couple et le premier enfant restent associés à l'âge adulte dans les représentations collectives. C'est ce qui ressort d'enquêtes ou de sondages d'opinion⁵³.

2.2.2 - La jeunesse comme processus

A l'aide de ces marqueurs, il est possible d'étudier le rythme et la durée des transitions entre deux états : entre la scolarité et l'emploi, entre le domicile parental et le premier logement indépendant, entre la vie célibataire et la vie en couple. Ces transitions se cumulent, tout au long de la jeunesse, pour former une trajectoire. L'approche, par les transitions et les trajectoires, devient ainsi dynamique et correspond bien à la conception de la jeunesse comme un processus⁵⁴. Outre la définition des marqueurs, la littérature sur les parcours de vie s'organise autour des questions du *timing* des transitions et de l'ordre des séquences⁵⁵.

⁴⁸ Winkler-Dworak, M., L. Toulemon, 2007, "Gender differences in the transition to adulthood in France: Is there convergence over the recent period?" *European Journal of Population*, vol. 23, n° p. 273-314.

⁴⁹ Galland, O. « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *op. cit.* Cette conception, qui est au minimum datée, pour ne pas dire normative, s'explique certainement par l'attachement que montre Olivier Galland à la question de l'intégration sociale, au sens durkheimien, et dont la famille est une instance primordiale.

⁵⁰ de Singly, F., *op. cit.*

⁵¹ Shanahan, M. J., E. J. Porfeli, et al., 2005, "Subjective age identity and the transition to adulthood. When do adolescent become adults?" *On the frontier of adulthood : Theory, research, and public policy*. R. A. Settersten, F. F. Furstenberg, R. G. Rumbaut. Chicago, University of Chicago Press, p. 225-255.

⁵² Bidart, C., 2005, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n°54, p. 51-63.

⁵³ Galland, O. « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *op. cit.*

⁵⁴ Hogan, D.P., Astone, N.M., *op. cit.* ; Baudelot, C., *op. cit.*

⁵⁵ George, L. K., 1993, "Sociological perspectives on life transitions", *Annual Review of Sociology*, vol. 19, p. 353-373.

Le constat général est celui de l'allongement de la jeunesse, et ce dans tous les pays occidentaux. Si l'âge à la dernière étape, généralement la naissance du premier enfant⁵⁶, révèle peu de différences au niveau européen, comme nous venons de le montrer dans la partie précédente, des différences nationales apparaissent en revanche lorsque l'on s'intéresse au rythme et aux modalités des transitions⁵⁷. L'évolution du registre lexical mobilisé par les chercheurs suit ces transformations, mais reflète aussi la façon dont ces changements sont théorisés. Perçu au début comme provisoire et lié à la forte augmentation du chômage, l'allongement de la jeunesse est d'abord théorisé en termes de transitions et de difficultés d'accès à l'emploi. Dans les années 1980, le succès des théories structuralistes en sciences humaines et sociales amène les chercheurs à s'intéresser moins aux transitions qu'aux trajectoires et à leur structuration par les caractéristiques individuelles et par les facteurs conjoncturels et structurels. La remise en cause du structuralisme au cours des années 1990, notamment par le succès croissant des théories qui mettent l'acteur et ses capacités réflexives au centre de l'analyse, modifie la façon théorique d'envisager la jeunesse : c'est l'image de la navigation qui domine alors⁵⁸. Que l'allongement de la jeunesse soit subi, choisi, planifié, ces différentes théories s'accordent néanmoins sur l'essentiel, à savoir qu'il n'est pas possible de comprendre les transformations de la parentalité sans la resituer dans les parcours de vie individuels dans lesquels elle s'inscrit et prend sens.

Mais ces évolutions théoriques et lexicales doivent également être mises en regard de la disponibilité d'outils adaptés à l'analyse des trajectoires de vie. Si le recueil de données sur les parcours de vie implique nécessairement une dimension longitudinale, les méthodes statistiques qui permettent de saisir toute la complexité temporelle de ces matériaux ont longtemps eu du retard sur les nombreuses enquêtes menées depuis la fin des années 1960. La simplicité des méthodes (déviante par rapport à la séquence modale) qui étaient mobilisées contrastaient singulièrement avec l'ambition et la sophistication des théories qui étaient développées dans le même temps⁵⁹. Ce retard méthodologique explique très certainement le très grand succès des méthodes d'analyse biographique (connues également sous le nom de modèles de durée ou en anglais comme *event history analysis*) qui pour la première fois donnaient accès à la modélisation de transitions. L'utilisation de ces méthodes a mis au jour la déconnexion des seuils qui marquent le passage à l'âge adulte⁶⁰. Ces avancées méthodologiques ont toutefois aussi eu pour effet de décontextualiser à l'extrême les parcours de vie. En effet, la force des méthodes d'analyse des biographies tient pour beaucoup à la diminution drastique du nombre de transitions considérées et à leur relative déconnexion les unes des autres. Au travers du prisme des modèles d'analyse des biographies, les parcours de vie perdent leur unité et une grande partie de leur logique.

C'est précisément cette unité des parcours de vie que les méthodes d'appariement optimal (MAO, de l'anglais *optimal matching analysis*⁶¹), utilisées pour la première fois en sciences sociales par Andrew Abbott dans les années 1980⁶², permettent de retrouver. Contrairement aux visées modélisatrices des méthodes d'analyse des biographies, les MAO ont pour seul objectif de décrire les trajectoires, de faire émerger la variété des parcours. Les MAO sont avant tout une mesure de la ressemblance entre séquences et doivent être combinées avec les méthodes de classification automatique pour produire des typologies. Bien qu'elles aient été utilisées pour la première fois en sciences sociales il y a plus de

⁵⁶ Marini, N.M., *op. cit.*

⁵⁷ Galland, O., 2000, "Introduction. L'allongement de la jeunesse en Europe", *Revue de l'OFCE*, vol. 72, n°1, p. 187-191.

⁵⁸ Evans, K., A. Furlong, 2000, "Niches, transitions, trajectoires... De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse", *Lien social et Politiques*, n°43, p. 41-48.

⁵⁹ Hogan, D.P., "The variable order of events in the life course", *op.cit* ; Marini N.M., *op.cit*

⁶⁰ Iedema, J., H. A. Becker, et al., 1997, "Transitions into independence : a comparison of cohorts born since 1930 in the Netherlands", *European Sociological Review*, vol. 13, n°2, p. 117-137.

⁶¹ Pour une introduction en français, voir : Lesnard, L. and T. de Saint Pol, 2006, "Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis)", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°90, p. 5-25.

⁶² Abbott, A., J. Forrest, 1986, "Optimal matching methods for historical sequences", *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 16, n°3, p. 471-494. ; Abbott, A., A. Hrycak, 1990, "Measuring resemblance in sequence analysis: an optimal matching analysis of musicians careers", *American Journal of Sociology*, vol. 96, n°1, p. 144-185. ; Abbott, A., 1995, "Se quence analysis: new methods for old ideas", *Annual Review of Sociology*, vol. 21, p. 93-113.

vingt ans, ces méthodes n'ont été qu'assez récemment utilisées pour l'étude des parcours de vie. Bien que le recul manque pour juger de leurs apports réels⁶³, les premières applications de ces méthodes à l'étude des parcours de vie apparaissent très prometteuses⁶⁴. Elles ont notamment permis de confirmer la complexification et la diversification des parcours de vie, en particulier pour les femmes.

2.2.3 - Quels modèles en Europe ?

L'abandon des méthodes d'analyse comme la déviance par rapport à la norme tient aussi à l'adoption d'un point de vue moins normatif sur les parcours de vie et plus axé sur les comparaisons temporelles et spatiales. L'approche par les transitions et trajectoires dans une perspective comparative permet de dépasser le constat d'une relative homogénéité de l'âge à l'arrivée du premier enfant en Europe. Elle oriente également la réflexion vers la question d'une éventuelle convergence des parcours de vie au fil du temps. On ne peut, en effet, parler de convergence ou de maintien des différences sans intégrer la dimension temporelle au raisonnement. L'approche générationnelle prend ainsi tout son sens. Les sociétés européennes se caractérisent-elles par une plus grande proximité du rythme et de la durée des transitions des générations les plus jeunes comparées à leurs aînées ? Ou au contraire, les différences nationales persistent-elles ? Ou encore observons-nous empiriquement une individualisation importante des trajectoires, rendant caduque toute modélisation des parcours de vie en termes nationaux ou générationnels ? De telles interrogations s'inscrivent dans les débats théoriques actuels structurant le champ de la sociologie de la jeunesse.

Le premier débat porte sur l'individualisation des trajectoires dans le prolongement des théories d'Ulrich Beck et d'Anthony Giddens. Bien qu'il soit nécessaire d'être prudent par rapport aux usages très variés de ce concept⁶⁵, l'idée générale est que les parcours de vie ne sont plus déterminés par les normes sociales mais résultent de choix et stratégies individuels. En effet, le développement économique et la libéralisation des mœurs multiplieraient les choix possibles, et ce faisant, contribueraient à la dé-traditionalisation des parcours de vie. Selon cette théorie, qui présente le phénomène comme une tendance générale en Europe, on ne pourrait en aucun cas parler de convergence ou de standardisation des parcours mais au contraire de complexification, de destandardisation. On en trouverait par exemple les signes dans la fragmentation croissante des expériences liée à la multiplication des parcours possibles, ou dans la possibilité plus grande de connaître des trajectoires réversibles.⁶⁶ Dès lors, il ne serait pas possible de dégager de cohérence macro sociale, que celle-ci soit européenne, nationale ou générationnelle. Les analyses d'enquêtes par questionnaire n'ont à ce jour pas permis de valider cette thèse⁶⁷, peut-être en raison de la difficulté à récolter le matériau nécessaire à la démonstration⁶⁸.

⁶³ Settersten, R. A., K. U. Mayer, 1997, "The measurement of age, age structuring and the life course", *Annual Review of Sociology*, vol. 23, p. 233-261.

⁶⁴ Schizzerotto, A., M. Lucchini, 2004, *Transitions to adulthood during the twentieth century : a comparative analysis of Great Britain, Italy and Sweden. Changequal Third Conference*. Paris. ; Aassve, A., F. C. Billari, et al., 2007, "Strings of adulthood: A sequence analysis of young British women's work-family trajectories", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 369-388. ; Elzinga, C. H., A. C. Liefbroer, 2007, "De-standardization of family-life trajectories of young adults : A cross-national comparison using sequence analysis", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 225-250. ; Pollock, G., 2007, "Holistic trajectories: a study of combined employment, housing and family careers by using multiple-sequence analysis", *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 170, p. 167-183. ; Martin, P., I. Schoon, et al., 2008, "Beyond transitions : applying optimal matching to life course research", *International Journal of Social Research Methodology*, vol. 11, n° 3, p. 179-199. ; Robette, N., 2008, *The diversity of pathways to adulthood in France : a holistic approach. Document de travail de l'INED*. Paris, INED ; Morand, E., L. Toulemon, 2009, *Analyse des séquences par optimal matching : le passage à l'âge adulte des femmes et des hommes en France. Xe Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee*. Paris.

⁶⁵ Mills, M., 2007, "Individualization and the life course: toward a theoretical model and empirical evidence", *Contested Individualization*, C. Howard. Toronto, Palgrave MacMillan, p. 61-79.

⁶⁶ Cicchelli, V., M. Merico, 2007, "Le passage tardif à l'âge adulte des Italiens : entre maintien du modèle traditionnel et individualisation des trajectoires biographiques", *Horizons stratégiques*, vol. 2, n°4, p. 70-87.

⁶⁷ Mills, M., *op. cit.*

⁶⁸ Shanahan, M. J., 2000, "Pathways to adulthood in changing societies : variability and mechanisms in life course perspective", *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 667-692.

La théorie générationnelle, également présente dans le débat, suggère quant à elle des modèles de trajectoires identifiables. Selon cette perspective, il serait possible de dégager des destins communs à une génération donnée, destins en revanche singuliers d'une génération à l'autre. C'est ce qu'Elder a remarquablement mis en évidence par la comparaison des trajectoires de deux générations ayant vécu la crise de 1929 à des âges différents⁶⁹. Au niveau européen, deux hypothèses sont alors envisageables. La première présente la possibilité d'une convergence complète des trajectoires des générations européennes les plus récentes, qui aboutirait à un modèle unique ; la seconde propose, malgré une dynamique pouvant être commune, un maintien des différences entre pays ou entre groupes de pays, voire une divergence de ces derniers. S'inscrivant dans ce débat entre individualisation et générations, entre convergence et diversité, Billari et Wilson mettent en évidence une forte stabilité des modèles nationaux dans le passage à l'âge adulte au niveau européen, ce qui contredit l'hypothèse d'une tendance commune à l'individualisation croissante des trajectoires. Et ces différences nationales s'expliquent à la fois par des facteurs culturels (les systèmes familiaux) et des facteurs institutionnels (les systèmes de protection sociale)⁷⁰.

Les travaux quantitatifs et qualitatifs de Cécile Van de Velde sur la jeunesse en Europe⁷¹ montrent également un maintien des différences nationales dans les années 1990. Chacun des pays étudié est caractérisé par un mode d'accès dominant à l'âge adulte : développement personnel pour le Danemark, émancipation individuelle pour le Royaume-Uni, intégration sociale pour la France et appartenance familiale pour l'Espagne. La logique du développement personnel, « se trouver », se caractérise par une décohabitation précoce et une stabilisation tardive, notamment du fait de l'alternance des périodes d'études et d'emploi. C'est au contraire l'accès rapide à l'indépendance par l'emploi, une émancipation individuelle et donc au final une jeunesse courte qui domine au Royaume-Uni. En France, l'importance des études pour l'accès à l'emploi tempère les aspirations à l'autonomie des jeunes Français, très proches des Danois. Enfin, la logique de l'appartenance familiale qui caractérise l'Espagne traduit les difficultés des jeunes Espagnols pour trouver un emploi stable et un logement, conditions du départ du domicile parental qui de fait intervient beaucoup plus tardivement que dans les trois autres pays.

Ces quatre types de parcours de vie révèlent le poids des politiques publiques dans la structuration des parcours de vie. En effet, si l'aspiration à l'indépendance se retrouve dans l'ensemble de ces pays, les politiques publiques ne donnent pas à tous les moyens de la réaliser. L'état providence danois est exemplaire en ce qu'il assure l'indépendance financière précoce des jeunes. La décohabitation est très précoce (avant 20-21 ans) quelle que soit l'origine sociale (modèle universaliste et égalitaire des Welfare States sociaux-démocrates des pays nordiques). Cette indépendance donne aux jeunes danois une grande liberté qui se traduit par l'alternance de l'emploi et des études, des phases de célibat et de vie de couple, et par l'entrée dans la parentalité déconnectée du mariage. La naissance du premier enfant marque la fin de ce qui constitue peut-être le meilleur exemple de l'*emerging adulthood* qui est en quelque sorte institutionnalisée au Danemark.

Au Royaume-Uni, cette aspiration à l'indépendance ne se réalise qu'au prix d'études courtes et d'un accès rapide à l'emploi. En l'absence de politiques publiques qui leur assurent l'indépendance financière, les jeunes britanniques n'ont d'autres solutions que de se tourner vers les études courtes et la colocation financées par des petits boulots et des prêts étudiants. On retrouve ici l'éthique libérale de la responsabilité individuelle qui se traduit pour les jeunes britanniques par l'autofinancement de leur autonomie, notamment au travers de l'endettement. En Espagne, à la faiblesse des politiques sociales s'ajoute la difficulté d'accès au logement, à l'emploi et au crédit, ce qui ne laisse d'autres solutions aux jeunes espagnols que de compter sur la solidarité familiale. Ces fortes contraintes font que les jeunes espagnols passent d'une famille à une autre, c'est-à-dire que le départ du domicile

⁶⁹ Elder, G. H., 1974, *Children of the Great Depression: Social change in life experiences*. Chicago, University of Chicago Press.

⁷⁰ Billari, F. C., C. Wilson, 2001, *Convergence towards diversity? Cohort dynamics in the transition to adulthood in contemporary Western Europe*. MPIDR Working paper, Max Planck Institute for Demographic Research.

⁷¹ Van de Velde, C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris, PUF.

parental coïncide avec le mariage et l'accès à un logement indépendant. Cela ne signifie pas pour autant que les Espagnols n'accèdent pas à une certaine forme d'autonomie. Bien que la cohabitation avec les parents présente certaines contraintes, elle offre aussi une autonomie relative et un certain confort (pas de travail domestique, pas de participation financière).

La France se situe dans une position originale en raison de sa vigoureuse politique familiale. Toutefois, ces politiques apparaissent incomplètes par rapport à celles des pays nordiques puisqu'elles visent à inciter les couples à faire des enfants mais ne se soucient pas vraiment de leur devenir. Si les jeunes français doivent compter sur leur famille pour accéder à une certaine autonomie, cette solidarité prend moins de place qu'en Europe du sud grâce à un marché du logement locatif plus développé, aux aides au logement et à un accès moins difficile à l'emploi. La solidarité familiale prend aussi une forme originale en France du fait de l'importance du diplôme dans l'accès à l'emploi. Conscientes de l'importance du classement scolaire pour l'ensemble de la future trajectoire professionnelle et sociale, les familles se mobilisent pour soutenir les études. Les travaux de recherche de Cécile Van de Velde suggèrent donc que la réalisation de l'aspiration à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes européens dépend étroitement des politiques publiques et des marchés du travail et du logement. Bien que le rôle de l'origine sociale ne soit pas aussi développé dans la structuration des parcours de vie, il est possible de tirer quelques enseignements à partir de cette étude. Le Danemark et les autres pays nordiques sont en effet les seuls à avoir démocratisé l'*emerging adulthood*, nouvel âge de la vie marqué par l'insouciance et un rapport au temps et à l'avenir serein qui n'était accessible dans les autres pays qu'aux jeunes issus de milieux privilégiés.

Bien que particulièrement riche, cette étude présente trois limites. La première tient au nombre de pays comparés. Si le recours au schéma comparatif désormais classique de Gøsta Esping-Andersen⁷² ouvre d'intéressantes perspectives en termes de généralisation du lien entre parcours de vie et systèmes de protection sociale, des travaux empiriques de plus grande ampleur restent néanmoins indispensables pour valider la pertinence de cette typologie en quatre groupes. Par ailleurs, même si la prééminence d'un type de parcours de vie dans chacun des quatre pays étudiés semble convaincante et séduisante, prééminence ne veut cependant pas dire exclusivité, et il semble tout à fait envisageable de trouver, dans des proportions variables, l'ensemble des quatre types dans chacun des quatre pays. Cette limite est vraisemblablement liée à l'utilisation de régressions qui ne permettent d'identifier qu'un modèle dominant dans chaque pays. Enfin, la troisième limite porte sur les transformations des parcours de vie, autrement dit sur les différences entre générations qui, en raison des données utilisées (le panel européen des ménages de 1994 à 1999) ne pouvaient être prises en considération.

Les deux premières limites ne concernent toutefois pas seulement l'étude de Cécile Van de Velde mais l'ensemble des recherches sociologiques et démographiques sur ces questions. Dans un numéro spécial de l'*European Journal of Population*, Anne-Hélène Gauthier estime que les trois principaux défis de la recherche sur les parcours de vie⁷³ sont précisément :

- Privilégier une approche globale. Souvent un seul événement ou une transition (entre deux états) sont pris en considération, le plus souvent la transition éducation-emploi, laissant dans l'ombre l'articulation des transitions professionnelles et familiales⁷⁴. Si les modèles d'analyse des biographies sont maintenant capables de prendre en considération

⁷² Esping-Andersen, G., 1999, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF.

⁷³ Gauthier, A. H., 2007, "Becoming a young adult : An international perspective on the transitions to adulthood", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 217-223.

⁷⁴ La combinaison du professionnel et du familial est néanmoins pris en compte dans plusieurs travaux. Voir : Iedema, J., H. A. Becker, et al., *op. cit.* ; Courgeau, D., 2000, « Le départ de chez ses parents : une analyse démographique sur le long terme », *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 37-60. ; Aassve, A., F. C. Billari, et al., 2007, "Strings of adulthood: A sequence analysis of young British women's work-family trajectories", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 369-388. ; Wolbers, M. H., 2007, "Employment insecurity at labour market entry and its impact on parental home leaving and family formation. A comparative study among recent graduates in eight European countries", *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 48, n°6, p. 481-507.

plusieurs transitions simultanément (*competitive risks models*), seules les approches typologiques fondées sur l'ensemble des trajectoires permettent de tenir compte de la multi-dimensionnalité, de toute la richesse temporelle et du contexte social des parcours de vie⁷⁵.

- Développer les études empiriques comparatives. La compréhension de l'impact des systèmes de protection sociale et des facteurs culturels sur les parcours de vie passe par des études comparatives⁷⁶. La multiplication des enquêtes longitudinales et la disponibilité grandissante d'indicateurs macro sociaux rendent maintenant possible de telles comparaisons⁷⁷. Aux côtés des enquêtes de panel, de nombreuses enquêtes collectent des données de manière rétrospective⁷⁸. Et la fiabilité sur ces thématiques s'avère relativement satisfaisante dans la mesure où les récits de vie sont fortement structurés par les événements professionnels, résidentiels et familiaux⁷⁹, lesquels sont aisément datés par les individus⁸⁰.
- Concevoir théoriquement le passage à l'âge adulte. Les parcours de vie ne doivent plus être théorisés uniquement à partir des événements démographiques (décohabitation, union libre, mariage, enfants) qui les composent. La réflexion théorique doit dépasser la série des événements pour intégrer la dimension de processus⁸¹.

Les deux premières dimensions, d'ordre méthodologique, peuvent et devraient être combinées. Elles permettraient de réaliser des typologies de parcours de vie et de les mettre en regard des informations contextuelles des pays comparés. En effet, seule une démarche typologique permet de dépasser le modèle de parcours de vie unique par pays. L'utilisation des méthodes d'appariement optimal sur les trajectoires famille-emploi recueillies rétrospectivement dans l'Enquête sociale européenne (ESS) qui est faite dans ce rapport constitue donc une contribution scientifique de tout premier plan aux recherches sociologiques et démographiques sur les parcours de vie.

⁷⁵ Hogan, D.P., Astone, N.M., *op. cit.*

⁷⁶ European Group for Integrated Social Research, *op. cit.*

⁷⁷ Billari, F. C., 2004, "Becoming an adult in Europe: A macro(/micro) demographic perspective", *Demographic Research*, p. 15-44.

⁷⁸ Settersten, R.A., Mayer, K.U., *op. cit.*

⁷⁹ Laborde, C., E. Lelièvre, et al., 2007, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, vol. 62, n°3, p. 567-585.

⁸⁰ Régnier-Loilier, A., 2007, « Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Erfi », *Economie et statistique*, n°407, p. 27-49.

⁸¹ Sur cette question, voir aussi Cichelli (2001) qui invite à réintroduire la culture et la socialisation dans l'analyse des parcours de vie, renouant ainsi avec les débuts de la sociologie américaine de la jeunesse telle qu'elle avait été initiée par Talcott Parsons et l'école de Chicago.

2 - L'apport de l'enquête sociale européenne

2.1 - Présentation globale de l'enquête

L'étude présentée ici s'appuie sur une source principale, à savoir les données de l'Enquête sociale européenne. ESS est un vaste dispositif d'enquête comparative et longitudinale sur les attitudes des Européens, réalisé à partir de la passation tous les deux ans d'un questionnaire auprès d'échantillons nationaux représentatifs des résidents dans près de trente pays⁸². ESS représente un programme particulièrement ambitieux, d'ailleurs récompensé par le prix Descartes de la Commission européenne pour l'excellence des infrastructures de recherche en 2005. Il repose sur la complémentarité des dispositifs au niveau européen, imposant normes et contenu d'interrogation et au niveau national, chacun des participants ayant vocation à réaliser la mise en œuvre directe de ce programme.

ESS est née d'une triple ambition : ambition de mettre en place un dispositif de connaissance universitaires des attitudes et comportements socio politiques des européens sur la longue durée ; Assurer la comparabilité de ce type de mesure à la fois dans le temps et dans l'espace ; développer des indicateurs de description et d'analyse des sociétés européennes, prenant en compte la dimension des valeurs individuelles et des perceptions subjectives des individus. En ce sens, le projet ESS se démarque tant des opérations usuelles de statistiques publiques, orientées notamment sur les questions démographiques, et des autres opérations de collecte de données individuelles par l'attention portée à la question de la comparabilité.

Un des obstacles traditionnels de la recherche comparative et quantitative sur les attitudes et les comportements résulte en effet de la difficulté à déterminer dans quelle mesure les différences observées entre pays résultent d'artefacts liés à des différences dans les procédures de mesure elles-mêmes (question de traduction par exemple) ou reflètent effectivement des différences au niveau des populations d'étude. A cet effet, ESS a innové largement en mettant au cœur de ses principes la question de l'harmonisation des protocoles d'enquête. A titre d'exemple, une procédure d'échantillonnage par tirage aléatoire (avec stratification possible) a été imposée à l'ensemble des pays, de même qu'un recueil des données en face-à-face. L'idée est toujours de minimiser mais également de connaître au mieux biais et erreur de mesure liés aux échantillons nationaux de façon à évaluer la significativité de toute différence. Il faut bien sûr reconnaître qu'il ne serait possible de prétendre à la perfection de ce type de données, les standards établis étant régulièrement non respectés (en termes de taux de réponse ou de taille d'échantillon par exemple) ; mais même de ce point de vue, l'idée force d'ESS est de rendre transparent pour l'utilisateur l'ensemble de ces imperfections, celles-ci étant soigneusement documentées et rendues publiques.

L'enquête ESS se caractérise enfin par la stabilité d'un questionnaire principal, incluant tant des informations détaillées sur le profil sociodémographique de la personne interrogée et des autres personnes constituant son foyer que des informations sur ses croyances, ses valeurs, sa confiance dans les autres et dans les institutions, ses pratiques ou son attention aux informations générales. Outre ce questionnaire principal, ESS comprend également dans chacune de ses vagues un questionnaire plus détaillé sur une thématique spécifique. Le troisième vague (2006) d'ESS a ainsi inclus un module de cinquante questions sur le « timing » de la vie, dont les données sont exploitées dans cette étude.

⁸² Rappelons que des descriptions précises de cette infrastructure sont disponibles aux adresses www.europeasocialsurvey.org et ess.sciencespo.com pour une version française.

2.2 - Le module « les âges de la vie » dans la vague 3 d'ESS

Le module faisant l'objet de cette étude a été proposée aux instances d'ESS par une équipe formée par Francesco Billari (Université de Milan – Bocconi). Ce module s'inscrit explicitement dans une approche théorique structurée par le concept de parcours de vie, à laquelle cette étude participe également. Ce module avait pour objectif de contribuer à la connaissance des structures des différents âges de la vie en Europe mais également de mesurer l'influence que les individus pensent avoir sur leur parcours propre. Trois questions ont structuré l'interrogation : dans quelle mesure les personnes ont-elles une perception de la vie comme structurée en une série d'étapes où certains événements clés servent de transition ? Existe-t-il des normes sociales prégnantes et effectives venant appuyer cette perception d'un processus avec des transitions ? Les individus se sentent-ils en position et ont-ils envie d'agir sur leur parcours de vie ?

On l'aura compris aisément, ce module ne se focalisait pas uniquement sur la question de la parentalité et de l'entrée dans l'âge adulte. Si cela représentait l'une de ses thématiques dominantes, une autre était celle de la vieillesse, qui ne sera pas exploitée ici.

Cinq questions de ce module représentent le cœur de cette étude : la date de la première décohabitation, celle du premier emploi, celle de la première mise en couple, celle du premier mariage et celle du premier enfant⁸³. On aurait pu souhaiter bien évidemment des informations plus riches, prenant en compte par exemple la date de fin des études. Cette question n'a néanmoins pas été posée, et ce d'autant plus que la première interruption de parcours scolaire est une mesure souvent difficile à interpréter. Dans la même perspective, l'ensemble de ces mesures sont bien pensées comme des seuils, irréversibles donc non pas dans l'absolu (une première décohabitation peut bien sûr se solder par le retour au foyer initial pour une période donnée) mais dans ses effets. C'est ce qui justifie l'absence d'information supplémentaire sur les parcours effectifs des individus une fois ces premières étapes franchies. Il est possible également de douter de la qualité des informations recueillies dans un tel dispositif de recueil de données rétrospectives. Si un dispositif par panel produit en effet généralement des informations de meilleure qualité, il n'existe tout simplement pas de dispositif sur la longue durée permettant de prendre en compte cette double dimension de comparaison dans l'espace et entre générations. Rappelons que les événements familiaux restent des points de repère importants dans la vie des individus⁸⁴. Dans cette mesure, si cette méthode d'évaluation rétrospective peut être utilisée, l'accès à la parentalité est typiquement l'un des domaines où cette méthode peut s'appliquer avec succès.

⁸³ Libellés exacts des questions posées dans l'Enquête sociale européenne (traduction française) :

Première décohabitation : D3 – « En quelle année, si cela vous est arrivé, avez-vous quitté pour la première fois le domicile parental pour vivre pendant au moins 2 mois dans un logement séparé ? »

Par « domicile parental », on entend le domicile des responsables légaux, y compris les parents de la famille d'accueil, les beaux-parents et les parents adoptifs.

Par « vivre dans un logement séparé » on entend vivre dans un logement indépendant, c'est-à-dire avec une entrée séparée. »

Inclure les étudiants qui vivent pendant deux mois ou plus dans un logement séparé même s'ils séjournent parfois au domicile parental.

Premier emploi : [D1 – « Avez-vous déjà eu un emploi rémunéré (emploi, stage ou apprentissage), à raison de 20 heures par semaine ou plus, et ce pendant au moins 3 mois ? »

1) Oui → Poser D2

2) Non → Aller à D3

3) refus → Aller à D3]

D2 – « En quelle année avez-vous exercé pour la première fois une telle activité ? »

Première mise en couple : D5 – « En quelle année avez-vous vécu en couple pour la première fois pendant au moins trois mois ? »

Premier mariage : D7 – « En quelle année vous êtes-vous marié(e) pour la première fois ? »

Premier enfant : D10 – « En quelle année votre (premier) enfant est-il né ? »

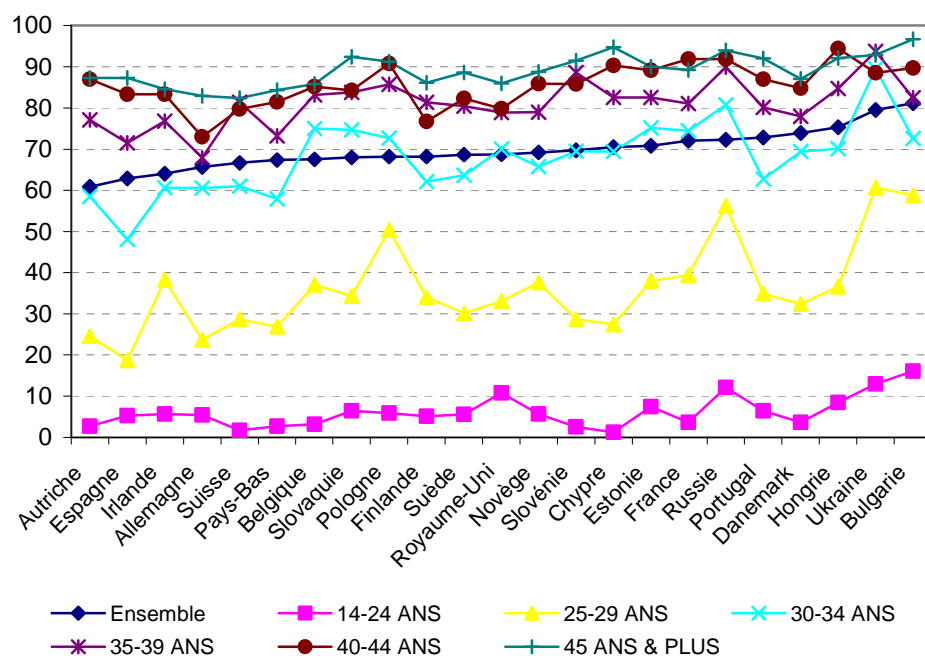
⁸⁴ Voir par exemple Laborde C., Lelièvre E., Vivier G., 2007, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? analyse des faits et des perceptions biographiques », Population, 3, pp. 567-586.

2.3 – Echantillon

Au total, la troisième vague d'ESS regroupant les questions qui nous intéressait à été réalisée dans vingt cinq pays⁸⁵, produisant ainsi près de 43000 interviews avec leurs résidents. Pour la plupart des analyses, un poids lié à la structure d'échantillonnage a été appliqué, de façon à prendre en compte la distribution inégale de sélection des individus liée notamment aux effets de grappe.

A titre d'exemple, les graphiques 3 et 4 suivants présentent deux indications s'apparentant aux indicateurs précédemment utilisés, à partir des statistiques nationales : la proportion des femmes ayant eu au moins un enfant, par classe d'âge et sur l'ensemble des pays européens puis l'âge médian (et l'écart interquartile) où les européens ont eu leur premier enfant. Ces graphiques ne présentent aucune situation aberrante par rapport aux résultats attendus et confirment ainsi globalement la qualité des données utilisées.

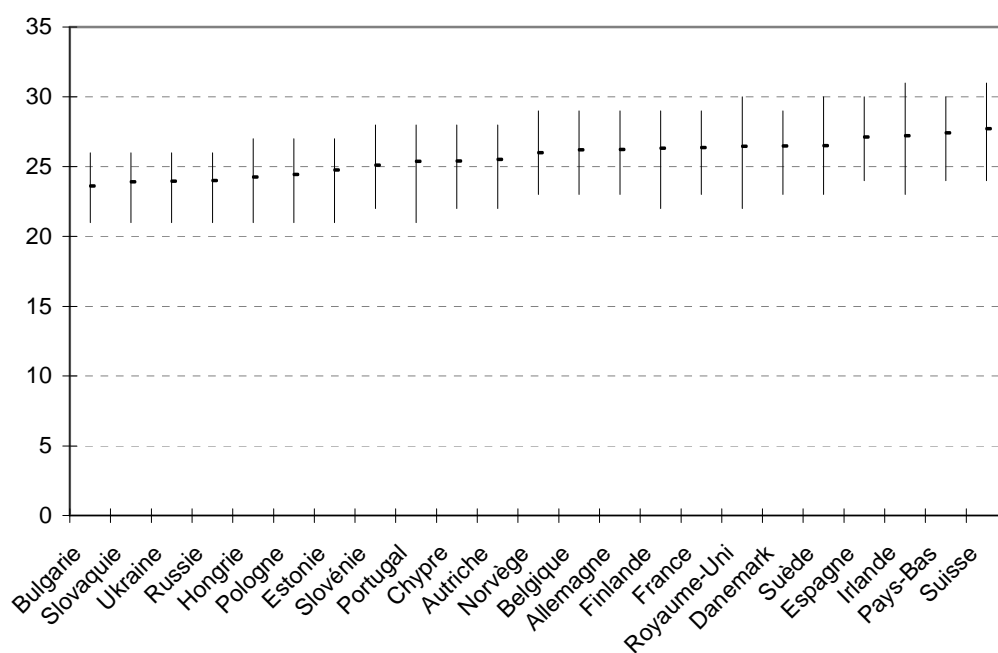
Graphique 6 : Proportion de femmes ayant eu au moins un enfant



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007)

⁸⁵ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Lettonie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine.

Graphique 7 : Age médian de la première maternité et écart interquartile



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007)

2.4 - Une première description statistique

2.4.1 - Age des premières fois

L'intérêt de l'enquête ESS comme nous venons de le signaler, est entre autres la possibilité de comparer les pays européens entre eux sur un ou plusieurs thèmes identiques. Dans une première approche, et de façon à procéder à un premier examen des données, nous avons choisi de consacrer une partie sur les particularités de la France par rapport au reste du continent.

La parentalité est donc le thème central de cette étude. Pour la plupart des personnes, c'est une étape primordiale dans la vie d'un adulte. Mais elle est précédée d'autres événements qui ont une influence sur l'âge au premier enfant. Grâce aux données issues de la vague 3 de l'enquête ESS, nous connaissons les âges auxquels les hommes et les femmes réalisent leurs « premières fois. »

2.4.2 - Le départ du domicile parental

En France, jusqu'au XIX^{ème} siècle les enfants quittaient très tôt le domicile parental afin d'avoir un emploi. Avec l'industrialisation, ils restent beaucoup plus longtemps chez leurs parents, avec qui ils participent grandement au bien-être de la famille et à la prospérité de son économie. Depuis le début des années 1980, les jeunes font des études de plus en plus longues mais cela n'empêche pas aux enfants de partir de chez leurs parents. Les raisons deviennent alors complètement différentes : on ne quitte plus le domicile parental par nécessité ou pour se marier, mais par envie d'indépendance résidentielle. En effet dans la majorité des cas, les parents payent le loyer de leurs enfants avant qu'ils n'aient un emploi ou bien ceux-ci bénéficient d'un logement mis à leur disposition par leur famille. La condition est souvent que l'enfant continue ses études pour obtenir un diplôme.

En 1996, les jeunes français âgés de 18 à 21 ans sont 86 % à vivre chez leurs parents et 90 % dans l'ensemble européen. Les proportions diminuent à mesure que l'âge augmente. En France, l'âge au premier départ du domicile parental se fait majoritairement entre 18 et 24 ans (67 %) et seulement 10 % le quitte entre 25 et 34 ans. On remarque tout de même qu'en Europe du Sud les 26-29 ans sont 55,5 % à habiter encore chez leurs parents. En Espagne par exemple, les jeunes ne se montrent pas pressés de partir car ils arrivent à partager « les diverses dimensions de leur vie personnelle avec leurs parents »⁸⁶. Cela apparaît plutôt comme un choix, même s'il convient de relativiser ces décisions individuelles par les difficultés d'accès à l'emploi et au logement que rencontrent les jeunes espagnols. Les pays scandinaves ou anglo-saxons enregistrent les parts les moins élevées de jeunes vivant chez leurs parents. La France se situe entre ces deux modèles : les aides publiques sont moins importantes qu'au Nord et la famille aide l'enfant comme au Sud mais de manière différente. Il arrive aussi parfois que les jeunes qui ont quitté le domicile parental à un âge précoce doivent y retourner pour des motifs divers : fin des études, rupture conjugale, chômage, insuffisance des ressources, perte du logement, ou encore problème de santé⁸⁷.

Nous pouvons donc dire en premier lieu que le départ du domicile parental peut prendre plusieurs formes et qu'il ne signifie pas forcément une indépendance totale vis-à-vis de ses parents. La mobilité géographique joue ici un rôle important, car certains peuvent partir vivre ailleurs mais revenir au foyer familial le week-end, et le considérer d'ailleurs comme leur véritable « chez eux ». On remarque également que l'âge à cette étape augmente et cela est dû à différentes raisons : l'allongement des études a évidemment une influence importante, mais il ne faut pas oublier de mentionner la conjoncture économique et la hausse du chômage ainsi que l'augmentation des prix du logement. Le départ de plus en plus tardif du domicile parental est lié à d'autres étapes, et notamment à celle qui assure l'indépendance financière nécessaire à une véritable indépendance résidentielle : le premier emploi.

2.4.3 - Le premier emploi

Auparavant les études étaient beaucoup moins longues et les jeunes entraient sur le marché du travail bien plus tôt, principalement avant 25 ans. En 1975, la part des jeunes entre 15 et 24 ans qui occupaient un emploi était de 46,8 %, en 2000 elle avait diminué de moitié⁸⁸.

Il y a plusieurs décennies, un jeune entrait dans la vie active de manière « instantanée et définitive »⁸⁹ et pouvait espérer passer le reste de sa vie dans la même entreprise. Aujourd'hui, la fin de la scolarité ne donne plus automatiquement accès à un emploi stable et définitif et la phase d'insertion professionnelle est plus longue et incertaine. Elle est néanmoins variable selon le niveau de formation des jeunes. Les Français qui ont fait des études supérieures sont les moins touchés par le chômage, contrairement à ceux qui se sont dirigés vers une filière technique et qui se sont arrêtés tôt : en 2000, le taux de chômage les concernant était de près de 35 %. On remarque aussi des écarts entre les hommes et les femmes pour ce même indicateur. En 1975, même si le chômage était plus faible que maintenant, celui des femmes était deux fois supérieur à celui des hommes. En 2006 le taux de chômage des femmes est de 10,1 % contre 8,5 % pour les hommes.

L'enquête ESS nous montre qu'en France, seulement 28 % des moins de 17 ans occupent déjà un premier emploi, contre 35 % dans les autres pays. Près de 50 % des Français accèdent à leur premier emploi entre 18 et 24 ans et 7 % entre 25 et 34 ans. Le premier emploi peut être précaire (emploi temporaire, stage) et en France, plus de la moitié des 18-24 ans se retrouvaient dans cette situation en 2000 si on y ajoute ceux à la recherche d'un travail. Ce sont plutôt les 25-34 ans qui obtiennent les emplois à durée indéterminée.

⁸⁶ Gaviria, S., 2005, *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

⁸⁷ Galland, O., 1997, « L'entrée des jeunes dans la vie adulte », *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation Française, n°794.

⁸⁸ Source : Enquêtes Emploi, INSEE

⁸⁹ Galland, O., 2002, *Les jeunes*, Paris, La Découverte, p.62.

Dans un contexte de crise économique qui perdure globalement depuis le milieu des années 1970, parfois aggravé comme au début des années 1990, parfois réduit par une reprise temporaire de la croissance économique comme à la fin des années 1990 et par les dispositifs spécifiques mis en place pour faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail⁹⁰, les générations récentes rencontrent beaucoup de difficultés à trouver un emploi stable et cela peut expliquer pourquoi les jeunes mettent de plus en plus de temps à quitter définitivement le domicile de leurs parents. De plus, l'accès tardif au premier emploi ainsi que l'augmentation des situations précaires peuvent conduire les jeunes à reporter leurs projets personnels comme la formation d'une famille.

2.4.4 - La mise en couple

Au milieu du XX^{ème} siècle, les jeunes quittaient la plupart du temps le domicile parental pour s'installer dans leur foyer conjugal, juste avant ou après s'être marié. L'homogamie sociale et géographique était très présente. Progressivement, le mariage perd son caractère contraignant et la cohabitation entre deux personnes non mariées apparaît comme une alternative⁹¹. Aujourd'hui la plupart des jeunes français passent par une vie en concubinage avant un éventuel mariage. A ce changement de mœurs s'ajoute aussi une nouvelle vision de la mise en couple. En effet, par exemple en France, les jeunes ne se préoccupent plus autant de l'avenir et se mettent en avant individuellement au sein du couple. Ils préservent leur autonomie sans négliger pour autant l'autre⁹².

Contrairement au premier emploi qui survient après la fin des études et en général après le départ du domicile parental, la mise en couple peut se faire alors que le jeune fait toujours ses études et donc n'a pas encore de travail. Les parents peuvent donc subvenir aux besoins de leurs enfants alors même qu'ils vivent avec leur partenaire. En France, c'est entre 18 et 24 ans que surviennent la majorité des premières vies en couple durant au moins trois mois (55 %), dans les autres pays la proportion est de 50 %. Pour les 25-34 ans, 23 % d'entre eux se sont mis la première fois en concubinage dans cette tranche d'âge. Seulement 2 % l'ont fait avant 18 ans et également 2 % entre 35 et 49 ans. Dans les autres pays on observe les mêmes pourcentages aux mêmes âges. On sait également qu'il y a des différences entre les sexes. Selon Jean-Claude Kaufman, « les femmes reportent l'entrée dans la conjugalité et en assouplissent les formes pour se donner plus de chances de s'imposer sur le marché du travail »⁹³. Certains choisissent donc de ne vivre en couple qu'après être devenu totalement indépendant sur le plan financier, et certains le font alors qu'ils vivent encore avec l'aide de leurs parents.

Même si, au regard de la baisse de la nuptialité, une première mise en couple n'est pas forcément suivie d'un mariage, l'union libre est, en revanche, dans la grande majorité des cas, et particulièrement en France, une étape qui précède le mariage.

2.4.5 - Le premier mariage

Aujourd'hui le mariage a pris une nouvelle dimension par rapport à celle qu'il avait auparavant. Par exemple, le premier conjoint n'est plus, dans la plupart des cas, le premier partenaire sexuel, celui qui « initie. » De même, la décision de se marier et le choix du conjoint sont de plus en plus personnels et individuels ; le conjoint n'est généralement plus imposé par la famille, même si, en raison des normes sociales d'homogamie et d'endogamie, cette dernière, et notamment les parents, peuvent orienter le « choix » de leurs enfants, de manière formelle ou informelle. Cependant, le mariage relève « toujours de la catégorie des rites dans la mesure où ils offrent un espace à la symbolisation »⁹⁴. En France, les raisons évoquées par les individus pour justifier la décision de se

⁹⁰ Giret, J.F. & A. Lopez, 2005, « Les politiques publiques au cœur des trajectoires des jeunes », *Travail et emploi*, n°101, p.31-42

⁹¹ Michel, A., 1986, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.

⁹² de Singly F., 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan

⁹³ Kaufman J-C., 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, p.5.

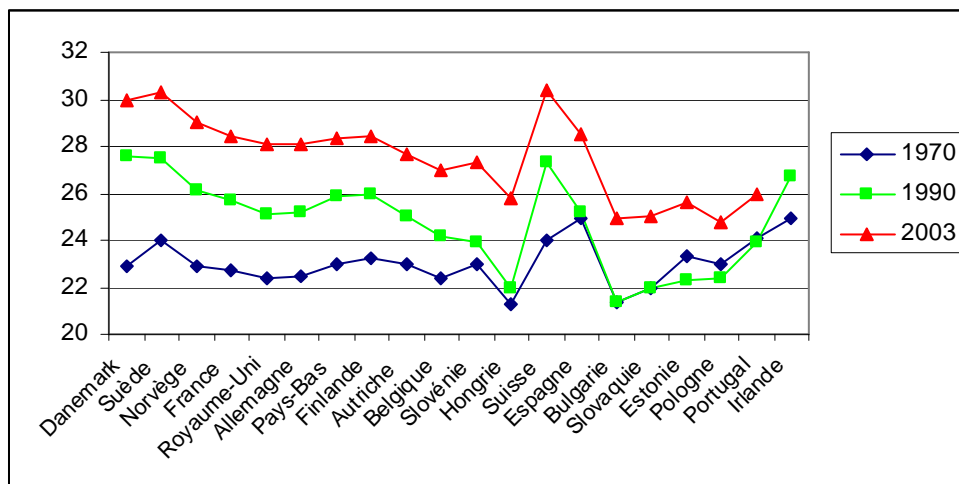
⁹⁴ Segalen M., 1998, *Les rites contemporains*, Paris, Nathan, p.96.

marier sont principalement l'envie de concrétiser une relation qui dure depuis un certain temps, de s'engager réellement, et même si c'est un motif moins invoqué qu'avant, les convictions religieuses restent présentes.

En France, le premier mariage est en général consécutif à plusieurs années de vie commune. En Espagne, on observe une tendance différente : le mariage est considéré comme « un rite de passage »⁹⁵ car les jeunes espagnols emménagent à ce moment-là avec leur époux, et la famille conserve une place importante dans cette décision. Pour eux, le mariage intervient plus rapidement après la mise en couple sans être précédé de plusieurs années d'union libre. Dans les deux pays, au moins un des deux conjoints possède en règle générale une situation économique stable, mais il ne semble pas indispensable d'être vraiment certain de son avenir professionnel pour décider de se marier. Néanmoins, très rares sont les étudiants qui se marient.

Au niveau européen, environ un tiers des personnes interrogées ne sont pas mariées. En France, 36 % se sont mariés entre 18 et 24 ans, légèrement plus pour le reste des pays (39 %), et 27 % entre 25 et 34 ans. Moins d'une personne sur 20 s'est mariée pour la première fois entre 35 et 49 ans. L'âge moyen des femmes au premier mariage a augmenté avec le temps. En France il était de 22,6 ans en 1970, et de 28,5 ans en 2003⁹⁶. Cette évolution est à mettre en lien avec le développement de l'union libre. Comme nous l'avons dit, les couples peuvent décider de rester plusieurs années sous le régime du concubinage, la première union n'est pas forcément celle qui donnera lieu à un mariage, mais aussi dans l'histoire matrimoniale des couples en union libre, le mariage vient souvent légitimer la naissance des enfants⁹⁷.

Graphique 8 : Age moyen des femmes au premier mariage



Source : Evolution démographique récente en Europe, Editions du Conseil de l'Europe, 2005

Le graphique ci-dessus présente l'évolution de l'âge moyen des femmes au premier mariage selon le pays. Les pays sont classés par ordre d'évolution entre 1970 et 2003, de la plus importante à la plus faible. L'Irlande est classée en dernier car les données la concernant s'arrêtent en 1990. Les pays étudiés ici se scindent en deux groupes. Le premier est constitué de ceux de l'Europe du Nord : l'évolution est particulièrement importante pour les pays scandinaves, il faudrait y rajouter la Suisse qui n'y est pas à cause du choix du classement mais qui pourtant a aujourd'hui l'âge au premier mariage le plus élevé (30,5 ans). A partir de la France, l'évolution est la même entre 1970 et 1990 et

⁹⁵ Gaviria, S., *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, op. cit.

⁹⁶ *Evolution démographique récente en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 2005.

⁹⁷ Beaumel C., Kerjosse R., Toulemon L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee Première*, n°624

entre 1990 et 2003. L'âge au premier mariage a donc nettement reculé durant la première période. Quant au deuxième groupe, il rassemble tous les pays de l'Est et ceux d'Europe méridionale. L'Espagne fait figure d'exception par rapport aux autres car l'âge au premier mariage est plus élevé. Par contre, à l'exception de la Suisse, on remarque que les pays situés sur le graphique de la Slovaquie au Portugal n'ont quasiment pas connu d'évolution entre 1970 et 1990. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1990 que l'on constate un net recul de l'âge au premier mariage.

2.4.6 - Le premier enfant

Avoir un premier enfant est l'une des étapes les plus décisives de la vie adulte, dans la mesure où, comme nous l'avons déjà dit, elle est un événement irréversible. Contrairement à une époque plus ancienne, il est aujourd'hui mieux accepté socialement d'avoir un enfant sans être marié, et ce, dans la plupart des pays européens. En 2004, en France, 46,4 % des premières naissances ont lieu hors mariage, ce qui la place au quatrième rang en Europe, derrière la Suède (55,4 %), la Norvège (51,4 %) et la Bulgarie (48,7 %).

L'autre changement qui s'opère en termes de parentalité est que cela survient de plus en plus tard. A partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, le recul de l'âge à la première maternité s'est accéléré, et la proportion des femmes de moins de 25 ans qui avaient déjà eu leur premier enfant, a progressivement diminué. Ce phénomène est d'abord observé en Europe occidentale, puis en Europe de l'Est⁹⁸.

Les données de la vague 3 de l'Enquête sociale européenne nous donne des indications sur les âges au premier enfant en France et pour les autres pays, les deux sexes confondus. Sur les personnes interrogées dans cette étude, 28 % des Français n'ont pas ou pas encore d'enfant, proportion qui s'élève à 31 % dans le reste de l'Europe. L'infécondité touche les générations les plus récentes, la proportion de femmes sans enfant au terme de leur vie féconde a largement augmenté entre les femmes nées en 1960 et celles nées en 1945. En France, les 18-24 ans sont 27 % à avoir déjà eu leur premier enfant, 40 % l'ont eu entre 25 et 34 ans et 5 % après. Pour le reste de l'Europe, 30 % ont eu leur premier enfant entre 18 et 24 ans et 34 % entre 25 et 34 ans. La France est l'un des pays, avec la Suisse, le Danemark et les Pays-Bas à avoir la proportion la plus élevée de première parentalité entre 25 et 34 ans. Les pays de l'Est enregistrent, quant à eux, les proportions les plus importantes de personnes qui ont eu leur premier enfant entre 18 et 24 ans.

En France, malgré les problèmes liés à l'enregistrement des naissances (rang biologique ou rang dans le mariage), on sait que l'âge à la première maternité a reculé avec le temps. En 1960, il était de 24,8 ans ; En 2004, il avait augmenté de 4 ans. Ce recul de l'âge au premier enfant s'est observé partout en Europe. Cela s'explique facilement par le décalage de toutes les étapes de la vie qui surviennent de plus en plus tard : le départ du domicile parental, le premier emploi, la mise en couple et/ou le mariage.

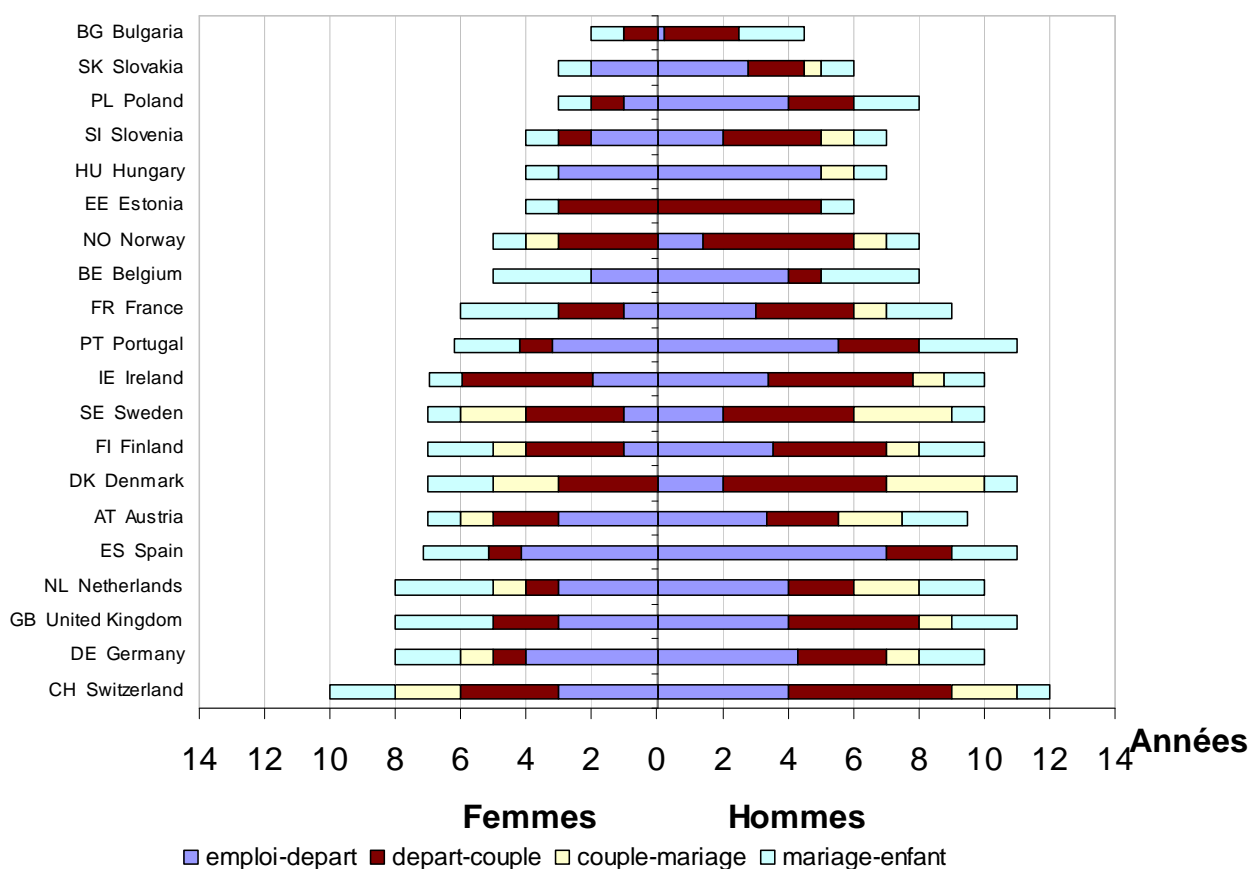
Dans quelle mesure la naissance du premier enfant est-elle socialement considérée comme l'événement marquant définitivement le statut d'adulte ? En France, les individus pensent majoritairement que l'âge adulte est lié à l'occupation d'un emploi à temps plein. Les hommes sont plus nombreux que les femmes (80 % contre 60 %) à privilégier cette définition professionnelle de l'âge adulte. Les femmes voient comme deuxième élément déterminant pour être considéré comme un adulte le fait de devenir parent, et comme troisième d'avoir quitté le domicile parental. Pour les hommes c'est l'inverse. L'accès à l'autonomie est donc privilégié chez les Français pour devenir adulte par rapport à la construction familiale. Au sein de l'Europe, en Belgique, en Irlande, au Royaume-Uni et dans quelques pays de l'Est, l'emploi est prédominant dans la représentation sociale

⁹⁸ Prioux F., 1994, « La naissance du premier enfant », *Population & Sociétés*, n°287.

de l'âge adulte, comme en France. Les Scandinaves privilégient le départ du domicile parental, quand les portugais, les polonais et les bulgares mettent en avant la parentalité⁹⁹.

Les événements qui précèdent la parentalité semblent suivre un ordre précis en fonction des pays. La pyramide ci-dessous montre les durées médianes en années qu'il y a entre chaque étape pour les hommes et les femmes, pour chacun des pays. Dans un premier temps, on remarque que la liste des pays est dressée de haut en bas de la plus faible durée (Bulgarie : 2 ans) à réaliser l'ensemble des étapes à la plus longue (Suisse : 10 ans), par rapport aux réponses des femmes de plus de 35 ans. Les premiers pays, caractérisés par les trajectoires les plus courtes, se situent tous à l'Est de l'Europe. La lecture de la pyramide se fait de la manière suivante : par exemple, pour les femmes bulgares, on ne voit pas apparaître la case « emploi-départ », cela signifie que leur premier emploi et le départ du domicile parental se sont produits la même année. C'est également le cas pour l'Estonie, la Norvège et le Danemark. Du côté des hommes cela n'est jamais le cas, sauf pour l'Estonie. En Belgique, par exemple, il se passe quatre ans entre l'accès au premier emploi et le départ de chez leurs parents. On remarque aussi que la transition « couple-mariage » est celle qui apparaît le moins chez les femmes, et plus particulièrement chez celles qui vivent dans des pays de l'Est. Dans ces pays, il n'y a souvent pas de cohabitation conjugale avant le mariage, et le premier enfant arrive très peu de temps après. En Espagne et au Portugal, la durée entre le premier emploi et le départ du domicile parental est très longue, notamment chez les hommes (environ 6 ans). Cette représentation graphique des transitions montre que les étapes qui constituent le passage à l'âge adulte suivent une chronologie précise.

Graphique 9 : Durées médianes des transitions entre étapes de la vie



⁹⁹ Pour une analyse plus approfondie de cette question, voir : Chanvriil, F. & V. Le Hay, « Que signifie « être adulte » pour les européens ? Des conceptions différenciées concernant les hommes et les femmes ? », accessible sur le site ESS France : <http://ess.sciencespo.com/Que-signifie-etre-adulte-pour-les.html>

2.4.7 – Caractérisation des parcours par les étapes

Pour étudier les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte, nous avons restreint l'échantillon aux 35 ans et plus de manière à travailler sur une sous population susceptible d'avoir connu tous les événements. Il va de soi que prendre en compte des individus plus jeunes, âgés par exemple de 18 ans, n'aurait pas de sens car l'absence d'un événement dans ces parcours ne signifie pas que cette étape ne sera jamais vécue, elle peut intervenir quelques années plus tard. Nous nous concentrons donc sur la vie avant 35 ans des individus âgés de 35 ans et plus. La borne maximale a été fixée à 35 ans, plutôt qu'à 30, compte tenu de l'augmentation de l'âge au premier enfant au fil des générations. Soulignons que, sauf mention du contraire, toutes les analyses statistiques présentées par la suite portent sur cette sous population¹⁰⁰. Avant de construire une typologie des trajectoires des jeunes européens grâce aux méthodes d'appariement optimal, une première description relativement simple des parcours permet déjà de mettre en évidence certaines différences notables entre pays.

Dans un premier temps nous pouvons affirmer que 71 % des individus de plus de 35 ans ont vécu tous les événements, de manière quasiment égale pour les hommes et les femmes. C'est en Hongrie qu'il y a le plus de personnes qui ont vécu tous les événements (82 %). Viennent ensuite le Danemark (77 %), la Pologne et la Norvège (76 %). A l'inverse c'est aux Pays-Bas et en Irlande que les proportions de gens ayant connu toutes les étapes, sont les moins élevées, respectivement 61 % et 56 %.

Il est maintenant intéressant de se pencher sur les parcours où un des événements n'a pas été vécu. Ceux qui ont connu toutes les étapes à l'exception de la naissance d'un enfant sont 6 %, indifféremment selon le sexe. Le pays où cette proportion est la plus élevée est la Suisse (10 %), puis l'Allemagne (9 %) et enfin le Danemark et le Royaume-Uni (8 %).

Le deuxième parcours qu'il est intéressant d'évoquer est celui où les individus ont connu tous les événements sauf le mariage. Il concerne 4 % des hommes et des femmes. Mais cette situation est plus fréquente en Suède (11 %), en France (8 %), au Danemark et en Norvège (7 %). Les pays scandinaves sont donc majoritaires dans ce parcours et la France montre encore ici des ressemblances avec ces derniers. Le niveau de religiosité apparaît comme un facteur important pour comprendre pourquoi le mariage est plus ou moins répandu dans les différentes sociétés européennes. En France et en Suède, les taux de personnes qui ne sont pas du tout religieux sont parmi les plus élevés d'Europe (25,9 % en France¹⁰¹). A l'inverse, en Bulgarie et en Slovaquie, où les proportions d'individus de plus de 35 ans ayant connu tous les événements sauf le mariage sont minimales (0 et 1 %), ceux qui ne sont pas du tout religieux sont minoritaires. Dans ces pays, les naissances hors mariage sont fréquentes : 55,5 % en Suède, 53 % en Norvège, 50,5 % en France et 46,4 % au Danemark¹⁰². En Pologne, où les individus qui ont vécu tous les événements sauf le mariage ne représentent que 1 % à 2 % de la population âgée de 35 ans et plus, le taux de naissances hors mariage est seulement de 18,9 %¹⁰³. Dans certains pays, le mariage apparaît donc quasi incontournable avant la venue d'un enfant, alors que dans d'autres, moins religieux, il n'est nullement une condition nécessaire.

Un dernier parcours, qui mérite une attention particulière, est celui où les individus ont vécu toutes les étapes sauf le premier emploi. Cette catégorie représente 6 % de la population totale. C'est ici que l'on remarque une nette différence entre hommes et femmes : 4 % des hommes de plus de 35 ans se trouvent dans cette catégorie et 8 % des femmes. Cela s'explique par le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir jamais travaillé au cours de leur vie. C'est en Slovaquie que la proportion est la plus élevée (15 %), suivie de l'Estonie et du Portugal. A l'inverse, il est extrêmement rare, dans les pays scandinaves, que les individus de plus de 35 ans n'aient jamais eu d'expérience

¹⁰⁰ L'incohérence des données nous a poussés à écarter cinq pays présents dans l'Enquête sociale européenne de 2006 : Chypre, la Russie, l'Ukraine, la Lettonie et la Roumanie.

¹⁰¹ Source : ESS vague 3

¹⁰² Source : Eurostat

¹⁰³ Source : Eurostat

professionnelle (1 %). Ces différences sont évidemment à mettre en lien avec la participation des femmes au marché du travail dans les différents pays européens.

2.5 - Construction de la typologie empirique des trajectoires famille-emploi

L'enjeu est de construire une typologie raisonnée des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte, c'est-à-dire vers l'emploi et la formation d'une famille, en fonction des cinq événements que nous connaissons de la vie des individus interrogés dans l'enquête ESS. C'est le principe de construction de cette typologie qui est maintenant exposé.

2.5.1 - Trajectoire famille-emploi

Les trajectoires famille-emploi des Européens sont constituées de 35 épisodes annuels qui décrivent leurs situations familiales et professionnelles telles qu'elles apparaissent dans l'ESS. En effet, n'est prise en compte ici que la période allant de 0 à 35 ans pour les Européens âgés de 35 ans et plus, c'est-à-dire pour lesquels la trajectoire observée n'est pas tronquée. Avec les questions telles qu'elles ont été posées dans l'Enquête sociale européenne, il n'est cependant pas possible de tenir compte de toute la complexité de la trajectoire, c'est-à-dire de la réversibilité éventuelle des différents événements (retour au domicile parental plusieurs années après l'avoir quitté, chômage, ruptures, divorces, etc.) ou du nombre d'enfants mais seulement les « premières fois » : première décohabitation (D), premier emploi (J), première union (U), premier mariage (M) et premier enfant (E). Ces cinq événements se cumulent donc au cours des 35 épisodes. Par exemple, comme l'illustre le tableau 1, Louise qui a quitté pour la première fois le domicile parental à 18 ans, eu son premier emploi à 22 ans, s'est mise en couple à 23 puis mariée à 25 et a eu son premier enfant à 27 aura comme trajectoire :

Tableau 1 – Exemple de trajectoire famille-emploi

Épisodes	1	...	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	...	35
Louise	□	...	□	D	D	D	D	DJ	DJU	DJU	DJUM	DJUM	DJUME	...	DJUME

L'ordre des événements n'intervient pas dans le codage des états mais émerge de la succession des épisodes. Par exemple, avec cette convention, deux individus ayant respectivement connu à la date t les deux événements « première décohabitation » et « premier emploi » et « premier emploi » et « première décohabitation » (JD) sont identiques (DJ = JD). En effet, le fait d'avoir eu une première expérience de décohabitation avant le premier emploi ou d'avoir eu un emploi avant la première décohabitation ne fait pas de différence pour le codage des états qui doit refléter à chaque date quels sont les événements, parmi les cinq événements fondamentaux, qui ont été vécus. Le fait d'être arrivé à DJ ou JD par deux trajectoires différentes émerge de la succession des épisodes antérieurs à t . JD et DJ ne sont pas différents à la date t , mais s'inscrivent dans des trajectoires différentes : par exemple D-D-DJ-DJ dans le premier cas, J-J-J-DJ dans le second. Comme l'ordre des cinq événements fondamentaux n'est pas pris en compte dans le codage des états, les trajectoires famille-emploi se déploient donc dans un espace composé de 32 états¹⁰⁴.

¹⁰⁴ Puisque l'ordre des événements ne compte pas et que les événements peuvent ou non se produire, le nombre d'états possible est $2^5 = 32$.

2.5.2 - Mesure de la ressemblance des séquences

La construction de la typologie empirique des trajectoires famille-emploi des Européens repose sur les méthodes d'appariement optimal (MAO), traduction de *Optimal Matching Analysis* (OMA). Les MAO sont une famille de mesure de dissimilarités adaptées aux données séquentielles. Bien qu'issues de travaux en théorie du codage et en informatique¹⁰⁵, les MAO ont été adaptées et utilisées dans de nombreux domaines comme la biologie (séquençage du génome) ou la linguistique. Elles ont été utilisées pour la première fois en sciences sociales dans les années 1980¹⁰⁶.

Tableau 2 – Deux trajectoires famille-emploi

	1	2	3	4	5
<i>i</i>	J	J	J	JU	JU
<i>j</i>	U	U	JU	JU	JUM

Le principe des MAO est d'évaluer la dissimilarité entre deux séquences par le nombre de transformations nécessaires pour les rendre identiques. Trois opérations sont autorisées : insertion d'un élément, suppression d'un élément et substitution d'un élément par un autre. Chacune de ces opérations a un coût et c'est le coût total minimum qui est utilisé comme mesure de l'éloignement entre deux séquences. Considérons, pour illustrer le fonctionnement de cette méthode algorithmique, le cas de deux trajectoires famille-emploi sur cinq ans (tableau 2). Pour rendre la trajectoire *j* identique à la trajectoire *i* (voir tableau 3), il est par exemple possible d'insérer un J au début de la séquence *j* (une insertion), de remplacer les deux U qui suivent par deux J (deux substitutions) et de supprimer le dernier élément de *j* (une suppression).

Tableau 3 – Un exemple de transformation de *j* en *i* (1 insertion et 1 suppression, en gras, et deux substitutions, en italique)

	1	2	3	4	5	
<i>i</i>	J	J	J	JP	JP	
<i>j</i>	J	<i>J</i>	<i>J</i>	JP	JP	JUM

Le coût relatif des différentes opérations permet éventuellement d'adapter la méthode au type de données ou au type de régularité recherchée. En effet, insérer ou supprimer un élément, c'est également insérer ou supprimer du temps, donc déformer le temps de manière à faire concorder des sous séquences identiques (mais éloignées dans le temps). Au contraire, substituer un élément par un autre préserve la position de ces éléments dans le temps mais au prix de l'approximation d'un élément par un autre. Plus les opérations d'insertion et de suppression sont coûteuses relativement à celles de substitution, moins elles seront utilisées et plus le timing des séquences sera préservé. Dans le cas contraire, le timing devient moins important que l'identification de sous séquences identiques mais non contemporaines. L'importance relative des coûts d'insertion-suppression par rapport aux coûts de substitution permet donc de rendre la mesure de dissimilarité plus ou moins sensible au

¹⁰⁵ Hamming, R. W., 1950, « Error-detecting and error-correcting codes », *Bell System Technical Journal*, 29(2), 147-160. Levenshtein, V. I., 1966, « Binary codes capable of correcting deletions, insertions, and reversals », *Soviet Physics Doklady*, 10(8), 707-710.

¹⁰⁶ Voir ; Abbott, A. et Forrest, J., 1986, « Optimal matching methods for historical sequences », *Journal of Interdisciplinary History*, 16(3), 471-494; Abbott, A. et Hrycak, A., 1990, « Measuring resemblance in sequence analysis: an optimal matching analysis of musicians careers », *American Journal of Sociology*, 96(1), 144-185; Abbott, A., 1995, « Sequence analysis: new methods for old ideas », *Annual Review of Sociology*, 21, 93-113. Pour une introduction en français, voir Lesnard, L., et Saint Pol, T. de, 2006, « Introduction aux méthodes d'appariement optimal (optimal matching analysis) », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 90, 5-25.

timing des séquences et donc de l'adapter à de nombreux types de données et questions de recherche. Par ailleurs, il est possible de définir plusieurs coûts de substitutions de manière à privilégier le timing lorsque deux éléments sont considérés comme proches ou bien décaler les séquences lorsqu'ils sont considérés comme éloignés.

Si le choix des coûts permet d'adapter les MAO aux objets analysés, cette adaptation doit cependant être justifiée par des théories ou des résultats empiriques antérieurs. Dans le cas des trajectoires famille-emploi des Européens, ces éléments manquent et par conséquent les coûts ont été déterminés de manière à refléter cette absence de connaissance a priori : les coûts d'insertion ou de suppression d'une part et de substitution d'autre part ont été fixés à une unité¹⁰⁷. Cette combinaison de coûts présente l'avantage de ne pas trop déformer l'échelle de temps et de ne pas pénaliser trop les petites différences dans le timing des séquences. Par ailleurs, l'utilisation d'un seul coût de substitution reflète la difficulté théorique et pratique à définir a priori la proximité entre les 32 états possibles dans lesquels se déploient les trajectoires individuelles.

2.5.3 - Typologie des trajectoires famille-emploi

Cette variante des méthodes d'appariement optimal a été appliquée à 26 689 Européens des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Estonie, Espagne, Finlande, France, Grande Bretagne, Hongrie, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Slovénie et Slovaquie. Sur ces 26 689 trajectoires, 338 n'ont connu aucun des cinq événements, ce qui amène l'échantillon analysé à 26 351 trajectoires. L'application de la variante des MAO sur ces séquences produit un tableau qui contient pour chaque couple d'individus le degré de dissemblance de leurs trajectoires famille-emploi. La typologie de trajectoires découle de la classification ascendante hiérarchique de ce tableau¹⁰⁸. Le nombre de classes retenues résulte de l'examen de l'indice d'agrégation et des représentations graphiques des classes et des regroupements proposés par l'algorithme. Selon le critère dit « du coude », quatorze types de trajectoires doivent être retenus.

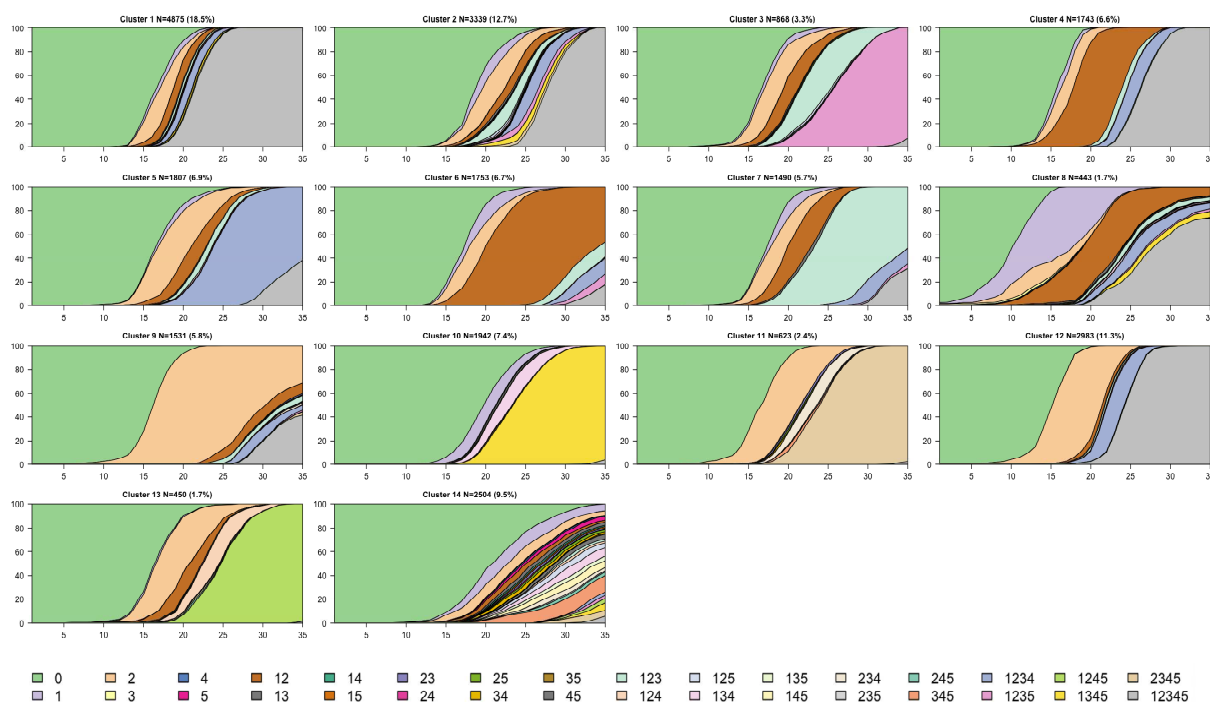
Nous avons donc décidé de procéder au regroupement des quatorze groupes selon une série de statistiques descriptives (durées moyennes dans chaque état, entropie, turbulence) et la représentation graphique de ces quatorze groupes (voir graphique 10). Lorsqu'il est contrôlé et justifié, cet apport intellectuel extérieur à la classification ascendante hiérarchique est non seulement légitime mais permet aussi d'améliorer l'analyse. Le regroupement en cinq classes que nous avons opéré est le suivant (voir pour une présentation plus détaillée de ces groupes). Le premier type (cluster 1) est très homogène et de taille importante (18,5 % des trajectoires) : il rassemble les trajectoires précoces qui se caractérisent par la succession rapide des cinq événements fondamentaux. Le deuxième type regroupe les trois clusters suivants¹⁰⁹ (2, 3 et 4) qui sont en quelque sorte des variantes du type 1 : tous les événements sont expérimentés mais leur succession est moins rapide. Le troisième type de trajectoire famille-emploi se compose de quatre clusters (5, 6, 7 et 8 ; 2^e ligne du graphique 10) qui ont tous en commun une longue période entre le départ du domicile parental et le premier emploi, et la constitution d'une famille. Le quatrième groupe de trajectoires réunit tous les autres clusters à l'exception du dernier (9, 10, 11, 12 et 13) qui se détachent des trois premiers types de trajectoires par le maintien de la cohabitation parentale alors même qu'un grand nombre de ces individus ont déjà accédé à un premier emploi. Le dernier type de trajectoire famille-emploi (cluster 14) regroupe les autres trajectoires qui n'entrent pas dans les quatre premiers types. Il n'y a donc pas de logique particulière dans leur regroupement mais ont toutefois une chose en commun : dans l'énorme majorité des cas, ces individus ne connaissent qu'un ou deux des cinq événements.

¹⁰⁷ Voir Lesnard, L., 2009, « Cost Setting in Optimal Matching to Uncover Contemporaneous Socio-Temporal Patterns », *Notes & Documents*, 2009-03, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

¹⁰⁸ Critère d'agrégation bêta-flexible. Le logiciel R et la librairie d'analyse de séquences TraMineR (Gabadinho, A., Ritschard, G., Studer, M., et Müller, N. S., 2008, *Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide*, Université de Genève) ont été utilisés.

¹⁰⁹ Les quatorze types de trajectoires ont été réordonnés de manière à faciliter la présentation des regroupements manuels opérés.

Graphique 10 : Les 14 parcours biographiques



Note de lecture : L'axe des abscisses représentent les 35 épisodes, chacun correspondant à une année entre un âge de 0 jusqu'à 35 ans ; L'axe des ordonnées est en pourcentage des individus formant la classe considérée. Par exemple, l'aire verte présente jusqu'au 12^{ème} épisode de la classe 1 signifie que l'ensemble des individus de cette classe n'ont connu aucun des événements considérés jusqu'à l'âge de 13 ans.

Légende :

- 0 : aucun événement
- 1 : 1^{er} décohabitation
- 2 : 1^{er} emploi
- 3 : 1^{er} mise en couple
- 4 : 1^{er} mariage
- 5 : 1^{er} enfant

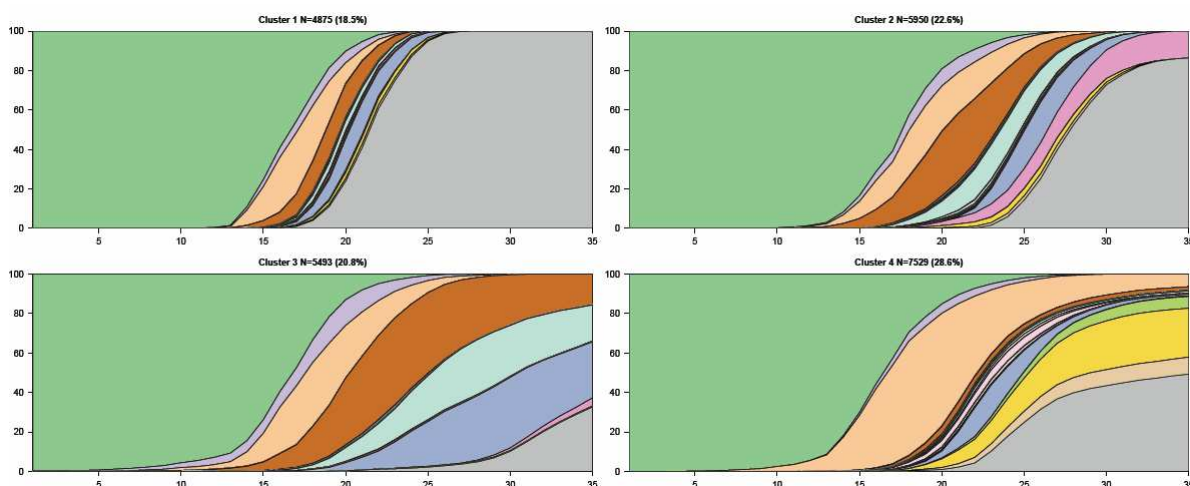
Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Après avoir décrit les principales étapes de la constitution de notre typologie des « parcours de vie », ou, du moins, d'entrée dans l'âge adulte, l'enjeu est maintenant de donner sens aux classes dégagées. A cet effet, nous commencerons par décrire et caractériser chacune des classes avant de les utiliser, pour la suite de l'analyse, comme l'élément à expliquer. Nous explorerons de ce point de vue trois perspectives, l'une basée sur les différences liées à la résidence nationale, une seconde sur les caractéristiques des individus dont nous détacherons dans un premier temps l'âge, une dernière sur les représentations et les normes sociales dont ces individus sont porteurs.

3 - La typologie

Rappelons en quelques mots que la typologie proposée des parcours d'entrée dans la vie d'adulte résulte de l'analyse d'une série de cinq variables tirées de la troisième vague de l'Enquête sociale européenne. Celles-ci concernent toutes l'âge des « premières fois » (première décohabitation, premier emploi, première mise en couple, premier mariage, premier enfant). Une technique d'appariement optimale puis une technique classificatoire ont permis de dégager 14 classes dans un premier temps, réduites à 5 dans un second temps. Cette classification a été construite principalement par l'observation du nombre des transitions durables entre états (premières fois vécues) et de la synchronie des étapes. Ce sont les 4 premières classes de cette dernière typologie qui seront ici exploitées, la cinquième classe étant écartée puisqu'elle regroupe des parcours atypiques et caractérisés par un faible nombre de transitions. Reprenant la même logique que le graphique 10 précédemment exposé, le graphique 11 propose ainsi de visualiser les quatre modèles retenus de trajectoire famille – emploi.

Graphique 11 : Les quatre modèles de trajectoire famille-emploi en Europe



Légende et note de lecture : cf. graphique 10

Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Ces 4 classes ont été désignées comme celles des « précoces », celle des « intermédiaires », celles des « indépendants », et enfin celle des « familiaux ». Elles sont maintenant plus précisément décrites.

3.1 - Les précoces

En définitif, ce parcours biographique ne regroupe qu'une seule classe de notre typologie initiale. Les précoces représentent 18,5 % de la population interrogée. Cette classe se distingue des autres par la précocité dans la réalisation des étapes : à 23 ans tous les individus qu'elle regroupe ont quitté le domicile parental et ont un premier emploi ; A 24 ans 100 % des individus se sont mis en couple. Ils se sont tous mariés avant 27 ans et ont tous eu un enfant avant 28 ans. Chaque transition ne dure que peu de temps et la synchronie entre les étapes est importante.

La rapidité avec laquelle les personnes interrogées de ce groupe ont réalisé toutes les étapes avant de devenir parent laisse à penser que ces personnes n'ont fait que des études très courtes ou ont suivi une formation professionnelle. Cela leur a permis d'avoir une situation financière stable promptement, qui, à son tour, a permis que la naissance du premier enfant soit plus facilement envisageable.

3.2 - Les intermédiaires

Ce groupe rassemble trois classes de la typologie initiale et représente 22,6% des individus interrogés. Le nom de ce parcours biographique a été choisi car ce groupe se situe exactement entre les « précoces » et les « indépendants », qui suivent juste après. Ici plusieurs combinaisons d'états durent plus d'une année : par exemple celle qui indique que l'on est parti de chez ses parents et que l'on a un emploi. De plus, la synchronie des étapes est importante.

Ici, c'est seulement à 26 ans que tous les individus sont partis de chez leurs parents, et à 29 qu'ils ont tous un premier emploi. Cette phase de transition avant la mise en couple dure plus longtemps que pour les « précoces ». Pour ceux qui choisissent de se marier avant d'avoir un premier enfant, c'est vers 32 ans que tous l'ont fait. Il y en a d'autres qui ont un enfant sans être mariés ; on pourrait les appeler les « laïcs ». A 35 ans, 80 % des individus ont vécu toutes les étapes du parcours.

3.3 - Les indépendants

Les indépendants réunissent quatre classes de la typologie initiale et 21 % de la population totale. Ils sont soit caractérisés par une très longue période de « vie célibataire » où ils ont une activité professionnelle en dehors du domicile parental, soit ils ont un emploi et vivent en couple et restent à deux pendant une longue période, mariés ou non. A 35 ans, 20 % de cette population ne vit pas en couple, à peine 70 % est mariée et environ 30 % a réalisé toutes les étapes. Ils se différencient donc des « intermédiaires » par le nombre important de transitions durables et la faible synchronie des étapes.

Cette catégorie a été nommée ainsi car elle regroupe principalement les personnes pour qui le parcours professionnel prime sur le parcours familial. On peut supposer qu'elles mettent en avant leur métier, et agissent souvent surtout en vue de leur réussite professionnelle. On peut également penser que se trouvent ici des personnes qui font de longues études : c'est à environ 28 ans que toutes les personnes de ce groupe ont eu leur premier emploi. Les longues études retardent l'entrée dans la vie active et mettent parfois les jeunes en situation de précarité ; ils ne peuvent que difficilement envisager de créer une vie familiale dans ces conditions. Au moment où leur situation devient plus stable, ils peuvent alors choisir de se mettre en couple et d'avoir des enfants, mais le « temps perdu » fait que toutes les étapes du parcours avant la parentalité sont décalées et reportées à des âges plus élevés. Les indépendants sont à l'opposé des précoces.

3.4 - Les familiaux

Les familiaux regroupent cinq des quatorze classes qui avaient été établies après l'analyse initiale. Ils sont 28,6 % de la population totale interrogée. Ils se définissent principalement par une entrée sur le marché du travail à un âge jeune tout en restant vivre chez leurs parents jusqu'à temps de rencontrer un conjoint, de se marier et d'avoir vite un enfant. Mais il y en a aussi qui ne partent pas du domicile parental et qui y vivent avec leur propre famille. Les familiaux concernent également ceux qui sont au foyer et qui connaissent toutes les étapes avant 35 ans exceptée la première expérience professionnelle.

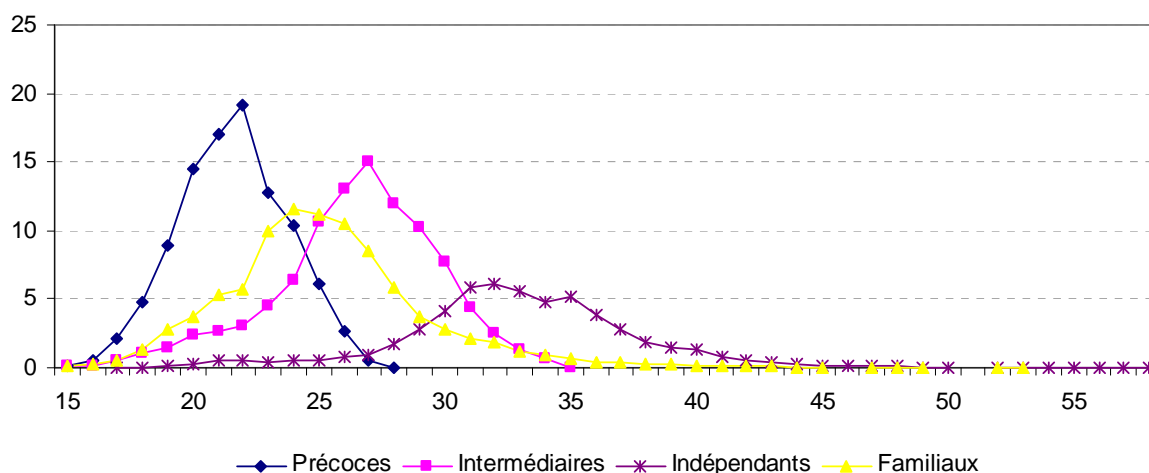
Les familiaux regroupent donc ceux qui vivent une longue période où ils travaillent chez leurs parents et qui ensuite enchaînent rapidement les étapes familiales. Les transitions durables de plus d'un an sont peu nombreuses et la synchronie des étapes est faible. A 35 ans, environ la moitié a connu toutes les étapes. L'autre moitié englobe donc surtout ceux qui ne sont pas partis de chez leurs parents ou bien qui n'ont encore jamais travaillés, car les étapes liées à la formation d'une famille sont privilégiées.

On peut penser que ce parcours concerne surtout des femmes, qui soit n'ont pas fait d'études, soit les ont interrompues. Les relations avec les proches de la famille sont maintenues et c'est pourquoi le départ du domicile parental se fait tard, quand il arrive. Les familiaux investissent donc en priorité leur temps et leur énergie dans l'espace familial qu'ils se créent ou dans lequel ils ont vécu. Pour les deux types de parcours relevés ici (pas de départ du domicile parental ou pas de première expérience professionnelle), il faut écarter toute menace qui mettrait en péril leur famille. La famille au sens large crée alors une sorte de « micro-socio-économie familiale »¹¹⁰.

Le graphique 12 ci-dessous synthétise les informations sur l'âge au premier enfant suivant les quatre grandes classes de notre typologie. Ainsi, chez les précoces, environ 20 % ont leur premier enfant à 22 ans et 28 ans est l'âge le plus élevé auquel les personnes de ce groupe l'ont. Dans ce groupe, tous ont au moins un enfant. Les intermédiaires se situent bien entre les précoces et les indépendants. C'est à 27 ans que le plus grand nombre de personnes ont leur premier enfant. Comme les précoces, tous ont eu au moins un enfant mais la période durant laquelle cela se produit est plus longue que chez les premiers, de 17 à 35 ans. Les indépendants sont les plus nombreux à ne pas avoir de premier enfant : 44,9 %. Le pic des premières naissances est à 32 ans avec 6,2 % d'individus concernés. La période s'étale de 21 ans à au-delà de 40 ans. Enfin les familiaux sont 7,4 % à ne pas avoir d'enfant. A 24 ans, 12 % de ces personnes ont leur premier enfant.

¹¹⁰ Nimal P., Lahaye W., Pourtois J-P., 2000, *Logiques familiales d'insertion sociale. Etude longitudinale des trajectoires de jeunes adultes*, De Boeck Université, Bruxelles, p.87.

Graphique 12 : Age au premier enfant en fonction des trajectoires de vie



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Les données issues de ce graphique correspondent bien à la classification des parcours qui mènent à la parentalité, que nous avons établie. La parentalité se présente ainsi sous différentes formes. L'expliquer nécessite alors de faire intervenir de multiples facteurs qui ponctuent la vie de chaque individu.

3.5 - Les parcours des Européens au fil des générations

Nous avons étudié les caractéristiques différenciant les quatre types de parcours de vie – à savoir les précoces, les intermédiaires, les indépendants et les familiaux – à la fois d'un point de vue descriptif (nombre de transitions et synchronie), et également en examinant les différences nationales. Or, on peut faire l'hypothèse que si les trajectoires ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, elles évoluent aussi au fil des générations.

Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur une méthode d'analyse dite géométrique. Avant d'aller plus loin, voici les motivations de ce choix et les apports de cette approche dans le cadre de notre problématique. L'analyse géométrique des données s'inscrit dans l'ensemble des méthodes multivariées et permet d'adopter un point de vue structurel sur nos données. La notion de distance entre individus y est de ce fait centrale : le calcul des distances entre individus, déterminé par leurs réponses aux questions analysées, va permettre la construction d'axes factoriels, qui sont ensuite interprétés et représentés dans l'espace. De façon générale, les méthodes géométriques permettent d'analyser les structures d'opposition entre les individus. Elles rendent alors possible leur hiérarchisation.

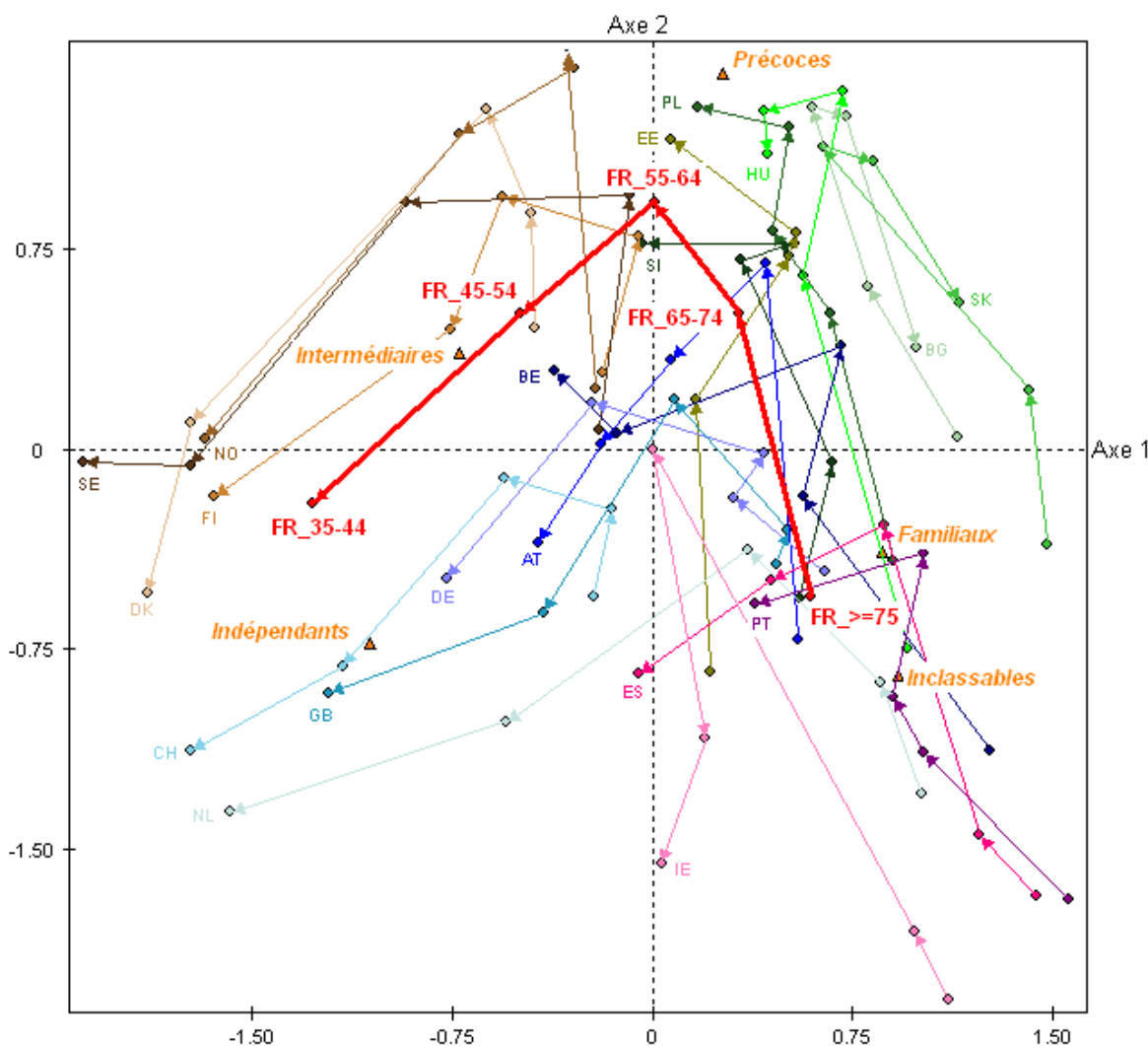
Plusieurs types de méthodes géométriques existent. Dans le cadre de cette étude, nous utilisons l'analyse des correspondances simple¹¹¹, adaptée au traitement du croisement de deux variables¹¹². En effet, nous avons croisé les classes de la typologie avec une variable issue de la combinaison des variables pays de résidence et génération. La méthode permet de visualiser les évolutions de parcours des générations (les cheminements ou continuum), des plus anciennes aux plus jeunes, dans chacun

¹¹¹ Pour plus de détails sur les méthodes géométriques, se reporter à Rouanet H., Le Roux, B., 2004, *Geometric Data Analysis. From correspondence data analysis to structured data analysis*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.

¹¹² Ce qu'on appelle tableau de contingence en analyse des données.

des pays étudiés (graphique 14). Par la suite, nous utiliserons indifféremment les termes de « cheminement » ou de « continuum » pour décrire les changements par génération ; de la même manière nous utiliserons indifféremment les termes de « trajet », « trajectoire », « parcours » ou « modèle » pour décrire les quatre parcours de vie.

Graphique 13: Changement générationnel et spécificités nationales des parcours de vie des jeunes adultes en Europe.



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Méthode - Analyse factorielle des correspondances du tableau de contingence croisant les cinq classes de la typologie avec la variable pays-âge

Note de lecture - En France, les personnes âgées de plus de 75 ans se caractérisent par le profil familial alors que le profil indépendant est largement associé aux plus jeunes (35-44 ans)

Dans cette représentation graphique, les cheminements nationaux rendent tangibles les différences entre les anciennes et les nouvelles générations. Cinq classes d'âge ont été constituées – les 75 ans et plus, les 65-74 ans, les 55-64 ans, les 45-54 ans, les 35-44 ans, les générations plus jeunes étant exclues de l'analyse – pour affiner le plus possible les évolutions tout en restant dans le cadre d'effectifs suffisants. Un choix de couleurs effectué a posteriori permet de mettre en valeur les différentes logiques à l'œuvre d'un pays à l'autre.

L'ensemble des pays et des générations se situe sur un continuum dynamique qui va du modèle « familial » au modèle « indépendant » en passant par les parcours « précoces » et « intermédiaires ». Les générations nationales, à des degrés plus ou moins avancés selon les pays, passent d'un modèle privilégiant la famille dans lequel la parentalité intervient plutôt jeune, à un modèle davantage individualisé, dans lequel l'épanouissement personnel (et/ou du couple) prime sur la construction d'une cellule familiale propre et repousse l'arrivée du premier enfant.

Quatre groupes se distinguent. La France représente néanmoins un cas spécifique que nous étudierons plus particulièrement.

Le premier groupe comprend l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, pays à fort ancrage catholique. Il se caractérise d'abord, pour les générations les plus âgées, par un modèle 'familial', même si les pays de ce groupe restent à une distance importante de ce modèle. Les générations les plus jeunes se rapprochent d'un modèle 'indépendants', sans qu'il n'y ait eu de transition dans les générations intermédiaires les trajets « précoces » et « intermédiaires ». Cette transition suggère une évolution de l'épanouissement des individus au fil des générations dans ces pays : on serait ainsi passé d'un épanouissement au sein d'une cellule familiale, souvent élargie, dans les anciennes à un épanouissement davantage centré sur l'individu dans les plus récentes. Ces trois pays sont en revanche encore éloignés des parcours « indépendants », même si l'on considère les 35-44 ans. Mais on peut supposer que les générations à venir pourraient évoluer dans cette direction.

Le deuxième groupe comprend l'ensemble des pays de l'Est étudiés : la Slovaquie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, l'Estonie et la Slovénie. Ceux-ci incarnent un modèle qui leur est en réalité propre ; celui-ci se caractérise par un passage des trajectoires de type « familiales » à celles de type « précoces ». Des variantes nationales existent cependant. D'abord la Slovaquie et la Bulgarie se distinguent des autres pays de l'Est par un retour aux trajets « familiaux » chez les moins de 55 ans : s'agit-il d'une boucle ou d'un réel retour aux valeurs des « anciens » ? On peut ensuite se demander si la Hongrie effectue le même type de parcours que ces pays étant donné le positionnement des 35-44 ans. Enfin la Pologne, l'Estonie et la Slovaquie se sont-elles stabilisées dans des parcours de type « précoces » ou évoluent-elles vers ceux de type « intermédiaires » ? La rapidité des mutations enregistrées par ces pays laisse ces questions entièrement ouvertes.

Le troisième groupe est constitué des quatre pays scandinaves de notre étude : la Norvège, la Suède, la Finlande et le Danemark. A la différence des deux groupes précédents, qui partaient tous des trajectoires « familiales » dans les anciennes générations, ceux-ci se caractérisent par une évolution des trajets de type « intermédiaires » vers ceux de type « indépendants ».

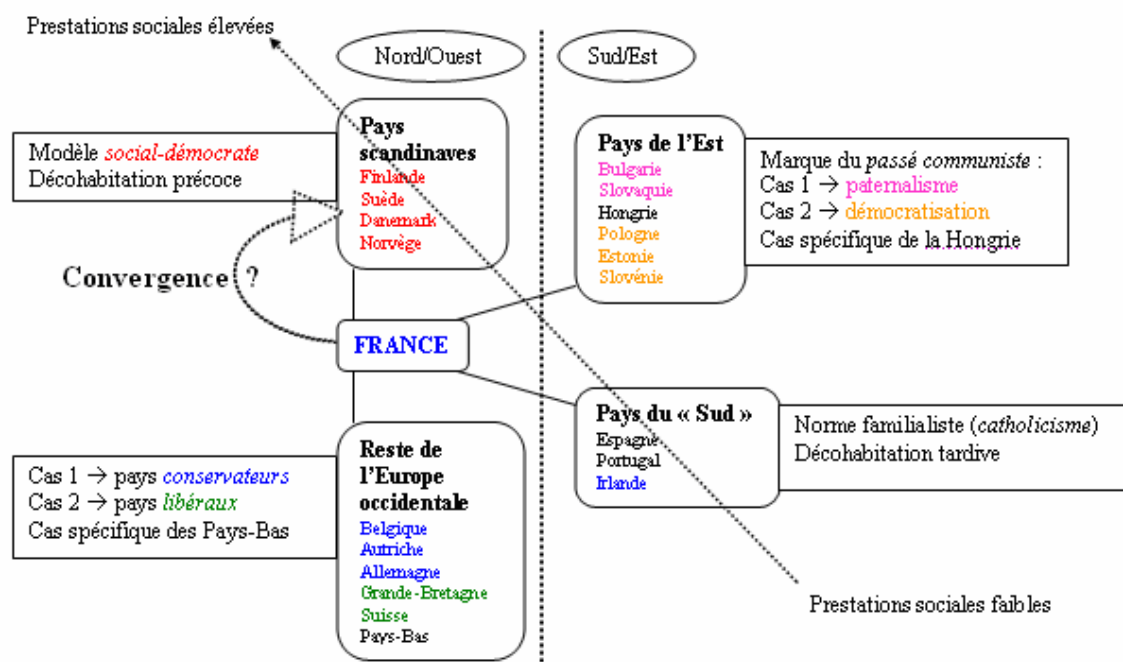
Enfin un dernier groupe de pays centraux d'un point de vue géographique (Europe occidentale pour une grande part) est constitué par la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. S'ils partent pour la plupart des trajets « familiaux » dans les anciennes générations, la dynamique des générations aboutit à des parcours de type « indépendants ». Quelques variantes sont à distinguer dans leurs cheminements respectifs. Tout d'abord la Belgique semble plutôt se rapprocher des « intermédiaires » et ainsi être « en retard » par rapport au reste du groupe. La Suisse quant à elle semble être « en avance » puisqu'elle se caractérise par des trajets plutôt « indépendants » dès les anciennes générations. Enfin les Pays-Bas ont une plus grande variance entre les tranches d'âge.

Comment se positionne la France parmi ces quatre grands types d'évolution ? Celle-ci est en effet inclassable puisqu'elle franchit toutes les étapes ce qui n'est le cas d'aucun autre pays : caractérisée par des trajets de type « familiaux » dans les générations de plus de 75 ans, elle évolue ensuite vers ceux de type « précoces » parmi les 55-64 ans, puis de type « intermédiaires » parmi les 45-54 ans, et enfin se rapproche des trajets « indépendants » parmi les plus jeunes générations.

Globalement, on observe clairement de grandes mutations générationnelles. De plus, ce classement des pays est cohérent avec les différents types de régime d'état providence : les états sociaux-démocrates, libéraux, ou conservateurs¹¹³ se caractérisent par une entrée dans la vie familiale de plus en plus tardive (« intermédiaires » ou « indépendants » dans les jeunes générations) ; tandis que les pays méditerranéens et ceux anciennement communistes se situent toujours dans des modèles « traditionnels » (« familiaux » ou « précoces » dans toutes les générations)¹¹⁴.

A partir de cette première description, nous pouvons proposer un modèle explicatif des différences nationales et générationnelles observées, stylisé ici dans le graphique 15.

Graphique 14 : Un modèle explicatif des évolutions nationales et générationnelles



Au-delà de la simple opposition entre les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe d'une part et ceux du Sud et de l'Est d'autre part, plusieurs éléments d'ordre politique, social et culturel permettent en réalité d'éclairer les différences de trajectoires observées. Les quatre groupes de pays se distinguent tout d'abord selon le type et l'importance des prestations sociales¹¹⁵. En effet celles-ci voient leur niveau le plus faible dans les pays du Sud de l'Europe, tandis que les pays scandinaves ont un niveau élevé d'aides sociales. La France quant à elle tient une place intermédiaire. Ces prestations jouent plus particulièrement sur l'âge de la décohabitation parentale : on rejoint ici les modèles de décohabitation parentale exposés par Cécile Van de Velde en 2008¹¹⁶. Les pays du Sud se caractérisent ainsi par une décohabitation tardive et des parcours de type « familial », à l'inverse des pays du Nord de l'Europe auxquels correspondent des parcours de type « intermédiaire » ou « indépendant ».

¹¹³ Esping-Andersen G., 1999, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses Universitaires de France.

¹¹⁴ Elzinga C.H., Liefbroer A.C., 2007, "De-standardization of Family-Life Trajectories of young Adults: A Cross-National Comparison Using Sequence Analysis", *European Journal of Population*, 23, pp. 225-250.

¹¹⁵ Chambaz C., 2001, « Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, activité, ressources », *Recherches et prévisions*, 65, pp. 53-71.

¹¹⁶ Van de Velde C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France.

Chacun de ces groupes correspond également à un modèle général. On peut aisément constater que notre modèle permet en fait d'élargir celui établi par Esping-Andersen en 1999 quand il exposait les trois principaux types d'Etat providence : le modèle social-démocrate, le modèle conservateur/corporatiste, et le modèle libéral¹¹⁷. Les pays conservateurs et libéraux sont ainsi relativement proches en termes de cheminements générationnels. Le cas particulier des Pays-Bas se doit d'être souligné. En effet ceux-ci sont désignés selon les auteurs comme conservateurs¹¹⁸ ou libéraux¹¹⁹. Il existe d'ailleurs une certaine porosité entre ces deux types de régimes dans le cadre des évolutions des comportements. Un autre élément pouvant expliquer le positionnement assez excentré des Pays-Bas dans le graphique 15 est la plus grande importance du catholicisme dans ce pays par rapport aux autres pays nordiques¹²⁰ : cela expliquerait que les anciennes générations hollandaises se situent à proximité de celles de l'Espagne et de l'Irlande entre autres.

Les pays de l'Est constituent également un groupe homogène : l'ensemble de ces pays reste marqué par leur passé communiste¹²¹, même si l'on peut distinguer deux tendances en leur sein. Un premier groupe, constitué de la Bulgarie et de la Slovaquie, peut être ainsi désigné comme « paternaliste » dans le fonctionnement social : l'histoire politique de ces deux pays continue d'influer sur les pratiques familiales, et les générations les plus récentes auraient du mal à s'éloigner des logiques « familiales ». Un second groupe, constitué de la Pologne, l'Estonie et la Slovénie se caractérise par une démocratisation¹²² ancrée dans le collectif : les pratiques familiales s'en trouvent ainsi changées et on peut supposer que dans les générations les plus jeunes – moins de 35 ans – les parcours de vie se rapprochent des profils « intermédiaires ». L'analyse ne permet pas de conclure sur le cas de la Hongrie, qui semble hésiter entre paternalisme historique et dynamique de démocratisation.

Où se place la France dans ce paysage européen et générationnel ? Celle-ci étant habituellement classée dans le modèle corporatiste, on pourrait s'attendre à la trouver proche des autres pays conservateurs du centre de l'Europe. Or, si la France se situe « logiquement » avec ceux-ci pour les générations les plus anciennes, elle rejoint apparemment les pays scandinaves chez les 35-44 ans. Les parcours évolueraient donc vers une plus grande proximité entre la France et les pays scandinaves pour les jeunes générations : ce changement différencie ainsi la France des pays du Sud¹²³, mais aussi des autres pays continentaux. Le montant des aides sociales apporte un premier éclairage sur ce phénomène puisque la France se situe en effet à mi-chemin entre les pays conservateurs et les pays scandinaves en matière de dépense sociale¹²⁴. L'évolution des trajectoires de vie des jeunes générations françaises peut se résumer ainsi par l'interrogation : la France deviendrait-elle social-démocrate ?

3.6 - Le poids des différences sociales

Après avoir caractérisé les différences générationnelles et nationales dans la construction du parcours de vie des jeunes adultes, nous proposons maintenant de nous intéresser plus spécifiquement au poids des caractéristiques de l'individu dans l'orientation de son parcours. Nous avons déjà noté au moins deux hypothèses dans la caractérisation de notre typologie : les « précoces » auraient plus de chances de n'avoir fait que des études courtes tandis que les « familiaux » pourraient en fait révéler

¹¹⁷ Esping-Andersen G., Les trois mondes de l'Etat-providence, op. cit. Pour plus de clarté, les différents types d'Etat-providence correspondent chacun à une couleur spécifique sur le schéma explicatif.

¹¹⁸ Gauthier A.H., 2002, « Les politiques familiales dans les pays industrialisés : y a-t-il convergence ? », Population, 57 (3), pp. 457-484.

¹¹⁹ Chambaz C., « Les jeunes adultes en Europe », art. cit.

¹²⁰ Iacovou M., 2002, "Regional differences in the transition to adulthood", The Annals of the American of Political and Social Science, 580, pp. 40-69.

¹²¹ Vultur M., 2004, « "L'autre Europe" et ses jeunes », in M. Vultur (dir.), Les jeunes en Europe centrale et orientale, IQRC, Regards sur la jeunesse du monde. pp. 9-18.

¹²² Nos deux groupes diffèrent ici de ceux établis par Vultur M., 2004, art. cit.

¹²³ Galland O., 2000, « Introduction. L'allongement de la jeunesse en Europe », Revue de l'OFCE, 72 (1), pp. 187-191.

¹²⁴ Iacovou M., 2002, art. cit.

des parcours avant tout féminins. C'est ce type de réflexion que nous proposons de généraliser et de tester empiriquement.

L'idée que les caractéristiques sociales des individus explique leur parcours d'entrée dans la vie adulte apparaît évidente, voire redondante même. Le niveau d'étude par exemple est lié à l'entrée dans le monde du travail et ce n'est que parce que nous ne disposons pas d'une date précise de fin d'études que celle-ci n'a pu être prise en compte dans la construction de notre typologie. C'est pour cette raison, par exemple, que nous privilégions une approche en termes de niveau plutôt que de durée d'études. Plus généralement, l'idée reste de comprendre les déterminants sociaux au niveau individuel des parcours de vie. La difficulté, avec ce type de démarche et ce type de données, est de mettre en œuvre des variables dont on fera l'hypothèse qu'elles sont explicatives, c'est-à-dire qu'elles sont concomitantes ou qu'elles précèdent le parcours de vie lui-même. Le statut de femme au foyer d'une mère de plusieurs enfants peut en effet autant être considéré comme la conséquence d'un parcours que la raison de son développement. De même, nombre d'indicateurs sur la position sociale actuelle de la personne ne donnent que peu d'indications sur la position à l'entrée du parcours, et ce d'autant plus que la durée entre début du parcours et position actuelle varie beaucoup suivant les individus interrogés.

Pour mettre en œuvre cette analyse, la démarche est celle de construire un modèle de régression logistique multinomiale, qui, une fois tenu compte de l'appartenance aux différentes cohortes et des appartenances nationales, propose une estimation des chances relatives d'avoir un parcours correspondant à telle ou telle autre modalité de notre typologie. Les variables explicatives intégrées dans ce modèle sont, outre l'âge et le lieu de résidence, le sexe, le niveau de diplôme, l'appartenance religieuse, les revenus, l'occupation professionnelle du père quand la personne interviewée avait 14 ans ainsi qu'un jeu de trois indicateurs de valeurs sur les inégalités sociales, la liberté que devraient avoir les homosexuels de vivre leur vie comme ils le souhaitent et sur la tolérance de l'immigration. Qu'ils s'agisse de valeurs ou de pratiques, liées à la définition profonde de la personnalité (appartenance religieuse par exemple) ou d'informations directes sur la position sociale de l'individu à l'entrée dans son parcours de l'âge adulte, ces variables nous ont semblé le mieux répondre aux préconisations préalablement fixées. La variable revenus semble a priori le moins correspondre à l'impératif fixé préalablement. Pour corriger cela, nous avons en fait déterminé la position relative de l'individu par rapport à sa cohorte et son pays de résidence, voyant ainsi comment celui-ci se positionne par rapport à sa population de référence¹²⁵. Nous faisons ici l'hypothèse que cette position relative est stable dans le temps. Le jeu des trois variables de valeurs introduit dans ce modèle vise à saisir les dimensions du traditionalisme et du matérialisme dont a fait préalablement l'hypothèse de l'impact sur le type de parcours de vie ; ces variables, même si elles sont saisies très postérieurement au parcours restent néanmoins de bons indicateurs dans la mesure où un consensus fort existe dans la littérature sur les valeurs pour affirmer que le changement à ce niveau se comprend plus par le changement générationnel que par un effet d'âge.

Les résultats de cette régression sont présentés dans le tableau 4. La modalité de référence de la variable dépendante à laquelle sont comparées les autres classes de notre typologie est la catégorie des 'intermédiaires' dans la mesure où celle-ci est la moins caractérisée a priori. L'ensemble des coefficients rapportés dans le tableau représente des rapports de chance d'appartenir à cette classe de notre typologie par rapport à la classe de référence quand on compare telle modalité de variable indépendante par rapport à la modalité de référence de cette variable.

¹²⁵ Plus précisément, nous déterminons des quartiles de revenus spécifiques à chaque cohorte et chaque pays et nous faisons l'hypothèse que la position dans cette hiérarchie est comparable entre pays et entre cohortes.

Tableau 4 : Un modèle de l'appartenance aux différents types de trajectoires d'entrée dans l'âge adulte (estimation par régression logistique multinomiale)

		Précoces	Indépendants	Familiaux
Constante		0,68***	0,45***	0,73***
Genre	Homme	0,647***	1,71***	0,75***
	Femme	-	-	-
Niveau d'éducation	Primaire	1,12*	0,82**	1,33***
	Secondaire	0,84*	0,83**	0,97
	Universitaire	-	-	-
Niveau de revenu	Le plus bas	1,54***	0,81***	1,47***
	Inférieur à médiane	1,36***	0,77***	1,22***
	Supérieur à médiane	1,14*	0,97	1,00
	Le plus haut	-	-	-
Appartenance religieuse	Catholique	2,45***	0,65***	1,51***
	Autres chrétiens	1,19*	0,73***	1,32***
	Autre religion	1,08	1,09	1,06
	Sans religion	-	-	-
Profession du père	Cadre, profession intellectuelle ou indépendants	0,69***	1,20**	0,88**
	Profession intermédiaire	0,87*	1,14	0,72***
	Ouvrier ou équivalent	1,12*	0,98	0,99
	Agriculteur	-	-	-
Le gouvernement doit agir pour réduire les inégalités	Tout à fait d'accord	1,08	0,91	1,37***
	Plutôt d'accord	1,10*	0,86**	1,21***
	Plutôt pas d'accord	0,99	1,24**	1,06
	Pas du tout d'accord	-	-	-
Les homosexuels doivent pouvoir vivre comme ils le souhaitent	Tout à fait d'accord	0,46***	1,02	0,87*
	Plutôt d'accord	0,65***	0,87*	0,98
	Plutôt pas d'accord	0,81*	0,94	1,01
	Pas du tout d'accord	-	-	-
Il faut autoriser la venue de nouveaux migrants	Tout à fait d'accord	0,77***	1,25***	0,83*
	Plutôt d'accord	0,70***	1,28***	0,95
	Plutôt pas d'accord	0,92	0,83**	0,95
	Pas du tout d'accord	-	-	-

Modèle ajusté sur les variables croisées d'âge et de pays de résidence ; Ces variables sont omises dans le tableau.

N=26674, r^2 de Cox et Snell = 0,41.

La modalité de référence de la variable dépendante est 'Intermédiaires'.

Les coefficients indiqués sont l'exponentielle de β , représentant donc le rapport des chances

*, $p < 0,1$; **, $p < 0,05$; *** $p < 0,01$

Note de lecture : La lecture des résultats d'une régression logistique multinomiale telle que présentée s'organise autour de la comparaison entre modalité de référence et modalité observée pour la variable dépendante comme pour les variables indépendantes. Par exemple, le fait de se sentir catholique plutôt que sans religion multiplie par 2,45 les chances d'appartenir à la classe précoce plutôt qu'à la classe 'intermédiaires'. Les coefficients inférieurs à 1 indiquent donc une diminution de la probabilité. Les étoiles accolées aux valeurs des paramètres indiquent, selon les conventions internationales, la probabilité que ces valeurs soient significatives (3 étoiles indiquent une probabilité inférieure à 0,01 que la valeur indiquée soit égale à 1)

Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Le modèle apparaît représenter de manière satisfaisante les données, une part importante de la variance expliquée apparaissant toutefois provenir des variables de résidence et de catégorie d'âge (croisées en fait dans cette analyse) et qui ont été omises dans la présentation du tableau 4 puisque celles-ci ont déjà été largement présentées dans la section précédente. De ce fait, si certains déterminants sociaux apparaissent significatifs pour les parcours de vie, les différences en termes de probabilité d'emprunter tel parcours ou tel autre restent limitées. Cela peut s'expliquer tant par le nombre restreint des variables indépendantes que nous avons pu mettre en œuvre que par la difficulté à généraliser à l'ensemble des européens des déterminismes sociaux communs.

De manière globale, le poids de deux variables ressort néanmoins clairement de ce tableau : il s'agit d'une part du sexe et d'autre part de l'appartenance religieuse. Les indépendants sont surreprésentés parmi les hommes (comparés aux intermédiaires faut-il rappeler) quand les femmes sont mieux appréhendées par les classes précoces et 'familiaux'. Les catholiques, ensuite, semblent plus que les autres suivre une entrée précoce dans l'âge adulte, le modèle familial caractérisant plus généralement les chrétiens. A l'inverse, les sans religion sont plus nombreux parmi les indépendants et également, donc, parmi les intermédiaires.

En cherchant à caractériser les classes cette fois-ci, le profil social des classes 'précoces' et 'familiaux' semble particulièrement proche et s'opposer, en revanche aux 'indépendants'. Les indépendants viennent et continuent à vivre dans un milieu social plus favorisé, laïc et caractérisé par sa tolérance. Les précoces et les familiaux sont de milieu social plus modeste et plus marqué par l'appartenance à la sphère religieuse. En revanche, précoces et familiaux s'opposent en termes de valeurs : les précoces montrent avant tout un conservatisme social quand les familiaux une plus grande propension à souhaiter plus de redistribution. Les 'intermédiaires' semblent bien représenter une catégorie dont la position d'entre deux est vraie non seulement des parcours de vie mais également du profil plus général des individus qui la compose ; on notera toutefois que cette classe intermédiaire semble néanmoins plus proche des indépendants que des deux autres classes de notre typologie.

Cette question des valeurs semble donc bien significative pour les trajectoires de vie. Les indications données ici restent néanmoins sommaires. Elles sont approfondies dans la section suivante par l'étude plus directe des représentations et normes sociales sur ces questions.

3.7 - Entre représentations et pratiques : des aspirations communes contrariées par des contraintes objectives différentes

Nous l'avons constaté, la venue du premier enfant s'intègre à un parcours de vie global de l'individu, qui dépend lui-même de ressorts nationaux et sociodémographiques spécifiques. L'entrée dans la parentalité intervient ainsi de façon plus ou moins précoce, si l'on considère l'âge du parent à la première naissance, mais aussi si l'on tient compte de sa position relative dans le calendrier des étapes du passage à l'âge adulte. On a également observé que les trajectoires individuelles sont commandées non seulement par les conditions sociales dans lesquelles vivent les individus mais également par leurs valeurs propres, le sentiment d'appartenance à la communauté chrétienne et plus encore catholique conduisant à des trajectoires proches des modèles « précoces » et « familiaux ». L'hypothèse est que le rôle de ces valeurs dans les trajectoires de vie reflète ainsi au moins pour partie des choix de vie individuels ; ces choix pourraient alors être plus directement saisis par l'observation des opinions personnelles sur les parcours de vie légitimes ou sinon par l'observation des perceptions individuelles des normes sociales structurant ces parcours.

Les parcours de vie effectifs des personnes interrogées -dans lesquels le premier enfant intervient plus ou moins tôt- se réfèrent-ils ainsi à des projets de vie singuliers ? Observons-nous une congruence entre, d'une part, les trajectoires de vie effectives des Européens et d'autre part, la vision qu'ils se font du parcours « idéal » ? En d'autres termes, les pratiques d'entrée dans la parentalité correspondent-elles à un projet de vie, pour ne pas dire un choix de vie motivé par des représentations spécifiques, ou au contraire doivent-elles composer avec tout un ensemble de contraintes, particulièrement nationales et sociales, qui viennent contrarier cette image « enchantée » ?

Dans l'analyse de ce lien entre norme sociale, représentation et comportement, il nous faudra également être particulièrement attentif au sens des relations éventuellement observées. Puisque les données sont recueillies a posteriori, et compte tenu du fait que nous nous intéressons aux répondants âgés de 35 ans et plus et ayant donc pour la plupart d'entre eux achevé (ou presque) leurs trajectoires, les représentations peuvent en effet résulter du parcours de vie de l'individu. Les valeurs de l'individu pourraient être ainsi suffisamment malléables pour s'ajuster à un parcours alors plus vécu que choisi.

La troisième vague de l'Enquête sociale européenne permet justement de saisir l'univers des représentations autour du passage à l'âge adulte et du calendrier de vie « idéal », par deux voies distinctes :

- La première renseigne sur l'âge auquel les répondants estiment qu'il est « idéal » de devenir parent.¹²⁶
- La seconde consiste à interroger les répondants sur les étapes de la vie qu'ils estiment importantes pour être considéré comme un(e) adulte. Quatre aspects y sont explorés : le fait 1) d'avoir quitté le domicile parental, 2) d'avoir une activité professionnelle à plein temps, 3) d'avoir vécu en couple, et 4) d'être devenu parent¹²⁷.

3.7.1 - L'âge idéal pour devenir parent : une représentation médiatisée par l'expérience personnelle

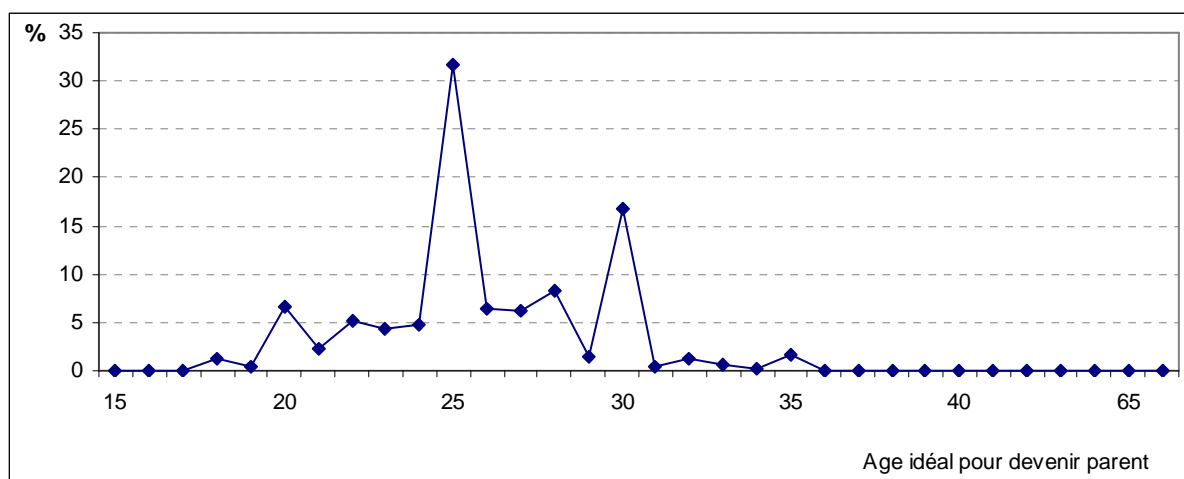
Le premier résultat d'envergure consiste à souligner la grande homogénéité des opinions européennes relatives à l'âge idéal pour devenir parent. Pour la majeure partie des pays, la distribution de cet âge idéal se présente sous la forme d'une courbe bimodale, les deux âges les plus fréquemment cités étant 25 et 30 ans (graphique 15).

¹²⁶ Questions posées dans l'enquête : « Selon vous, pour une fille/ un garçon ou une femme/un homme, quel est l'âge idéal pour devenir mère/père ? ».

Cet ensemble de questions a fait l'objet d'une expérimentation : une moitié de la population interrogée, sélectionnée au hasard, a été consultée concernant les femmes, et l'autre moitié concernant les hommes.

¹²⁷ Questions posées dans l'enquête : « Quelques questions maintenant sur le moment où une femme/un homme peut être considéré(e) comme un(e) adulte. Pour pouvoir être considéré(e) comme un(e) adulte, dans quelle mesure est-il important pour une femme/un homme [pas du tout important, plutôt pas important, ni important ni pas important, plutôt important, très important] : 1) ...D'avoir quitté le domicile parental 2) ...D'avoir une activité professionnelle à plein temps 3) ...D'avoir vécu en couple 4) ...D'être devenu(e) [mère / père] ? »

Graphique 15 : Distribution de l'âge idéal pour devenir parent – moyenne des pays étudiés



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

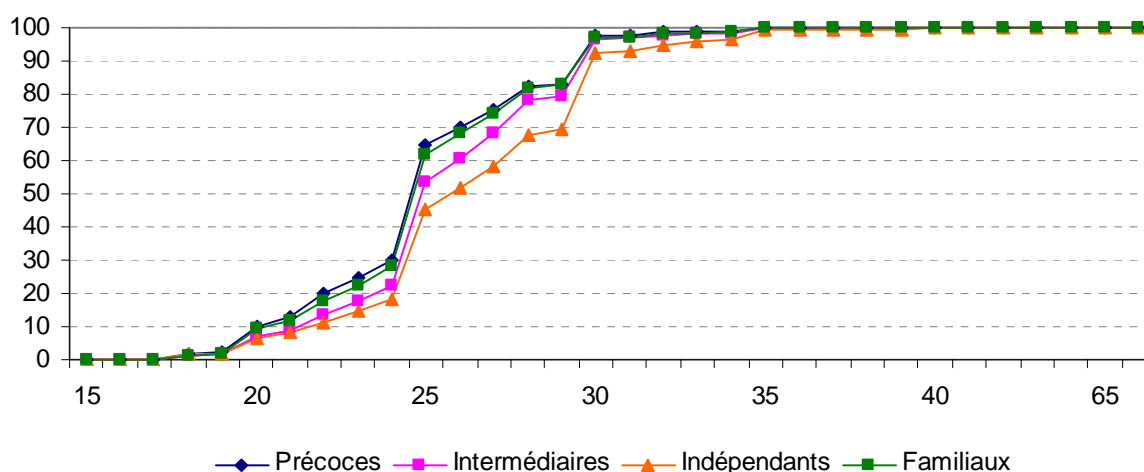
Comme l'indique la tendance moyenne, l'âge de 25 ans est le plus souvent choisi. Ceci est vrai pour l'ensemble des 20 pays de notre corpus¹²⁸. En revanche, il convient de relever une nouvelle fois la spécificité des pays de l'Est (mais également de la Finlande et du Portugal) : ces derniers citent en moindre proportion l'âge de 30 ans que les autres pays et optent davantage pour des âges plus jeunes, en général 20 ans (cas de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Pologne, de la Bulgarie et de l'Estonie).

En tout état de cause, les Européens de tous les pays s'accordent pour désigner 25 ans comme un moment charnière pour devenir père ou mère. Il semble bien qu'il y ait sur ce point des représentations assez communes en Europe, et ce indépendamment des pratiques individuelles des personnes interrogées. A première vue donc, il ne semble pas y avoir de lien particulier entre pratiques et représentations sur cette question.

Ce résultat se maintient, avec toutefois quelques nuances, si nous considérons les représentations en fonction de notre typologie décrivant les parcours de vie effectifs en quatre grands profils – « précoces », « familiaux », « intermédiaires », « indépendants »- (graphique 16).

¹²⁸ Notons toutefois que pour la Suisse et les Pays-Bas, 30 ans fait jeu égal avec 25 ans.

Graphique 16 - Distribution cumulée de l'âge idéal pour devenir parent en fonction de la typologie-moyenne des pays étudiés



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Nous observons à partir graphique 16 un échelonnement dans le choix des âges idéaux, correspondant dans une certaine mesure au parcours de vie propre à chaque classe.

En moyenne, les « précoces » et les « familiaux », caractérisés eux-mêmes par une entrée dans la parentalité plutôt précoce par rapport aux « intermédiaires » et aux « indépendants », sont ceux qui choisissent le plus souvent des âges idéaux inférieurs à 26 ans (c'est le cas de 64 % des « précoces », contre 45 % des « indépendants », soit 19 points d'écart). À l'inverse, si les « indépendants » (seul type parmi les quatre qui n'a majoritairement pas connu l'évènement à 35 ans) sont 31% à estimer que l'âge idéal pour devenir parent se situe au-delà de 29 ans, cela n'est le cas que de 17 % des « précoces » et des « familiaux » (14 points d'écart). Les « indépendants » témoignent donc d'une propension plus grande à préférer des âges plus avancés.

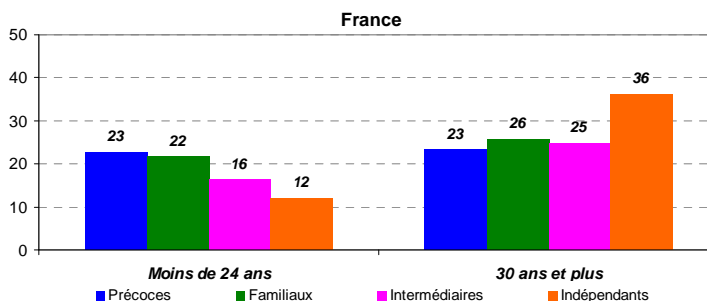
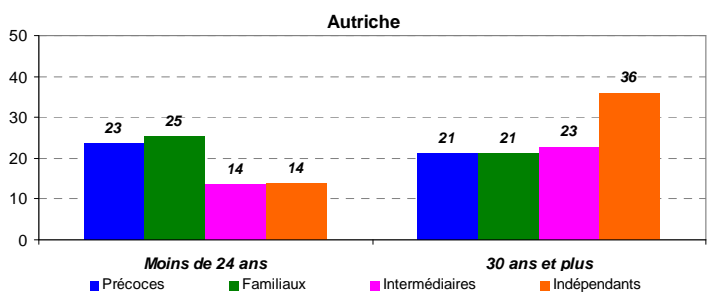
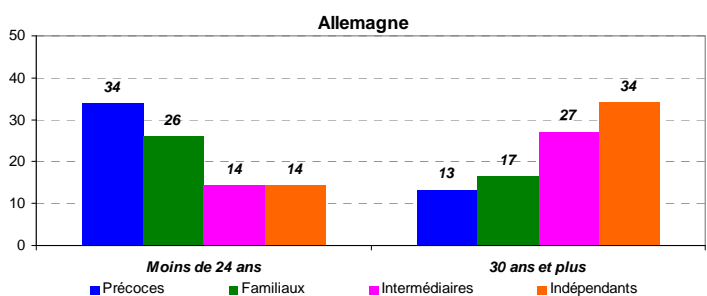
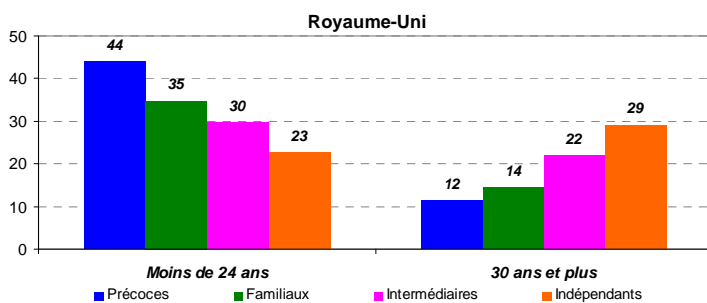
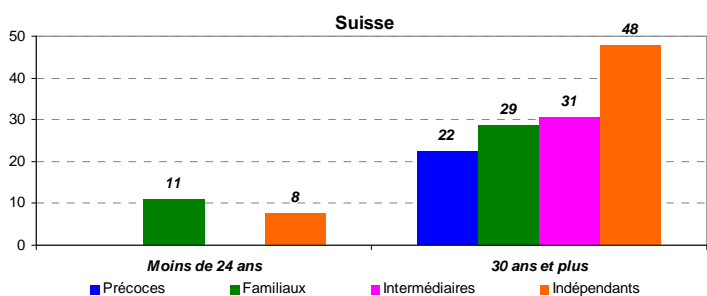
Dès lors, il semble que l'expérience vécue par les répondants ne soit pas en totale déconnexion avec la réponse apportée à l'âge idéal pour devenir parent : les types caractérisés par l'arrivée la plus précoce du premier enfant (les « précoces » et les « familiaux ») tendent à se représenter un calendrier idéal également précoce, et donc en concordance avec leur propre pratique. Si le lien apparaît présent, il est en revanche bien difficile de démêler ici la relation de causalité entre pratiques et représentations : il n'est ainsi pas impossible, même si cela n'est pas ici le plus probable, que les répondants aient exprimé des représentations *a posteriori*, c'est-à-dire en adéquation avec leurs propres pratiques¹²⁹, et non l'inverse.

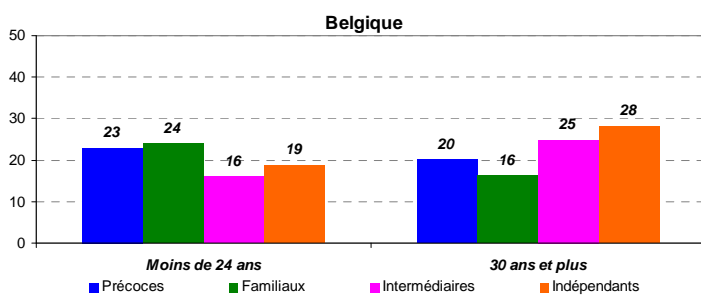
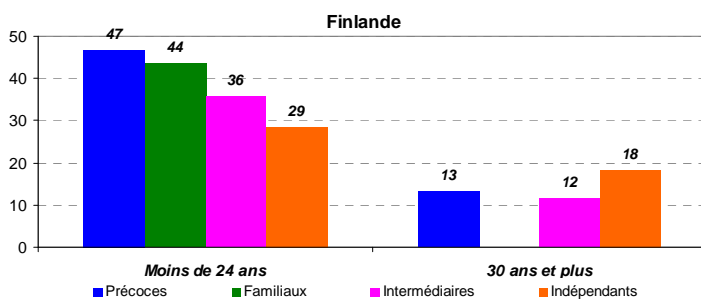
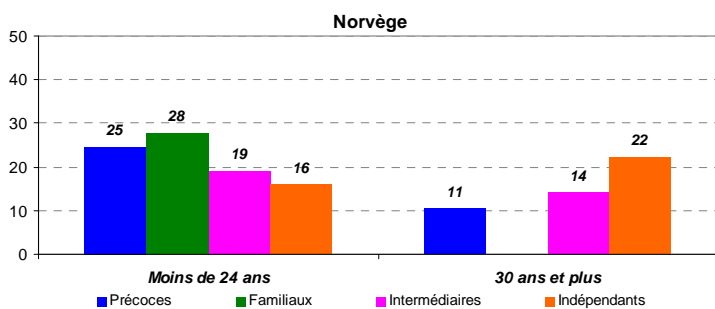
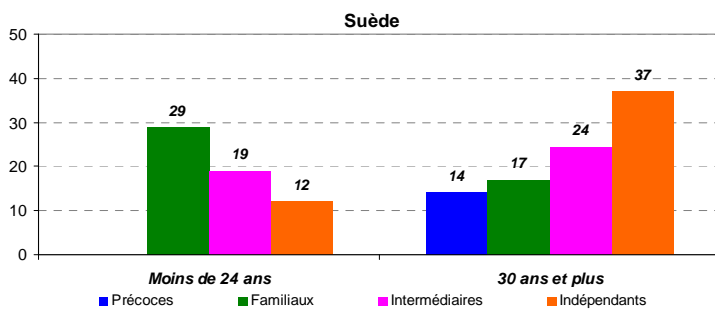
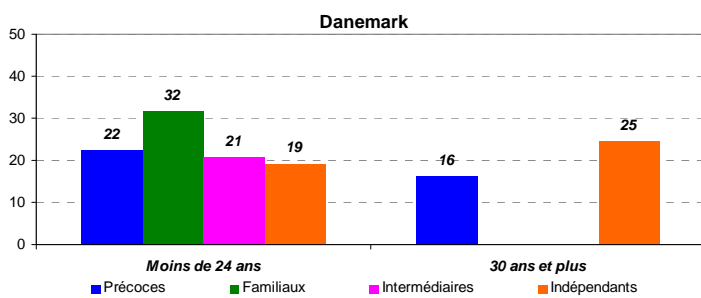
Le lien entre pratiques et représentations s'observe ainsi dans la majeure partie des pays de notre corpus, comme l'indiquent les histogrammes nationaux¹³⁰ représentés ci-dessous (graphiques 17). De façon générale, le pourcentage de choix d'un jeune âge (inférieur à 25 ans) pour avoir un enfant va décroissant, des « précoces » aux « indépendants », en passant par les « familiaux » et les « intermédiaires ». La tendance inverse est observée pour le choix d'un âge avancé (30 ans et plus). Si nous prenons l'exemple français, ce sont bien les « indépendants » qui considèrent davantage la trentaine -ou plus- comme l'âge idéal pour avoir un enfant (36 %) ; parmi les « précoces », ils ne sont plus que 23 % à formuler cette opinion (13 points d'écart).

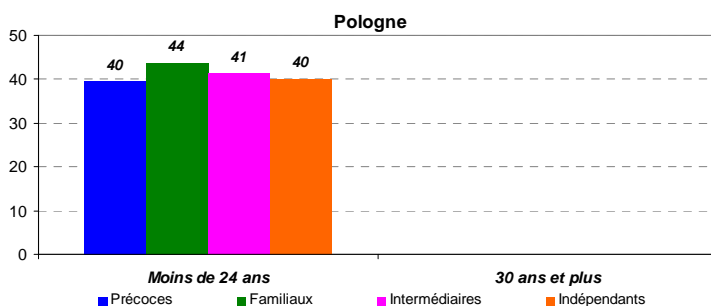
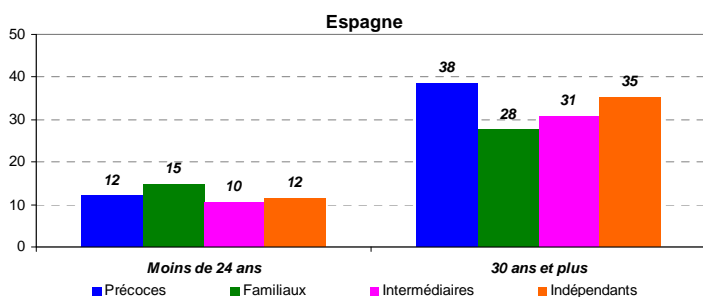
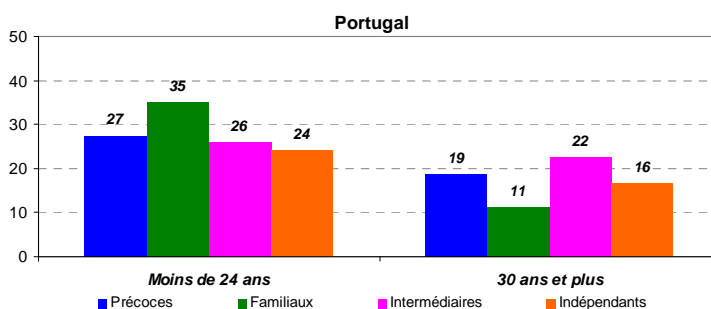
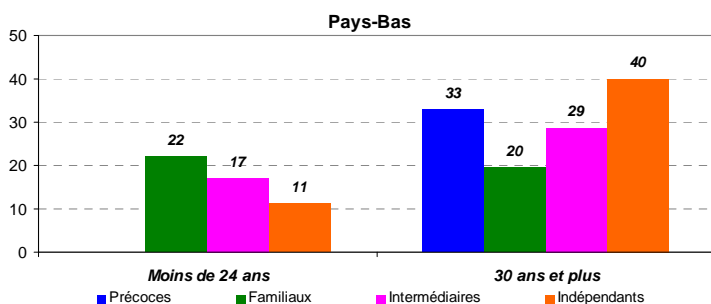
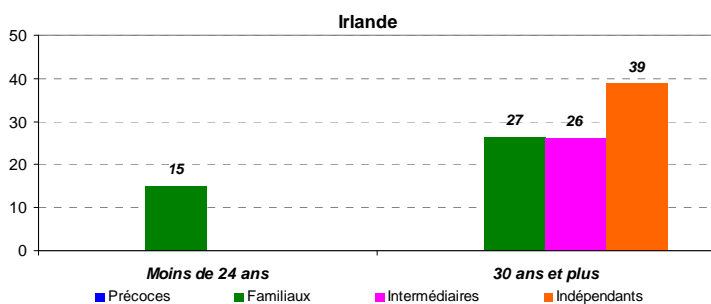
¹²⁹ Nous connaissons bien les ressorts de la désirabilité sociale intervenant dans un protocole d'interview en sciences sociales.

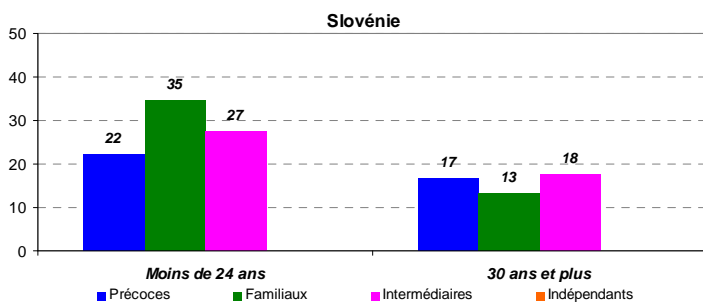
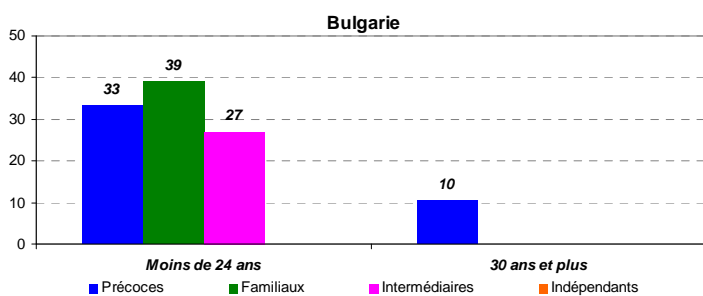
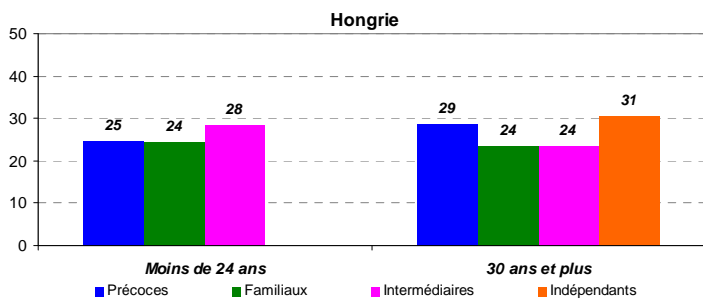
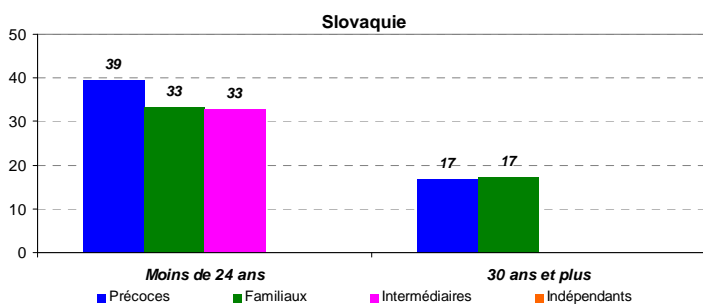
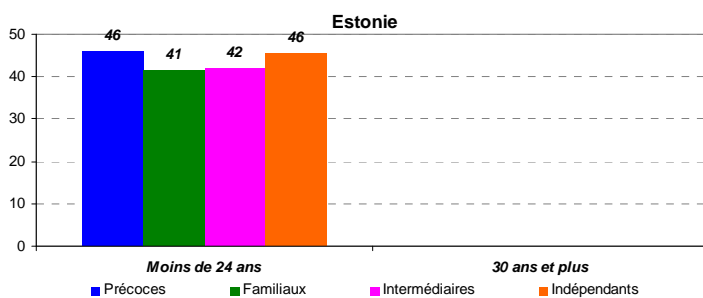
¹³⁰ Sont représentées uniquement les situations suffisamment pourvues en effectifs.

Graphiques 17 : Le choix des âges idéaux pour devenir parents, par pays et en fonction de la typologie des parcours de vie – 24 ans et moins versus 30 ans et plus









Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Les pays de l'Est de l'Europe se démarquent malgré tout quelque peu. Les représentations sont moins redondantes par rapport aux comportements. Elles sont de plus caractérisées systématiquement par des choix d'âge idéal plus précoces. La proportion de personnes indiquant un âge inférieur à 25 ans est, dans la plupart des cas, supérieure voire très largement supérieure à 30 %. Les différences en fonction des parcours de vie ne sont pas significatives.

La situation de domination des âges précoces ne se retrouve pas ailleurs, sauf en Finlande et au Royaume-Uni. Pour ces derniers, on peut déceler un lien fort avec les pratiques effectives de fécondité : la proportion des 18-29 ans devenus parents y est justement la plus élevée des pays d'Europe de l'Ouest en 2001 (respectivement 26 % et 27 % pour une moyenne de 16 % en Europe de l'Ouest¹³¹).

À l'inverse, c'est en Espagne (mais aussi en Suisse) que la jeunesse ne semble que pour une très petite minorité le moment le plus indiqué pour vivre cet événement. Nous ne nous en étonnons pas, compte tenu de la situation particulière de la jeunesse dans ce pays, mêlant à la fois norme culturelle et contraintes économiques : la pratique y est là encore concordante, avec seulement cette fois 9 % des 18-29 ans à être devenus parents (proportion la plus faible des pays d'Europe de l'Ouest en 2001). Rappelons-nous que l'Espagne se reconnaît dans la « logique de l'appartenance familiale », avec un maintien prolongé au domicile parental.

Les cas espagnols, portugais et néerlandais présentent par ailleurs une singularité : dans ces trois pays, une forte proportion des « précoces » estime, malgré leur propre expérience personnelle plutôt rapide, que l'âge idéal pour devenir parent se situe au-delà de 29 ans. Notons à cet égard que l'Espagne et les Pays-Bas (avec la France¹³²) se singularisent par une plus grande faiblesse des revenus des jeunes par rapport aux tranches d'âge plus élevées de leurs pays, et qu'en Espagne et au Portugal (et là encore également en France), le montant des transferts sociaux en leur faveur se situe en deçà de celui pour leurs homologues Européens. L'Espagne apparaît en outre comme le pays présentant de loin le plus fort taux de jeunes en contrats précaires¹³³.

Même si cela n'est pas le cas des jeunes Français, on peut néanmoins penser que les « précoces » Espagnols, Portugais et Néerlandais traduisent là quelques regrets d'être devenus parents tôt, du fait d'avoir connu quelques difficultés financières dans leurs jeunes années de parentalité. Les « précoces » Espagnols et Portugais peuvent en outre exprimer par ce biais leur culpabilité vis-à-vis de leurs parents : compte tenu de la « norme » de ces pays, le départ anticipé du foyer parental serait en effet vécu, selon C. Van de Velde, comme une « trahison affective ».

¹³¹ Source : Chambaz C., « Les jeunes adultes en Europe », *art. cit.* L'auteur a travaillé à partir du Panel communautaire des ménages. Pays étudiés : Danemark, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, France, Autriche, Luxembourg, Belgique, Grèce, Irlande, Italie, Espagne, Portugal.

¹³² L'étude de C. Chambaz ne tient pas compte des pays de l'Est.

¹³³ Iacovou M., 1998, « Young people in Europe: Two models of household formation », *Institute for Social and Economic Research Working Paper*, n°98-13.

3.7.2 - *Ce qui est important pour être considéré comme adulte ne répond pas aux logiques nationales des parcours de vie.*

Considérons à présent les étapes importantes pour pouvoir être considéré adulte, à partir des quatre questions liées symboliquement au passage à l'âge adulte présentes dans l'enquête ESS¹³⁴.

Illustrant la structure des réponses à ces questions, le graphique 18 fournit les *deux aspects prééminents* parmi les quatre proposés, c'est-à-dire jugés les plus souvent « très importants » et « assez importants » (en pourcentages) par les personnes interrogées, en fonction de leurs appartenances nationale et générationnelle.

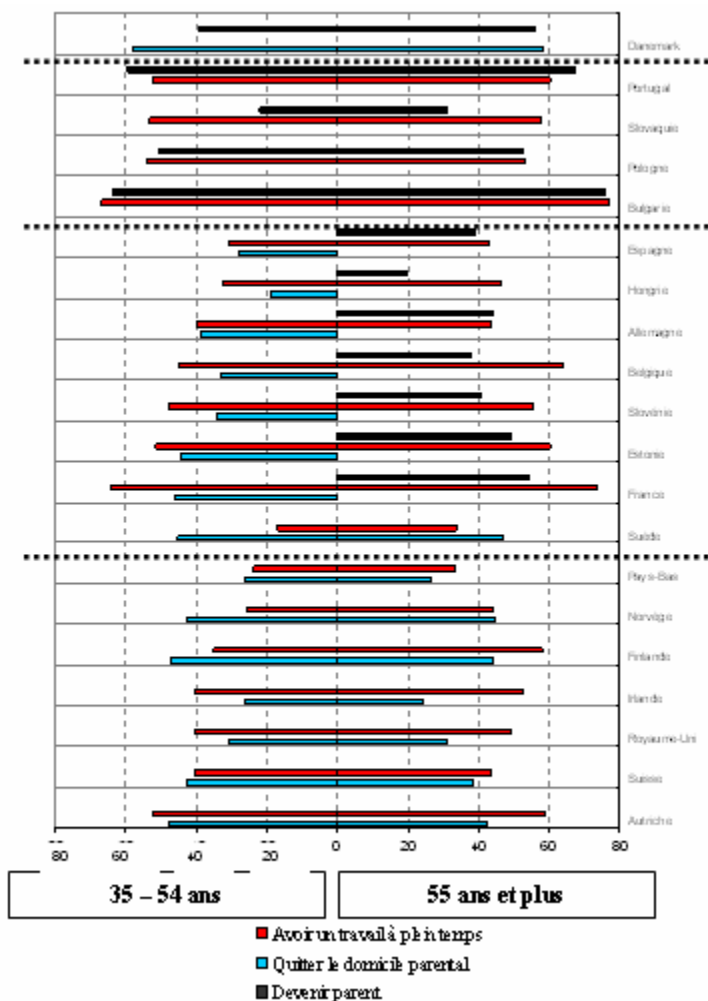
Plusieurs résultats méritent attention :

- Le fait d'avoir vécu en couple n'apparaît jamais aux deux premiers rangs. Nous retrouvons ici les travaux relatifs aux trajectoires de vie, dans lesquels les trois transitions généralement étudiées pour comprendre le passage à l'âge adulte ne dissocient pas le mariage et la mise en couple du fait d'avoir des enfants¹³⁵.
- De façon générale, les 55 ans et plus considèrent chacune des dimensions plus importantes que les 35-54 ans. Sans doute peut-on y voir là l'inquiétude des premiers sur le devenir de leurs enfants, bien souvent en situation d'acquiescer leur autonomie familiale et financière au moment de l'enquête.
- La question de l'accession à l'emploi (en rouge sur le graphique 18) fait figure d'élément incontournable. Sauf dans le cas du Danemark, cette dimension est présente quels que soient pays et génération considérés. Occuper une activité à temps plein, clé de l'autonomie financière, constitue donc un élément crucial pour pouvoir être considéré comme adulte.

¹³⁴ Avoir quitté le domicile parental / Avoir une activité professionnelle à plein temps / Avoir vécu en couple / Être devenu parent. Notons que ces quatre étapes sont généralement présentées, certes avec l'achèvement des études, comme le « BIG 5 » des marqueurs d'entrée dans la vie adulte (Settersten R.A., 2007, "Passages to Adulthood: Linking Demographic Change and Human Development", *European Journal of Population*, 23, pp.251-272).

¹³⁵ Pollock G., 2008, "Youth transitions: Debates over the Social Context of Becoming an Adult", *Sociology Compass*, 2 (2), pp. 467-484.

Graphique 18 : « Avoir un travail à temps plein », « Quitter le domicile parental », « devenir parent » : les deux dimensions prééminentes en fonction du pays et de l'âge (pourcentage de réponses « très important » plus « assez important »).



Note de lecture - en Autriche, les 35-54 ont jugé « Avoir un travail à temps plein » (52 %) et « Quitter le domicile parental » (48 %) plus souvent important (en pourcentage) que « devenir parent ». C'est également le cas des 55 ans et plus (respectivement 59 % et 42 %).

Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

A partir du graphique 18, quatre grands groupes de pays peuvent être dégagés pour caractériser leur système de représentation de l'entrée dans l'âge adulte (ces groupes sont matérialisés par les lignes pointillées sur le graphique) et de la distribution de ces représentations dans l'espace social. Les trois premiers groupes se caractérisent par une transition générationnelle achevée, au sens où les 55 ans et plus ne se différencient pas des 35-54 ans. En revanche, le dernier groupe que nous présenterons, souligne la dynamique toujours à l'œuvre dans certains pays : les représentations de l'âge adulte continuent d'y évoluer au fil des générations.

Groupe 1 : Autriche, Suisse, Royaume-Uni, Irlande, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Suède. Il s'agit des pays qui, au sein des deux générations, privilégient la dimension de l'accès à l'autonomie (quitter le domicile parental et travailler à temps plein), plutôt que celle de la construction familiale (devenir parent). Il est intéressant de remarquer que seuls les pays du nord de l'Europe (Suède, Pays-Bas, Norvège, Finlande, mais cela est vrai aussi du Danemark) accordent le premier rang, et ce particulièrement chez les plus jeunes, au fait de quitter le domicile parental. Nous retrouvons ici la « logique du développement personnel » mise en évidence par Cécile Van de Velde, qui passe par un

départ précoce du domicile parental dans les pays nordiques. Notons que le Royaume-Uni fait également partie des pays au sein desquels on observe une forte propension à quitter rapidement le domicile parental, notamment pour poursuivre ses études loin de celui-ci¹³⁶. Ce départ précoce du domicile parental apparaît en outre être une caractéristique marquante des pays scandinaves qui s'accompagne plus qu'ailleurs d'une entrée dans la pauvreté. Nous voyons bien là combien une norme sociale s'exprime au travers des représentations¹³⁷.

Groupe 2 : Danemark. Le Danemark se distingue nettement de l'ensemble des autres pays de notre corpus par le fait de ne pas privilégier, quelle que soit la tranche d'âge, l'accès à un emploi à plein temps. Avoir quitté le domicile parental, puis devenir parent constituent donc les deux aspects les plus valorisés pour être considéré comme un adulte. Nous venons de souligner l'importance donnée au fait de quitter le domicile parental dans les pays nordiques : c'est même au Danemark que cet aspect est jugé le plus important. Comparé aux autres pays d'Europe occidentale, ce pays se caractérise par le départ le plus massif des jeunes de chez leurs parents avant 25 ans (âge auquel seuls 6,5% vivent encore chez leurs parents¹³⁸). Nous observons donc bien ici un lien entre représentations et pratiques.

Groupe 3 : Bulgarie, Pologne, Slovaquie, Portugal. Ces quatre pays présentent la particularité d'avoir écarté le départ du domicile parental comme élément important dans les deux générations considérées. Les étapes les plus significatives pour devenir adulte ont trait au fait de travailler et de devenir parent. Il s'agit en outre du seul groupe (avec le Danemark) au sein duquel cette dernière dimension reste valorisée par la plus jeune génération. Nous ne nous étonnerons pas de retrouver ici la Bulgarie et la Slovaquie, pays « paternalistes » privilégiant la construction familiale, comme nous l'avons déjà souligné.

Groupe 4 : France, Estonie, Slovénie, Belgique, Allemagne, Hongrie, Espagne. Ce dernier groupe réunit les pays où l'on observe un renversement générationnel : pour les 55 ans et plus, le fait de devenir parent est déterminant pour pouvoir être considéré comme adulte. Ce n'est en revanche plus le cas des 35-54 ans, qui lui préfèrent celui d'avoir quitté le domicile parental. Dès lors, si les 55 ans et plus se rapprochent par leur opinion du troisième groupe de cette classification, les 35-54 ans ressemblent quant à eux davantage au premier.

L'espace européen des représentations tel que nous venons de l'exposer n'apparaît donc pas réellement en congruence avec celui des pratiques présenté dans les parties antérieures de notre analyse (typologie des pays obtenue à partir de l'analyse géométrique des données) : les classes de ces typologies ne se recoupent que marginalement.

Cela ne nous étonnera pas si nous reprenons le propos de Cécile Van de Velde sur cet aspect, puisqu'elle souligne bien la profonde déconnexion entre représentations et acquis statutaires : « l'entrée dans la vie adulte tend à relever davantage d'une représentation de soi que d'acquis statutaires »¹³⁹. Nous retrouvons également cette idée chez C. Bidart : « on franchit parfois des seuils qu'on ne perçoit pas comme étant « la » raison qui fait devenir adulte, celle-ci résidant plutôt dans une transformation personnelle, dans une mutation réflexive »¹⁴⁰. Selon ces perspectives, on comprend bien la difficulté à établir un lien définitif entre pratiques et représentations. Nous sommes en revanche parvenus à déceler quelques raisons plus diffuses, à même de rendre compte de certaines situations nationales singulières. Dès lors, il semble bien que les contextes politiques

¹³⁶ Cunningham H., 2000, « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *Revue de l'OFCE*, 2000, 72 (1), pp. 207-215.

¹³⁷ Aassve A., Davia M.A., Iacovou M., Mazzucco S., 2007, "Does Leaving Home Make You Poor? Evidence from 13 European Countries", *European Journal of Population*, 23, pp. 315-338.

¹³⁸ Chambaz C., 2001, art. cit.

¹³⁹ Van de Velde, C., 2008, op. cit.

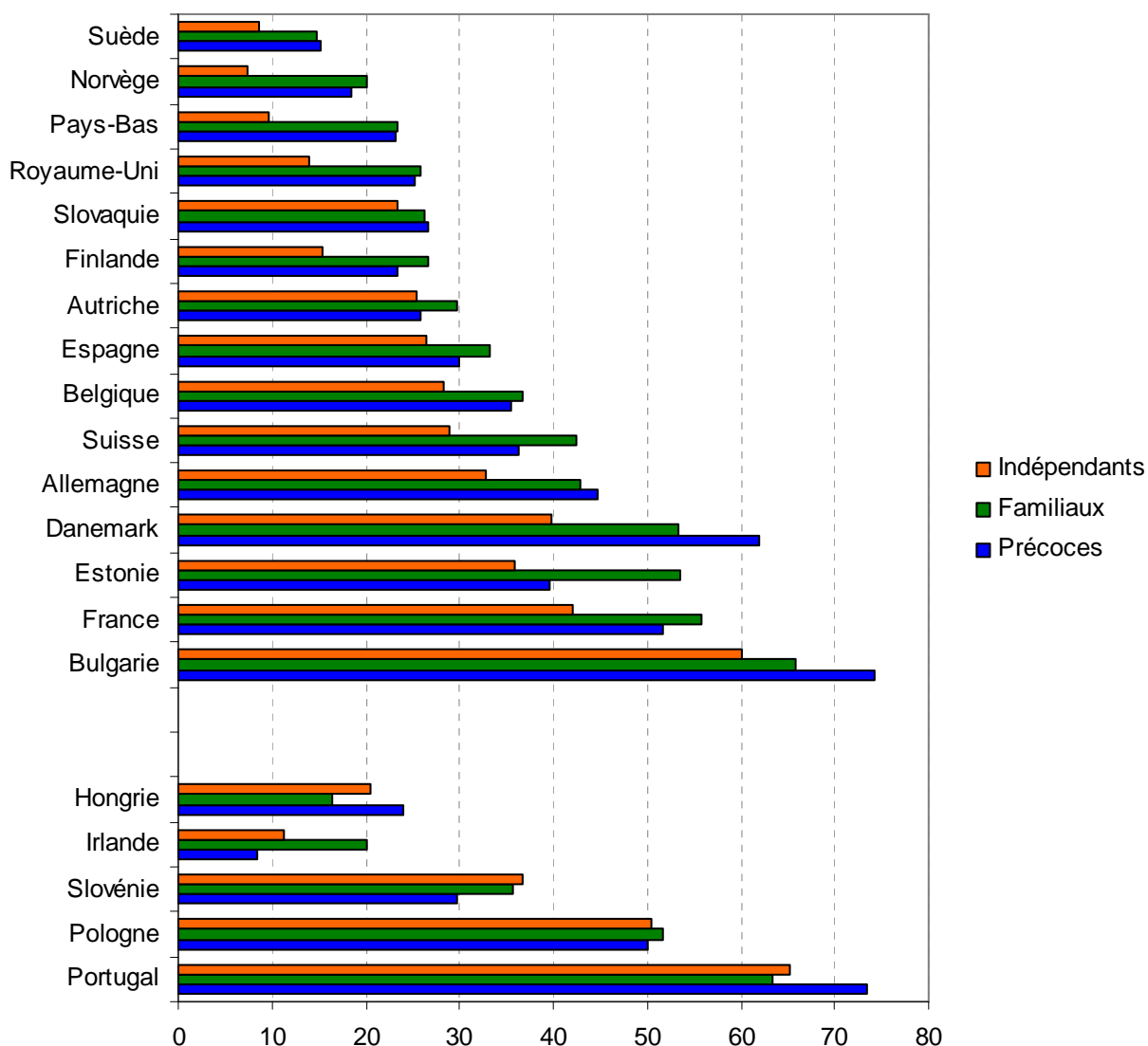
¹⁴⁰ Bidart C., 2005, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, 54, pp.51-63.

nationaux en Europe influent davantage sur les pratiques effectives (comme nous l'avons souligné dans la partie 3.2) que sur les représentations de l'âge à la parentalité et du passage à l'âge adulte.

3.7.3 - La valorisation de la parentalité reste liée aux parcours de vie individuels

Ce qui est vrai des représentations de l'entrée dans l'âge adulte, la question plus spécifique de la place de la parentalité pour le statut d'adulte ne le vérifie plus. Nous constatons bien que la valorisation de la parentalité n'est pas déconnectée des parcours de vie des individus (graphique 19).

Graphique 19 - Pourcentage de réponses jugeant le fait de devenir parent très ou assez important pour être considéré adulte, en fonction des pays et des parcours de vie.



Source - Enquête sociale européenne - vague 3 (2006-2007) - limitée à 20 pays et aux plus de 35 ans

Ainsi, les « indépendants » (qui, rappelons-le, constituent le groupe qui a en moindre proportion vécu la naissance d'un premier enfant à 35 ans) accordent moins d'importance au fait d'être devenu parent pour être considéré adulte que les « précoces » ou « les familiaux » (les premiers ont connu l'évènement très tôt, les second valorisent davantage la construction familiale que le reste de l'échantillon). Seuls cinq pays ne vérifient que partiellement cette tendance : la Slovénie, la Pologne, la Hongrie, le Portugal et l'Irlande. Nous retrouvons entre autre ici quelques pays de l'Est dont le point de vue ne semble pas être influencé par l'expérience vécue.

Au total, nous voyons ici combien les représentations sont traversées par les trajectoires de vie individuelles des répondants, du moins pour la question de la parentalité. Les représentations - moins que les comportements - ne font ainsi que peu écho aux grandes typologies transnationales existantes. D'une certaine manière, et avec toute la prudence nécessaire, il apparaît que les personnes interrogées reconstruisent leur « propre vérité » en fonction de l'expérience qu'elles ont connue plutôt qu'en fonction de prescriptions normatives collectives.

En re-contextualisant la question de la parentalité dans le processus plus englobant d'entrée dans la vie d'adulte, cette étude s'est efforcée de dépasser certaines des apories auxquelles aboutissent parfois les études de l'âge au premier enfant. Rappelons certains de ces obstacles ou de ces points aveugles : absence des pères dans le questionnaire, difficulté de comparaison des données sur l'âge au premier enfant en raison de la disparité des modes nationaux de collecte de ces informations, difficulté à intégrer la dimension biographique et individuelle dans les comportements de procréation. Sans prétendre ni remédier à l'ensemble des difficultés soulevées ni apporter des réponses entièrement nouvelles et définitives à cet enjeu de la reproduction, cette étude a proposé de mettre en œuvre des méthodes innovantes pour tenir précisément compte de l'intégration du processus reproductif dans des parcours de vie individuels, notamment marqués, pour ce qui nous concerne ici, par la décohabitation parentale, par l'entrée dans la vie professionnelle, par la mise en couple et par le mariage qui s'additionne à ce que demeure le cœur de l'interrogation, la venue du premier enfant. Ce parcours, à la fois familial et professionnel marque la jeunesse et définit ainsi l'entrée dans l'âge adulte.

Ce faisant, cette étude s'intègre à un courant grandissant de la littérature sociologique, portant un intéressant croissant aux questions de mode de vie et, plus particulièrement pour cette étude, à la construction des parcours de vie.

Cette problématique des parcours de vie nous a amené à développer une méthodologie spécifique d'analyse, basée sur la méthode des appariements optimaux qui est basée sur la mesure de la similarité des parcours de vie individuels, prenant en compte à la fois la question de l'occurrence d'événements différents (décohabitation, mise en couple, arrivée de l'enfant,...), de leur ordre de survenue et enfin de leur timing à proprement parler, c'est-à-dire au temps écoulé entre les différentes transitions. Cette mesure de la similarité entre les parcours des différents individus nous a permis ainsi d'établir une typologie empirique et raisonnée des principaux modes d'entrée dans l'âge adulte.

Un second pari important de cette étude est la mise en œuvre d'une perspective comparative, construite à partir de l'exploitation de données individuelles. Nous avons pu pour cela bénéficier de l'apport de la troisième vague de l'Enquête sociale européenne (2006), dont un module était spécifiquement consacré aux âges de la vie. Les données de cette enquête ont ainsi rendu possible la construction de cette typologie que nous évoquions précédemment ainsi que l'exploration de chacune de ses classes en termes de localisation géographique, de profil sociodémographique mais également de représentations sociales.

La typologie des trajectoires d'entrée dans l'âge adulte représente bien sûr le principal résultat de cette étude. Dans sa présentation la plus simple, celle-ci est constituée de quatre classes, désignées comme les « précoces », les « intermédiaires », les « indépendants » et les « familiaux ». Les précoces représentent ceux accomplissant ce parcours d'entrée de manière rapide et à un âge peu élevés : ils réalisent, avant tout les autres et à intervalles rapprochés, toutes les transitions. Le parcours des indépendants est à l'inverse caractérisé par la durée entre transitions : ils quittent le domicile parental de manière relativement précoce mais attendent longtemps avant d'avoir un enfant, jusqu'au fait, pour nombre d'entre eux, de ne pas en avoir à 35 ans. Les intermédiaires présentent une situation d'entre-deux entre précoces et indépendants. Les familiaux, quant à eux, se caractérisent par le caractère tardif de leur départ du domicile parental qui est alors associé à la construction rapide d'une nouvelle cellule familiale. Cette analyse montre bien comment s'intègre la maternité ou la paternité à ces parcours de vie, indépendants et précoces s'opposant diamétralement de ce point de vue.

La distribution géographique et sociale de ces classes de trajectoires obéit à quelques logiques fortes, les plus prégnantes restant celles du lieu de résidence, de l'âge et du sexe. Aboutissant finalement à une caractérisation proche de celle définie par Esping-Andersen en 1999 à propos des modèles d'Etat providence, on retrouve bien ici les oppositions entre une Europe scandinave, une Europe continentale, une Europe méditerranéenne mais également une Europe centrale et orientale. La France seule fait peut être exception de ce point de vue en se rapprochant d'un modèle nordique. Mais le plus frappant reste le parallélisme des dynamiques historiques, perçue au travers des générations, entre ces pays : s'il existe une tendance historique commune, en direction des modèles intermédiaires et indépendants, les différences nationales persistent largement. On retrouve ainsi fortement l'idée d'une dépendance à un cheminement historique national mais également de la transversalité des logiques du changement social en Europe.

Les caractéristiques individuelles n'expliquent que de manière partielle les trajectoires enregistrées ; cela est probablement dû en large part à la nature des données collectées, portant un regard rétrospectif sur un parcours de vie sans que qu'il soit possible d'avoir une information équivalente sur les autres caractéristiques de l'individu aux différents moments du temps. Néanmoins, c'est le rôle des valeurs et des représentations qui reste particulièrement marquant. Catholicisme, attachement aux valeurs traditionnelles, représentation des normes sociales en termes d'entrée dans la vie d'adulte sont significativement associés aux parcours de vie. On retrouve bien ainsi l'idée que les normes culturelles pèsent, mais souvent de manière ambivalente, dans les parcours des individus.

- ↳ 2004, « Fécondité en Europe », *Informations sociales*, n° 118, septembre.
- ↳ 2005, *Evolution démographique récente en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe.
- ↳ **Aassve A. - Davia M.A. - Iacovou M. - Mazzucco S.** - 2007, "Does Leaving Home Make You Poor ? Evidence from 13 European Countries", *European Journal of Population*, 23, p. 315-338.
- ↳ **Aassve A. - Billari F.C. et al.** - 2007, "Strings of adulthood: A sequence analysis of young British women's work-family trajectories", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 369-388.
- ↳ **Abbott A.** - 1995, "Sequence analysis : new methods for old ideas", *Annual Review of Sociology*, vol. 21, p. 93-113.
- ↳ **Abbott A. - Hrycak A.** - 1990, "Measuring resemblance in sequence analysis : an optimal matching analysis of musicians careers", *American Journal of Sociology*, vol. 96, n° 1, p. 144-185.
- ↳ **Abbott A. - Forrest J.** - 1986, "Optimal matching methods for historical sequences", *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 16, n° 3, p. 471-494.
- ↳ **Arnett J. J.** - 2000, "Emerging adulthood. A theory of development from the late teens through the twenties", *American Psychologist*, vol. 55, n° 5, p. 469-480.
- ↳ **Attias-Donfut C.** - 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF
- ↳ **Baudelot C. - Establet R.** - 2000, *Avoir trente ans. 1968-1998*. Paris, Seuil
- ↳ **Baudelot C.** - 1988, "La jeunesse n'est plus ce qu'elle était : les difficultés d'une description", *Revue économique*, vol. 39, n° 1, p. 189-224.
- ↳ **Beaumel C. - Kerjosse R. - Toulemon L.** - 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee Première*, n° 624
- ↳ **Bessin M. - Levilain H.** - 2005, *La parentalité tardive*, Dossiers d'études de la CNAF, n°67.
- ↳ **Bidart C.** - 2005, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n° 54, p.51-63.
- ↳ **Bidart C.** - 2005, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, n° 54, p. 51-63.
- ↳ **Billari F. C.** - 2004, "Becoming an adult in Europe: A macro(/micro) demographic perspective", *Demographic Research*, p. 15-44.
- ↳ **Billari F.C. - Wilson C.** - 2001, "Convergence towards diversity? Cohort dynamics in the transition to adulthood in contemporary Western Europe", *MPIDR Working paper*, Max Planck Institute for Demographic Research.
- ↳ **Bourdieu P.** - 1984, « La jeunesse n'est qu'un mot. », *Questions de sociologie*, Paris, Editions de minuit, p. 143-154, p. 145.

- ↳ **Brouard N.** - 1977, « Evolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle », *Population*, vol. 32, n° 6, p.1123-1158.
- ↳ **Buchmann M.** - 1989, *The script of life in modern society : entry into adulthood in a changing world*, Chicago, University of Chicago Press.
- ↳ **Bynner J.** - 2005, "Rethinking the youth phase of the life-course : the case for emerging adulthood ?", *Journal of Youth Studies*, vol. 8, n° 4, p. 367-384.
- ↳ **Caldwell J.C.** - 2003, "Explanations of fertility crisis in modern societies: a research for commonalities", *Population Studies*, November.
- ↳ **Chambaz C.** - 2001, « Les jeunes adultes en Europe : indépendance résidentielle, activité, ressources », *Recherches et prévisions* n°65, p. 53-71.
- ↳ **Chanvriil F. - Le Hay V.** - « Que signifie « être adulte » pour les européens ? Des conceptions différenciées concernant les hommes et les femmes ? », accessible sur le site ESS France : <http://ess.sciencespo.com/Que-signifie-etre-adulte-pour-les.html>
- ↳ **Cicchelli V.** - 2001, "Les jeunes adultes comme objet théorique ", *Recherches et prévisions* n° 65, p. 5-18.
- ↳ **Cicchelli V. - Merico M.** - 2007, "Le passage tardif à l'âge adulte des Italiens : entre maintien du modèle traditionnel et individualisation des trajectoires biographiques", *Horizons stratégiques*, vol. 2, n° 4, p. 70-87.
- ↳ **Coale A. et Watkins S.C.** - 1986, *The decline of fertility in Europe*, Princeton, Princeton University Press.
- ↳ **Commaille J. - De Singly F. (dire)** - 1997, *La question familiale en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- ↳ **Courgeau D.** - 2000, « Le départ de chez ses parents : une analyse démographique sur le long terme », *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 37-60.
- ↳ **Cunningham H.** - 2000, « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *Revue de l'OFCE*, 2000, 72 (1), p. 207-215.
- ↳ **De Singly F.** - 2000, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan
- ↳ **De Singly F.** - 2000, "Penser autrement la jeunesse", *Lien social et Politiques*, vol. 43, p. 9-21.
- ↳ **Elder G. H.** - 1974, *Children of the Great Depression: Social change in life experiences*, Chicago, University of Chicago Press.
- ↳ **Elzinga C.H. - Liefbroer A.C.** - 2007, "De-standardization of Family-Life Trajectories of young Adults : A Cross-National Comparison Using Sequence Analysis", *European Journal of Population*, 23, p. 225-250.
- ↳ **Esping-Andersen G.** - 1999, *Les trois mondes de l'Etat providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ↳ **European Group for Integrated Social Research** - E., 2001, "Misleading trajectories : transition dilemmas of young adults in Europe", *Journal of Youth Studies*, vol. 4, n° 1, p. 101-118.

- ↳ **Evans K. - Furlong A.** - 2000, "Niches, transitions, trajectoires... De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse", *Lien social et Politiques*, 43, p. 41-48.
- ↳ **Fahey T. - Spéder Z.** - 2004, *Fertility and family issues in an enlarged Europe*, Dublin, European Foundation on Living and Working Conditions.
- ↳ **Frejka T. - Sardon J.P.** - 2004, *Childbearing trends and prospects in low-fertility countries : a cohort analysis*, Dordrecht, Kluwer.
- ↳ **Galland O.** - 1990, "Un nouvel âge de la vie", *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, p. 529-551.
- ↳ **Galland O.** - 1997, « L'entrée des jeunes dans la vie adulte », *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation Française, n° 794.
- ↳ **Galland O.** - 2000, "Une polarisation de la jeunesse française", *Revue de l'OFCE*, vol. 72, n° 1, p. 221-228.
- ↳ **Galland O.** - 2000, « Introduction. L'allongement de la jeunesse en Europe », *Revue de l'OFCE*, 72 (1), p. 187-191.
- ↳ **Galland O.** - 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 13-36.
- ↳ **Galland O.** - 2001, "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, p. 611-640.
- ↳ **Galland O.** - 2002, *Les jeunes*, Paris, La Découverte.
- ↳ **Gauthier A.H.** - 2002, « Les politiques familiales dans les pays industrialisés : y a-t-il convergence ? », *Population*, 57 (3), p. 457-484.
- ↳ **Gauthier A. H.** - 2007, "Becoming a young adult: An international perspective on the transitions to adulthood", *European Journal of Population*, vol. 23, p. 217-223.
- ↳ **Gaviria S.** - 2005, *Quitter ses parents. Une comparaison franco-espagnole*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- ↳ **George L.K.** - 1993, "Sociological perspectives on life transitions", *Annual Review of Sociology*, vol. 19, p. 353-373.
- ↳ **Giele J.Z. - Elder G.H. (dire)** - 1998, *Methods of life course research: qualitative and quantitative approaches*, Thousand Oaks, Sage.
- ↳ **Giret J.F. - Lopez A.** - 2005, « Les politiques publiques au cœur des trajectoires des jeunes », *Travail et emploi*, n° 101, p.31-42.
- ↳ **Hamming R.W.** - 1950, « Error-detecting and error-correcting codes », *Bell System Technical Journal*, 29(2), 147-160.
- ↳ **Hantrais L.** - 2004, *Family policy matters: responding to family change in Europe*, London, Policy Press.

- ↵ **Hogan D.P.** - 1978, "The variable order of events in the life course", *American Sociological Review*, vol. 43, n° 4, p. 573-586.
- ↵ **Hogan D.P. - Astone N.M.** - 1986, "The transition to adulthood", *Annual Review of Sociology*, vol. 12, p. 109-130.
- ↵ **Iacovou M.** - 2002, "Regional differences in the transition to adulthood", *The Annals of the American of Political and Social Science*, 580, p. 40-69.
- ↵ **Iedema J. - Becker H.A. et al.** - 1997, "Transitions into independence : a comparison of cohorts born since 1930 in the Netherlands", *European Sociological Review*, vol. 13, n° 2, p. 117-137.
- ↵ **Inglehart R. - Welzel C.** - 2005, *Modernization, Cultural Change and Democracy : The Human Development Sequence*, Cambridge University Press.
- ↵ **Jowell R. - al.** - 2006, *Measuring attitudes cross-nationally: lessons from the European social survey*, Thousand Oaks, Sage.
- ↵ **Kafé H. - Brouard N.** - 2000, «Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis vingt ans ?», *Populations et Sociétés*, 361.
- ↵ **Kaufman J-C.** - 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.
- ↵ **Labadie F.** - 2001, "L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans", *Recherches et prévisions*, n° 65, p. 19-29.
- ↵ **Laborde C. - Lelièvre E. et al.** - 2007, « Trajectoires et événements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques », *Population*, vol. 62, n° 3, p. 567-585.
- ↵ **Lamb M.E. (ed.)** - 2004, *The role of the Father in Child Development*, Hoboken, Wiley.
- ↵ **Lavertu J.** - 1997, *Fécondité et calendrier de constitution des familles : enquête famille de 1990*, Paris, INSEE.
- ↵ **Lesnard L. - De Saint Pol T.** - 2006, "Introduction aux méthodes d'appariement optimal (Optimal Matching Analysis)", *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 90, p. 5-25.
- ↵ **Lesnard L.** - 2009, « Cost Setting in Optimal Matching to Uncover Contemporaneous Socio-Temporal Patterns », 2009-03, *Notes & Documents*, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.
- ↵ **Levenshtein V.I.** - 1966, «Binary codes capable of correcting deletions, insertions, and réversal», *Soviet Physics Doklady*, 10(8), 707-710.
- ↵ **Lévy M.L.** - 1996, « Les cinquante ans du baby-boom », *Population et Sociétés*, n° 311.
- ↵ **Marini M.M.** - 1984, "The order of events in the transition to adulthood", *Sociology of Education*, vol. 57, n° 2, p. 63-84.
- ↵ **Martin P. - Schoon I. et al.** - 2008, "Beyond transitions: applying optimal matching to life course research", *International Journal of Social Research Methodology*, vol. 11, n° 3, p. 179-199.
- ↵ **Mayer K.U. - Schoepflin U.** - 1989, "The State and the life course", *Annual Review of Sociology*, 15, p. 187-209.

- ↳ **Michel A.** - 1986, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, PUF.
- ↳ **Mills M.** - 2007, "Individualization and the life course: toward a theoretical model and empirical evidence", *Contested Individualization*, C. Howard. Toronto, Palgrave MacMillan, p. 61-79.
- ↳ **Modell J. - Furstenberg F.F. et al.** - 1976, "Social change and transitions to adulthood in historical perspective", *Journal of Family History*, vol. 1, n° 1, p. 7-32.
- ↳ **Monnier A.** - 2006, *Démographie contemporaine de l'Europe*, Paris, Armand Colin.
- ↳ **Monnier A.** - 2007, « Le baby-boom : suite et fin », *Population et Sociétés*, n°431.
- ↳ **Morand E. - Toulemon L.** - 2009, *Analyse des séquences par optimal matching : le passage à l'âge adulte des femmes et des hommes en France*, X^{ème} Journées de Méthodologie Statistique de l'Insee. Paris.
- ↳ **Mougin R.** - 2004, *Fécondité et salaires : une analyse des déterminants économiques du calendrier des naissances en France*, Paris, Thèse de l'IEP de Paris.
- ↳ **Nimal P. - Lahaye W. - Pourtois J.P.** - 2000, *Logiques familiales d'insertion sociale. Etude longitudinale des trajectoires de jeunes adultes*, De Boeck Université, Bruxelles.
- ↳ **Pollock G.** - 2007, "Holistic trajectories : a study of combined employment, housing and family careers by using multiple-sequence analysis", *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 170, p. 67-183.
- ↳ **Pollock G.** - 2008, "Youth transitions : Debates over the Social Context of Becoming an Adult", *Sociology Compass*, 2 (2), p. 467-484.
- ↳ **Prioux F.** - 1994, « La naissance du premier enfant », *Population & Sociétés*, n°287.
- ↳ **Prioux F.** - 2005, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, vol. 60, n° 4, p. 443-487.
- ↳ **Régnier-Loilier A.** - 2007, « Conditions de passation et biais occasionnés par la présence d'un tiers sur les réponses obtenues à l'enquête Erfi », *Economie et statistique*, n° 407, p. 27-49.
- ↳ **Rindfuss R.R.** - 1991, "The young adult years : diversity, structural change and fertility", *Demography*, vol. 28, n° 4, p. 493-512.
- ↳ **Robette N.** - 2008, "The diversity of pathways to adulthood in France : a holistic approach", *Document de travail de l'INED*, Paris, INED.
- ↳ **Rothenbacher F. (dir.)** - 2004, *The European population since 1945*, New York, Palgrave.
- ↳ **Rouanet H. - Le Roux B.** - 2004, *Geometric Data Analysis. From correspondence data analysis to structured data analysis*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- ↳ **Schizzerotto A. - Lucchini M.** - 2004, "Transitions to adulthood during the twentieth century : a comparative analysis of Great Britain, Italy and Sweden", Changequal Third Conference, Paris.
- ↳ **Segalen M.** - 1998, *Les rites contemporains*, Paris, Nathan.

- ↳ **Settersten R.A.** - 2007, "Passages to Adulthood : Linking Demographic Change and Human Development", *European Journal of Population*, 23, p.251-272.
- ↳ **Settersten R.A. - Mayer K.U.** - 1997, "The measurement of age, age structuring and the life course", *Annual Review of Sociology*, vol. 23, p. 233-261.
- ↳ **Shanahan M.J.** - 2000, "Pathways to adulthood in changing societies : variability and mechanisms in life course perspective", *Annual Review of Sociology*, vol. 26, p. 667-692.
- ↳ **Shanahan M.J. - Porfeli E.J. et al.** - 2005, "Subjective age identity and the transition to adulthood. When do adolescent become adults?", *On the frontier of adulthood : Theory, research, and public policy*, R. A. Settersten, F.F. Furstenberg, R.G. Rumbaut. Chicago, University of Chicago Press, p. 225-255.
- ↳ **Thévenon O.** - 2008, « Les politiques familiales des pays développés : des modèles contrastés », *Population et sociétés*, n° 448.
- ↳ **Thévenot L.** - 1979, "Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 26, n° 1, p. 3-18, p. 16.
- ↳ **Van de Velde C.** - 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ↳ **Villeneuve-Gokalp C.** - 2000, "Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents", *Economie et statistique*, n° 337-338, p. 61-80.
- ↳ **Vultur M.** - 2004, « "L'autre Europe" et ses jeunes », in M. Vultur (dir.), *Les jeunes en Europe centrale et orientale*, IQRC, Regards sur la jeunesse du monde. p. 9-18.
- ↳ **Winkler-Dworak M. - Toulemon L.** - 2007, "Gender differences in the transition to adulthood in France : Is there convergence over the recent period ?" *European Journal of Population*, vol. 23, n° p. 273-314.
- ↳ **Wolbers M.H.** - 2007, "Employment insecurity at labour market entry and its impact on parental home leaving and family formation. A comparative study among recent graduates in eight European countries", *International Journal of Comparative Sociology – vol. 48 – n° 6 – p. 481 - 507*